

Fayat rachète Cari

→ Le groupe bordelais s'est offert l'entreprise azuréenne pour 42 M€. Georges Dao reste président pour 3 ans. p. 3



Gérald Roux, nouveau consul honoraire de Finlande

→ Le patron de Koné France ne perd pas le nord : le voilà nommé grand promoteur du petit mais dynamique pays d'origine de son entreprise. p. 4

Tribune Bulletin côte d'azur

Hebdomadaire de l'actualité économique et juridique - Annonces Légales

N° 514 du 4 décembre 2009 – 0,70 € Nice > 15, rue A. Mari - 04 92 17 55 00 – Cannes > 13, bd Carnot – 04 93 39 38 88 – Antibes > 32, ave R. Soleau – 04 93 34 00 50 – Web > www.tribuca.fr

Beau temps sur les Entreprenariales

La huitième édition du salon des services aux dirigeants d'entreprises a fait le plein avec 1.600 visiteurs sur la journée du 26 novembre aux Espaces Antipolis. Organisation, exposants, partenaires et public ont le sourire.



Carton plein pour cette édition 2009 : entre les conférences et tables rondes, des allées particulièrement animées avec un seul mot d'ordre : de l'échange.
© Norbert Huffschmitt

Du monde, beaucoup de monde, et ce dès 9 heures, à l'ouverture des portes de ces Entreprenariales placée sous le signe des nouvelles façons de consommer. Et belle échappée pour le stand «créateurs et repreneurs», une nouveauté 2009 bien ancrée dans l'air du temps. Pour profiter à fond des nombreux événements proposés sur le salon, il fallait se montrer sans faille dans le planning choisi : dès la ligne de départ franchie, rapide tour d'horizon des exposants avec repérage des potentiels centres d'intérêt, premier atelier animé par Jean-Marie Gallo dès 9h15 (comment profiter de la crise pour augmenter sa part de marché), enchaînement osé avec «*les aspects juridiques de la vente en ligne*», un focus proposé par l'Ordre des avocats du barreau de Grasse, puis charge héroïque vers le point d'orgue de la journée, la grande conférence de Gérard Mermet, éminent sociologue autour de «*consommation de crise ou crise de consommation?*», thème central du millésime 2009 (voir notre page 2). Déjeuner sur le pousse avec échange de cartes professionnelles, et retour dans l'arène avec un adage-clef : réduction des coûts responsables, économies durables… Avant d'embrayer sur deux tables rondes (les bâtiments de demain, en option pour le secteur services, et PME-PMI, réduisez vos dépenses et gérer mieux vos déchets). Les plus aguerris seront arrivés sans encombre au dernier rendez-vous, «*quel avenir pour la consommation sur internet ?*» Journée chargée, disions-nous… Mais l'atmosphère sympathique et la qualité des échanges auront rendu ce parcours du combattant… productif.

suite en page 3

De Monaco à Cannes, l'événementiel griffé Lenôtre

→ Le footballeur Patrick Vieira, propriétaire du Park, superbe domaine mouginois, en confie les clés à Lenôtre. p. 5



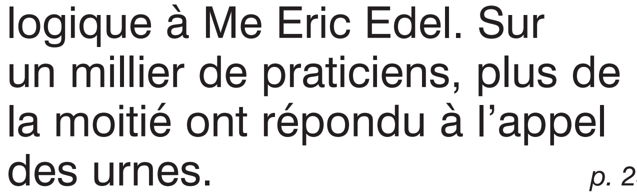
Embrassant Philippe Joannes, Patrick Vieira et Patrick Sicart pour un triumvirat gagnant.

4 pages "Spécial Colloque"

La Fiducie : une révolution patrimoniale

→ Colloque du 4 décembre organisé par l'Assocation des Avocats Praticiens en Droit des Affaires. p. 21 à 24

Nice à l'heure des élections



→ Le Barreau niçois a élu Me Patrick Le Donne pour succéder en toute logique à Me Eric Edel. Sur un millier de praticiens, plus de la moitié ont répondu à l'appel des urnes. p. 25

ANNONCES LEGALES
Voir en pages intérieures

Agenda

ATELIER

> **Les 7 et 14 décembre** à Nice : céder son entreprise dans les Alpes-Maritimes, programme d'accompagnement destiné aux chefs d'entreprise. En partenariat avec l'IRCE, la CCI, la communauté urbaine Nice Côte d'Azur et la région PACA. Comment valoriser l'entreprise, quelles orientations patrimoniales et fiscales choisir, comment préparer la transmission... De 9h à 12h et de 14h à 17h à la Pépinière d'entreprises Nice Côte d'Azur, ZA La Plaine, avenue Pontremoli Bât F4. Contact IRCE 04.93.18.86.18 ou d.margaillan@irce-paca.com

CONFERENCES

> **Le 8 décembre** à Sophia: L'Iran aujourd'hui, derrière le miroir au delà des clichés, conférence de Christian Bromberger organisée dans le cadre des 30èmes Rencontres Femmes 3000 Côte d'Azur. Témoignages de femmes iraniennes. A partir de 18h30 à l'Agora Einstein. Entrée gratuite mais inscription obligatoire www.femmes3000.fr

> **Le 8 décembre** à Saint-Laurent : communication & leadership, conférence-coaching pour mieux définir ses objectifs professionnels et développer son potentiel. Organisée par Dale Carnegie. De 19h à 20h30 à l'hôtel Holiday Inn. Entrée gratuite mais inscription obligatoire 04.92.12.21.15 et www.nice.dale-carnegie.fr

> **Le 9 décembre** à Sophia: mécénat d'entreprise, quelle forme, quel bénéfice ? Conférence-débat organisée par Fenêtre sur Com', avec Anne-Laure Sanguinetti (Altran), Laurence Genevet (Crédit Agricole), Chloé Fascio (Cari) et Jacques Gros (AMADS). A 18h30 à l'Agora Einstein, entrée libre.

> **Le 10 décembre** à Sophia : la relation au travail des jeunes générations, don, contre-don ou donnant-donnant ? Un nouveau regard sur la «*génération Y*», dans le cadre du cycle innovation et connaissance du SKEMA. Avec Nathalie Richebé (SKEMA), Yves Blanc (Arches Performance). De 8h30 à 10h30 au SKEMA (ex CERAM). Contact www.skema-bs.fr

> **Le 10 décembre** à Nice: les rencontres polémiques du CUM, les médias en accusation. Débat animé par Denis Tillinac, écrivain, avec Jean-Claude Guillebaud. A 18h au CUM. Entrée libre.

RENDEZ-VOUS

> **Le 8 décembre** à Nice : douane-entreprise, partageons la performance, facilitez, régulez et sécurisez vos échanges, réunion d'information pour le secteur import-export organisée par la CCI. Sécurisation des échanges internationaux, démarche qualité en faveur des entreprises, moyens financiers pour optimiser le dédouanement. De 9h30 à 12h30 à la CCI. Inscription obligatoire 04.93.13.75.85 et josyane.lovetere@cote-azur.cci.fr

SEMINAIRES

> **Le 10 décembre** à Saint-Laurent-du-Var : comment réussir à gérer plusieurs activités en même temps, dans le cadre des Essentiels de Dale Carnegie. Inscription 380€. De 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30. Contact 04.92.12.21.15 et contact_nice@dalecarnegie.com

> **Le 10 décembre** à Nice : Améliorez la performance de votre direction financière, dans le cadre des Ateliers Ernst & Young. Les évolutions indispensables pour mieux piloter la performance et anticiper la sortie de crise. De 8h30 à 10h30 au centre d'affaires de l'aéroport. Contact 04.97.28.87.09 et inscription www.ey.ubiqus-event.com/dfca (mot de passe df).

COLLOQUE

> **Le 10 décembre** à Nice : Réussir au féminin. Carrières scientifiques et techniques: à quandl'égalité hommes-femmes ? Organisé à l'initiative de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité. Nombreux intervenants du monde de l'entreprise ou universitaire (CNRS, IBM, Lafarge, Marine nationale...) De 14h à 17h à l'Espace Association Nice Garibaldi. Renseignements GIP FIPAN 04.93.53.82.09.

Carnet

> **Gaston Franco** a été désigné par Christian Estrosi pour siéger au Comité national des Etats généraux de l'industrie mis en place le 2 novembre dernier à Paris. Le comité regroupe une trentaine de personnalités représentatives de l'industrie française pour définir une nouvelle ligne de politique dans ce secteur.

> Disparition de **Maurice Delauney,** ancien maire de Cannes (1997-2001), diplomate entré en politique sous l'ère Mouillot, dont il fut le premier adjoint.

Communiqués

UPE 06 > Consommation de crise ou crise de consommation ?

Extrait de la conférence animée par Gérard Mermet, sociologue, auteur de «Francoscopie» lors des dernières Entreprenariales.



Gérard Mermet, passionnant, convaincant et plein d'humour.

Pensez-vous que la crise marque la fin de l'hyper-consommation ?

Gérard Mermet : *«J'observe qu'une réflexion en profondeur s'opère dans la société quant à la place de la consommation dans la vie. Elle avait commencé bien avant la crise financière de 2007 ou la crise économique de 2008, mais elle a connu une très forte accélération depuis. Beaucoup de Français ont compris que consommer, cela signifie aussi détruire, comme le suggère l'étymologie du mot. L'événement majeur de ces dernières années est la concomitance entre la crise économique et la prise de conscience écologique. Le choc de ces deux éléments oblige à une remise en question de la société de consommation dans son ensemble. Cela se traduit par des arbitrages de la part des consommateurs, une recherche de low cost, mais aussi de plus en plus de ce qu'on pourrait appeler le «low print», une empreinte environnementale nulle ou acceptable dans le cadre d'une société durable».*



A quelles grandes mutations sociales doit-on s'attendre dans les années à venir ?

G.M. : *«La France souffre actuellement d'une double difficulté. D'un côté une anémie économique, qui là encore est bien antérieure à la crise récente. Elle se traduit par des déséquilibres, des déficits et un endettement colossaux, et plus récemment par une forte montée du chômage. A cette anémie s'ajoute une anomie sociale, c'est-à-dire l'absence d'un système de valeurs commun dans lequel la plupart des citoyens se reconnaissent et à partir duquel ils peuvent penser le monde et organiser leur vie quotidienne. Les mutations à venir sont la conséquence de cette situation très inconfortable d'anémie et d'anomie. Le principal enjeu me paraît être l'adaptation ou la refondation du «système républicain», qui est aujourd'hui obsolète. Si l'on n'intervient pas, c'est la porte ouverte à une société communautariste, qui d'ailleurs a déjà commencé à s'installer. Mais elle n'est guère compatible avec la culture française et l'égalitarisme qui est l'une de ses caractéristiques. Cela peut donc entraîner des tensions sociales fortes. Une autre grande mutation à venir est la modification des modes de vie, afin de prendre en compte les défis environnementaux, en termes de consommation énergétique, de pollution... Mais rien n'est évidemment écrit ; l'avenir n'est pas à découvrir, il est à inventer.»*

Quelles sont les attentes des Français par rapport aux entreprises (RSE, entreprise citoyenne) ?

«On a vu se développer une défiance croissante à l'égard des entreprises. Elle a été alimentée ou renforcée par des pratiques qui n'ont pas toujours été vertueuses à l'égard des clients. Mais la confiance peut être restaurée. Les Français savent en effet que les entreprises jouent un rôle majeur dans la société et ils attendent beaucoup de leur part : d'abord qu'elles créent des emplois, de la richesse collective (en contribuant au PIB) et individuelle (pouvoir d'achat), qu'elles améliorent le quotidien en proposant des produits et des services innovants et utiles. Mais d'autres attentes s'ajoutent désormais, dans un autre registre. Les citoyens demandent aux entreprises de respecter les gens, que ce soit les salariés, les fournisseurs ou les clients. Elles doivent aussi respecter l'environnement et même aider à le restaurer. Il s'agit aussi qu'elles contribuent à une restauration du lien social distendu, à une réduction des inégalités. Enfin, on va demander aux entreprises, notamment aux plus grandes, de faire preuve de pédagogie pour expliquer le monde tel qu'il est et trouver des moyens de le rendre meilleur. Tout cela implique une responsabilité sociétale croissante et une exemplarité sans faille de la part des entreprises».

La crise : opportunité ou menace ?

«Il s'agit bien sûr d'une formidable opportunité. La nécessité existait, bien avant le scandale des «subprimes», de revoir en profondeur l'ensemble du fonctionnement des sociétés, de la consommation, de la répartition des rôles et des richesses entre les pays, entre les gens. La crise rend ces enjeux encore plus évidents. Les Français sont conscients qu'il va falloir s'adapter et changer beaucoup de choses, mais beaucoup pensent que ce n'est pas à eux de faire des efforts, mais aux «autres». La question majeure est donc : comment convaincre chacun qu'il doit participer, à sa mesure, à ce grand mouvement collectif nécessaire ? Cela demandera de la pédagogie, du courage, et un sens réel de l'intérêt général de la part des acteurs économiques, politiques et sociaux. Si on y parvient, on pourra dire alors: vive la crise !»

Beau temps sur les Entreprenariales

La huitième édition du salon des services aux dirigeants d'entreprises a fait le plein avec 1.600 visiteurs sur la journée du 26 novembre aux Espaces Antipolis. Organisation, exposants, partenaires et public ont le sourire.



En prélude aux activités, l'inauguration officielle des Entreprenariales autour de Laurent Lachkar et de son invité d'honneur, Gérard Mermet.

Outre ce large panel de rendez-vous, les Entreprenariales ont servi d'écrin à de multiples événements «*satellites*». Satellites de communication bien sûr : telle l'annonce de la campagne nationale des métiers de l'industrie, relayée dans les Alpes-Maritimes par Luc Tournaire, président de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie). Une campagne ambitieuse à destination d'un large public, avec de belles ouvertures médiatiques. Et un leitmotiv pour Luc Tournaire: «*Pourquoi les talents devraient-ils tous aller dans la finance ? De Thales Alenia Space à MDI, nous avons l'envie, nous avons la qualité, nous avons l'innovation entre les mains. Il faut que l'industrie perde cette image très XIXème siècle, pour faire émerger une parole d'avenir.*» D'où ce plan communication onserealise.com, décliné à l'échelon national et particulièrement poussé dans les Alpes-Maritimes, ministre oblige. Autre rendez-vous, le débat étudiants/chefs d'entreprises autour des nouveaux modes de recrutement. Ou encore la traditionnelle remise des trophées aux mandataires, clôturant la journée après la découverte des lauréats 2009 du Prix de l'entreprise spécial étudiants : sur le podium, Mohamed Taha (1er, AS aide et service à domicile), Adrien Catella (2ème, SIB services dans la gestion de l'information) et Ludovic Arnaud (3ème, La vie en rose), trois jeunes porteurs de projets qui symbolisent cette salvatrice synergie entre universités et entreprises.

A l'instar du nouveau partenaire BMW et de sa campagne «*la joie est toujours partante*», l'ambiance était à l'offensive dans les rangs des Entreprenariales. La crise oui, mais surtout l'opportunité de forger nos lendemains. Un message porté par Laurent Lachkar, dynamique Monsieur Loyal de la manifestation, et par son invité d'honneur fort apprécié Gérard Mermet, auteur de «*Francoscopie*», pas toujours très tendre avec ses concitoyens mais lucide dans ses analyses. Un message relayé aussi dans les stands, comme celui de la future pépinière d'entreprises grassoise, qui ouvrira ses portes en avril prochain. Aux commandes, Richard Rios, transfuge du Pôle Azur Provence tout juste nommé directeur, qui affiche déjà un «*carnet de commandes*» bien rempli, avant même que ne soient inaugurés les locaux. Très actifs également, les avocats du barreau de Grasse, qui ont dispensé conseils et avis auprès des nombreux visiteurs tout au long de la journée. Qui s'est terminée par un sympathique cocktail entre exposants pour dresser le bilan –positif il va de soi- de cette 8ème édition, celle de tous les records. Preuve s'il en est que l'esprit d'entreprendre est toujours au rendez-vous.

Isabelle Auzias



Mohamed Taha, Adrien Catella et Ludovic Arnaud : étudiants aujourd'hui, entrepreneurs demain.

REPERES

Les mandataires à l'honneur

Ont été récompensés par Yvon Grosso pour leurs bons et loyaux services au sein de l'Union patronale, Alain Arnaldi, Louis Baume, André Denichere, Michel Cibelly, Philippe Farina, Jacky Farrugia, Pierre-Yves Iannone, Thierry Lemalle, Bernard Nicoletti et Gérard Pérugini.

Quoi de neuf cette semaine ?

→ LE CHIFFRE

60.981

Contrairement à la moyenne nationale (+2%) et même régionale (+0,8%), le nombre de chômeurs n'a pratiquement pas bougé dans le département en octobre, sans aller jusqu'à baisser comme dans les seules Hautes-Alpes. Il était de 60.927 personnes à la fin septembre. Mais la satisfaction est toute relative car dans les inscriptions au Pôle Emploi sur un an, le poids des premières entrées et des licenciements économiques augmente, ce qui augure mal de la santé des entreprises.

→ LE FAIT MARQUANT

FIER Entreprendre prend l'initiative…

Ayant présenté à son assemblée générale d'hier sa nouvelle appellation -Initiative Côte d'Azur- pour se conformer à la nouvelle politique de communication du réseau des plates-formes d'initiative locale allant dans le sens d'une simplification, l'ex-Fier Entreprendre a donné une très bonne nouvelle. Malgré le climat morose touchant l'économie, l'objectif des créations d'entreprises aidées pour 2009 sera dépassé avec 127 dossiers portés.

→ LE COUP DE GUEULE

Adiéou baraca !

Ben trouve qu'on n'entend jamais ou très rarement de la musique occitane ou niçoise sur les ondes de la radio dite pourtant publique. Il a envoyé au directeur de France Bleu Azur une enveloppe. A l'intérieur, le dernier CD d'Anfosso, 2 CD de Nux Vomica, un des Rauba Capeu, le petit dernier du Cepoun, un de Mauris et Companhia, Sola sola de Sauvaigo. Et un mot d'accompagnement pour signaler qu'il y avait un millier de titres disponibles et pas encore d'interdiction de passer des disques dans la langue du pays…

→ LE FAIT DE LA SEMAINE

Fayat rachète Cari

Cari (384 M€ de CA, 2.200 personnes), qui figure dans le top 10 national des entreprises du BTP, est rachetée par le groupe bordelais familial de Clément Fayat (2,8Md€, 16.000 personnes). «*Un mariage de raison qui nous permet d'assurer notre développement tout en conservant notre indépendance. Le groupe Fayat détient des participations dans plusieurs sociétés dans le monde*», précise Georges Dao, qui restera président pour trois ans de Cari BTP. La vente (42 M€ environ) concerne 100 % des actions détenues par les cadres et Ciclad, qui avait aidé en 2004 au rachat par ces derniers de l'entreprise à un groupe anglais. Pour Georges Dao, «*la complexité des marchés comme les partenariats public-privé, le contrat de promotion immobilière, l'appel à projets opérateurs, mettent en jeu des capacités et garanties financières importantes, au-delà des nôtres. Les projets intègrent de plus en plus des techniques HQE. Or, cette évolution intervient dans une période de frilosité des financiers, de durcissement du marché et d'attentisme de certains clients.*» En s'adossant à un groupe à l'assise financière puissante, Cari va pouvoir poursuivre sa stratégie comme sa candidature au contrat PPP de Grand Stade de Nice dont le coût est évalué à 200 M€. Eric Ferrari est nommé directeur général. Il assurait jusqu'ici la présidence de BEC Construction Provence et la direction de BEC Constructions au sein du groupe Fayat.

EMPLOI

Un bon K-fé pour bien démarrer sa carrière



L'initiative est signée JCE d'Antibes-Sophia, Telecom Valley et SAME réunis. Pour mieux préparer les futurs diplômés de Polytech'Nice, un «*Training Job K-fé*» a été organisé le 24 novembre dernier à l'Agora Einstein à leur attention pour apprendre à se différencier lors d'un entretien d'embauche et ainsi mettre le maximum de chances de son côté. Une soixantaine d'étudiants ont été mis en situation pendant 30 mn, suivies d'un échange pour synthétiser les éléments positifs et négatifs repérés par les «recruteurs». L'opération, qui a mobilisé pour cette première édition une trentaine de professionnels des secteurs télécommunications et microélectronique, devrait être renouvelée auprès d'autres écoles du territoire couvert par la CASA.

TRANSPORTS

Nice-Dubaï au quotidien



Emirates lance de Nice un vol quotidien vers Dubaï à partir du 1er janvier, ce qui ouvre à plus de 100 destinations dans 62 pays via la plate-forme moyen-orientale. Orient, Afrique, Océan Indien, Asie, Australie et Nouvelle-Zélande se rapprochent…

COLLECTIVITES

Un Territoria d'Or pour la e-valise médicalisée

Destinés à valoriser les innovations originales initiées par les fonctionnaires et élus, les «*Territoria*» ont distingué cette année dans la catégorie «*bien être et prévention*» la «*politique volontariste*» du Département en matière d'accès au soin médicaux via le concept de e-valise qui lutte contre la désertification médicale dans le haut-pays en offrant aux praticiens un accès direct aux unités spécialisées des grandes structures par internet, visioconférences et téléconsultations. Eric Ciotti a reçu cette récompense des mains de Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire.

Gérald Roux, nouveau consul honoraire de Finlande

Le patron de Koné France ne perd pas le nord : le voilà nommé grand promoteur du petit mais dynamique pays d'origine de son entreprise.

Etudiants, salariés, retraités, ils sont un petit millier de Finnois sur la Côte d'Azur, formant ainsi la plus imposante des communautés de France issues de ce pays du grand nord. Après sept ans de bons et loyaux services, Yves Raynaud cède place à Gérald Roux en tant que consul honoraire pour promouvoir et aider pays et ressortissants. Côté économie, nos préoccupations sont identiques : climat, environnement et innovation, quelques entreprises se sont d'ailleurs immiscées dans nos contrées. Koné bien sûr, leader mondial des ascensoristes, mais aussi Elematic (béton, Fréjus), Habisol (immobilier, Roquefort-les-Pins), Innotiimi (conseil en innovation, Sophia) ou Stonesoft (sécurité des réseaux intégrés, Sophia). Et pour Pilvi-Sisko Vieros-Villeneuve, ambassadrice de Finlande en France, il y a matière à multiplier échanges et partenariats, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies, très porteur d'un côté comme de l'autre de nos respectives frontières. Echanges déjà bien ancrés en PACA : «*historiquement, la région niçoise a toujours été une destination privilégiée pour les Finlandais. Selon une étude réalisée en 2007, PACA représente 30% des implantations finnoises en France, contre 28% pour l'Aquitaine et seulement 15% pour l'Ile-de-France.*» Et que l'aéroport niçois propose des liaisons régulières hebdomadaires avec Helsinki sur deux compagnies différentes (Finnair et SAS Blue 1) ne fait que renforcer ces naturels atouts. Nombreuses sont ainsi les entreprises azuréennes à employer des ingénieurs ou chercheurs venus du froid : Amadeus, Texas Instruments ou IBM n'ont pas hésité, s'ouvrant ainsi sur un marché dynamique. Que Gérald Roux connaît bien : chez Koné depuis 1984, il a appris à connaître la mentalité, la philosophie et les méthodes de travail de ce petit pays de 5 millions d'habitants où l'on ne cache pas sa volonté du «*bien vivre*». Un pays depuis longtemps aguerri aux problématiques liées aux économies d'énergie, d'où l'avance de Koné sur ce segment. Un pays féru de design. Et où, si l'on n'est pas toujours francophone, l'on est au moins francophile. Madame l'ambassadrice confirme : «*depuis que la Finlande est entrée dans l'Union européenne (elle est aujourd'hui la seule du Grand Nord à avoir adopté l'euro), les relations avec la France se sont multipliées, et l'intérêt s'est conforté.*» Si la CCI et Team Côte d'Azur travaillent de concert pour accueillir au mieux ces entreprises venues du froid, le Finlandais en mal de soleil peut désormais compter sur le soutien de Gérald Roux. Peut-être, dès lors, se penchera-t-il sur un terrain encore presque vierge de toute interaction économique : Monaco…

Isabelle Auzias



Yves Raynaud, Gérald Roux, Pilvi-Sisko Vierros-Villeneuve, Annaleena Soult (attachée marketing) et Christian Sundgren (attaché culturel) : une belle délégation finnoise à Nice pour accueillir Gérald Roux dans les nouvelles fonctions. Et remercier chaleureusement son prédécesseur.

Le grand «come back» de la Chambre de commerce US

La communauté économique américaine retrouve sa place sur l'échiquier local.

L'AmCham (chambre de commerce américaine en France) réinitialise un chapitre maralpin grâce à Serge Lambert, cadre chez Team Côte d'Azur. «*Cette association permet à des Américains expatriés -mais aussi à des Français- de se rencontrer pour affaires. Elle existait déjà dans les années 80, suite au développement de Sophia-Antipolis et à l'installation de nombreuses firmes d'outre-Atlantique. Les cadres américains ont été progressivement remplacés par des managers français. Et l'AmCham a perdu tout naturellement de sa vitalité.*» Aujourd'hui, le département accueillerait 1.800 citoyens américains, auxquels s'ajoute un millier de résidents à Monaco. Team Côte d'Azur a donc souhaité relancer cette chambre en les mobilisant. Jean-Pierre Mascarelli, président de Team, souligne que 27 projets émanant de sociétés américaines ont été traités entre 2005 et 2009 par ses services, et l'on dénombre 48 sociétés US dans les Alpes-Maritimes employant 2.340 personnes. Parmi les plus récentes, figurent Symantec, Intel ou Gemalto qui a repris les activités cartes à puce sans contact pour transport de NXP Semiconductors (ex Philips) à Sophia-Antipolis avec 350 salariés. «*A titre d'exemple, Nusil Technology à Sophia est l'une des quatre sociétés dans le monde à produire du silicone*». Favorisant la renaissance d'AmCham, Team rappelle qu'il a aidé en juin, aux Etats-Unis, à la création d'un club des Ambassadeurs de la Côte d'Azur. Sa mission consiste à aider certains chercheurs, scientifiques ou entrepreneurs français expatriés à revenir dans la région. Et à l'exemple de la chambre de commerce américaine, Team souhaite aider l'émergence d'associations similaires avec d'autres communautés (allemande, scandinave ou japonaise) présentes dans notre région. «*La promotion faite par des citoyens de ces pays, on ne fait pas mieux pour convaincre leurs entreprises de s'installer…*»

Michel Bovas



Serge Lambert, président d'AmCham Côte d'Azur et Oliver Griffith, Amcham Paris. Le bureau Côte d'Azur est composé également de Burton Gintell (Sophia Business Angels), de Franco Quillico (Androneda Consulting à Monaco) et de Jacqueline Richier pour le Var.

De Monaco à Cannes, l'événementiel griffé Lenôtre

Le footballeur Patrick Vieira, propriétaire du Park, superbe domaine mouginois, en confie les clés à Lenôtre.



Lenôtre, plus qu'un sigle, un style, désormais solidement ancré dans le département. Malgré la crise qui a rendu 2009, comme partout, un peu plus difficile, la maison a la fierté de réaliser les objectifs fixés par le business plan de 2004. Le célèbre traiteur aux 64 adresses dans le monde entier, signature de prestige du groupe Accor, a tout d'abord installé ses cuisines à Mouans-Sartoux, événement qui ne passa pas inaperçu, modifiant profondément la donne du secteur réceptions départemental. L'ouverture d'une boutique-salon de thé rue d'Antibes, là où des générations de Cannois venaient déjà déguster une pâtisserie délicieuse, fut un coup de maître. La boutique de Nice, sur la Promenade, fut plus décevante dans un environnement qui se paupérise. La nouvelle adresse, à deux pas de la place Masséna, à proximité du Carré d'Or, mise sur l'avantage de son accessibilité en voiture, traiteur oblige. Les Niçois, habitués précédemment à y voir un restaurant, prennent progressivement l'habitude du salon de thé-boutique.



Patrick Vieira, Philippe Joannes (directeur régional Lenôtre Côte d'Azur), Patrick Sicard (Président du directoire de Lenôtre) dans un envol de toques qui symbolise le dynamisme des troupes.

Les deux grands pôles

de l'événementiel départemental restent Monaco et Cannes. Et Lenôtre cerne le créneau en finesse avec deux lieux de grand charme. Après 7 ans de fermeture, la superbe Rotonde de Beaulieu a décidé de revivre grâce au savoir-faire et au prestige de l'enseigne. Comme il s'agit de passer des accords avec un propriétaire institutionnel (la mairie), les procédures sont plus longues mais le projet, nous affirme-t-on, avance. Bien que des rumeurs insistantes évoquent un cahier des charges trop contraignant, susceptible de restreindre la rentabilité de l'exploitation…

Restait à trouver un lieu vers

Cannes pour gérer un événement tel que le Festival. En acquérant le fonds commercial du Park, à Mougins, Lenôtre trouve le cadre qui lui correspond : un parc de 18.000m², des bassins à nénuphars et cygnes, une fontaine florentine du XVIIème siècle, des pergolas, un théâtre antique, des escaliers magiquement illuminés en nocturne… Déjà fort connu pour ses réceptions et ses mariages inoubliables, le lieu, après quelques aménagements, a tous les atouts pour être le cadre, éminemment photogénique, des grandes manifestations mondaines.

Liliane Tibéri

Artisanat : transmission d'entreprise en accéléré

Ils ont un salon de coiffure, un garage, une entreprise électrique ou une boucherie. Ayant travaillé 35 ou 40 ans, souvent avec leur épouse et parfois quelques compagnons, ils souhaitent céder leur affaire et se retrouvent en ce soir de «*semaine de la création-reprise*» à une petite table, face à un candidat repreneur, pour un «*speed dating*» transmué en «*transmeeting*», c'est-à-dire une brève mise en relation. Expérimentée en début d'année pour l'embauche d'apprentis et avec un certain succès, la formule de ces rencontres arrangées, organisées par la Chambre de métiers, s'ajoute à la procédure plus statique des consultations individuelles pour environ 300 offres stockées dans la bourse consulaire. A la rencontre de 37 de ces cédants plus «*volontaires*», un public inhabituel : quelques dizaines de demandeurs d'emploi, envoyés par le Pôle Emploi, qui pourraient gonfler les statistiques d'Hervé Novelli. Tous n'ont pas répondu présents, mais la déception n'est pas visible. Albert Mozzatti, le président de la Chambre, se félicite de cette première expérience et Michel Bouchard, son directeur général, espère qu'avec ceux qui sont venus… le score des reprises en 2010 sera meilleur que celui de 2009 (130 contre 114 en 2008). Mais très loin de ce qui serait objectivement nécessaire : 440 cette année et plusieurs milliers à moyen terme. Le climat ne s'y prête pas : «*les banques ont enregistré une baisse des demandes de crédit*». Et les pouvoirs publics n'ont toujours pas pris la mesure sérieuse des menaces pesant sur la survie globale de l'artisanat, faute d'encourager le travail manuel. Les disparitions silencieuses se remarquent moins que Wipro à Sophia.



Entre le «vieux» cédant et le «jeune» repreneur, le dialogue est noué par une Chambre de métiers très active.

Jacques Bruyas

En bref

ENTREPRISES

Les premiers Trophées de l'Eco



Dominique Estève et Dominique Trouche, PDG de WHP récompensé par un prix spécial du jury lors de cette première édition des Trophées de l'Eco.

L'entreprise a le vent en poupe : pour preuve, ces toutes nouvelles récompenses initiées par la CCI, son Club des entrepreneurs et Nice-Matin, qui ont honoré mardi dernier six structures azuréennes distinguées pour leur dynamisme. Trophée de la croissance durable et rentable pour Ragni (éclairage public, Cagnes-sur-Mer), trophée du commerce innovant pour Baby Bidou (lecteur MP3 pour enfants, Sophia), trophée du développement méditerranéen pour Réminiscence (création de parfums et bijoux, Juan-les-Pins), et enfin trophée du manager de l'année pour Martine et Claude Claret (Horus Pharma, laboratoire ophtalmologique, Saint-Laurent-du-Var). S'ajoutent deux prix spéciaux du jury, où Botanica (aménagement d'espaces verts & solutions d'arrosage, Villeneuve-Loubet) et WHP (contenus multilingues, Sophia) ont su tirer leur épingle du jeu. Tous les récipiendaires se sont retrouvés au Palais consulaire niçois pour une grande réception à la gloire de l'entreprise, et de ces PME d'exception qui montrent la voie aux autres. Deux cents personnes y avaient été conviées pour applaudir les heureux élus. Une belle façon pour Dominique Estève d'enfoncer le clou : non, il n'y a pas que du tourisme sur la Côte d'Azur. Et une belle façon pour les lauréats de mettre en velur troupes et savoir-faire. Tous se sont déclarés d'autant plus touchés qu'ils n'avaient pas postulé aux titres proposés.

MEDIA

Radio Azur au 7ème ciel



+72% : c'est l'augmentation d'audience en un an sur le département pour Radio Azur et ses deux fréquences (91.5 sur Cannes et 91.3 sur Nice, chiffres Médiamétrie). Près de 100.000 auditeurs se branchent chaque semaine sur les ondes Azur, dont 63.100 sur Cannes, Grasse et Antibes. Ciblée variété française et internationale avec un fort contenu éditorial et de larges plages d'infos (toutes les heures dès potron-minet), elle s'est vue remettre lors de la convention nationale du GIE Les Indépendants (111 radios françaises) le trophée de la meilleure progression d'audience 2009. Un double bonheur pour une solide équipe.

Mandelieu voit la ville en vert

Outre la journée «Cap sur l'agenda 21» organisée le 27 novembre dernier, c'est toute une restructuration recentrée sur l'environnement qui s'opère en douceur.

Le leitmotiv d'Henri Leroy n'est pas nouveau : on sentait sa municipalité engagée vers les préoccupations environnementales depuis 1995. Et son programme de campagne 2008 comptait en bonne place la mise en application d'un Agenda 21 fort de 187 actions. Après sa réélection, l'élu met un coup d'accélérateur. 30 M€ investis d'ici 2014, le plan se veut ambitieux, pour un territoire qui arbore déjà 2.200 hectares de zones naturelles protégées (70% de la commune). Au programme, un éco-quartier sur le secteur de Minelle : 30 hectares constructibles, d'importantes contraintes imposées par la Directive territoriale d'aménagement (DTA), d'où un cahier des charges drastique pour les potentiels promoteurs qui devront montrer patte verte. Un éco-quartier complété d'une Eco-ZAC, avec impact réduit sur l'environnement et mixité des activités. Autre initiative originale : des services municipaux ré-organisés, à l'instar de cette toute nouvelle DUFE (Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement). Une complémentarité évidente pour Henri Leroy, et un grand service *«garant sur le terrain de nos engagements»* qui chapeaute, outre ces trois secteurs, les espaces verts, la propreté, le tri sélectif et les travaux de proximité.



Pour mener son plan d'actions à bien, Henri Leroy compte sur tous ses administrés, y compris les plus jeunes, «dans un grand combat inter-générationnel» pour la qualité environnementale.

150 agents directement liés à l'Agenda 21, qui penseront et agiront développement durable. Pour concrétiser ce virage annoncé ? Un grand rassemblement populaire comme Henri Leroy les affectionne, ce 27 novembre au tout nouveau Centre Expo Congrès, bâtiment écologiquement correct en son âme et son corps : une journée complète dédiée à l'environnement, avec la symbolique plantation d'un olivier sur le parvis par des enfants, une présentation du plan d'actions avec chorale et spectacle de danse, et une exposition où services et associations ont prêché la bonne parole... Une grand-messe à laquelle étaient conviés tous les administrés, que la municipalité souhaite impliquer autour de cette noble et énorme tâche : comité de suivi, baromètre mensuel, réunion publique annuelle, concertation citoyenne permanente, il faudra sans doute l'aide de tous, bien au delà des budgets, pour mener à bien les 187 actions du combat environnemental.

Isabelle Auzias

En bref

ENTREPRISES

Le nouveau Guide d'accompagnement CASA est arrivé

Présenté en avant-première sur les Entreprenariales, la nouvelle édition du Guide de l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises est désormais disponible. Initié par la Maison de l'Emploi de Sophia-Antipolis et la Communauté d'agglomération antiboise, il est destiné en priorité aux personnes souhaitant se lancer dans le monde de l'entreprise, présentant tous les dispositifs d'accompagnement et aides financières en vigueur, donnant un éclairage tout particulier aux outils NACRE et au statut d'auto-entrepreneur. «*Faites grandir vos projets sur la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis*», une initiative pérenne et un bon coup de pouce pour tout démarrage optimal sur la technopole. 68 pages de conseils, à retirer gratuitement à la Maison de l'Emploi ou en contactant cette même maison au 04.89.87.73.34.

mde@agglo-sophia-antipolis.fr

Nice expérimente le mobile NFC

L'Etat a choisi la ville pour y tester tous les services possibles.

Dès le printemps, 3.000 Niçois équipés de mobiles *«NFC»* (pour Near Field Communication) en testeront tous les services disponibles. Le téléphone mobile devient carte de crédit, ticket de bus ou guide touristique... Il suffit de l'approcher d'une borne ou *«tag»* pour déclencher l'application désirée. C'est la première fois qu'un bouquet multiservices sera proposé par les trois grands opérateurs mobiles (Orange, Bouygues Télécom et SFR). Les collectivités, l'université, des industriels, des banques et Veolia se sont mobilisés. Et si Nice a été choisie, ce n'est ni par souci politique ni par pur hasard : le laboratoire MBDS de l'Université est un pionnier dans ce domaine, et de nombreuses start-up à Sophia travaillent sur cette technologie au sein du Pôle solutions communicantes sécurisées. L'aéroport a même devancé l'expérimentation : depuis avril, les passagers d'Air France présentent leur mobile NFC devant une borne pour valider leur billet d'avion. Trois autres projets seront engagés en 2010. Des étudiants disposeront d'un mobile NFC qui, tout en remplaçant la carte étudiant, permettra le paiement du restaurant universitaire, l'accès à un agenda des cours ou encore l'emprunt d'un livre à la bibliothèque. Ce projet est porté par Extelia, filiale de La Poste, pour un coût de 2 M€. Smart Muse (1,5 M€) testera le *«mobile guide touristique»*.: en passant devant des tags électroniques dans le Vieux-Nice, le téléphone diffusera des informations culturelles audio et vidéo, des suggestions de parcours... Le contenu multilingue a été développé par la ville. Enfin, Veolia Transports permettra d'utiliser le mobile pour payer un abonnement, un titre de transport ou obtenir des informations sur le trafic et les lignes de transports en commun. D'autres applications, comme le paiement de parking, sont d'ores et déjà à l'étude.

Michel Bovas



Première zone test : l'aéroport de Nice, où valider son billet devient aussi simple qu'un coup de fil.

Le coiffeur niçois Eric Zemmour ouvre un salon à Monastir et un autre à Londres

New-Dehli est en projet, toujours dans un positionnement luxe.

Il y a vingt-cinq ans, le jeune Eric faisait ses classes dans un salon familial de la rue Molière à Nice. En 1995, il se lance et ouvre avec son épouse Nathalie sa première adresse avenue de Suède. *"On était quatre, on faisait tout nous-mêmes, c'était du délire»*. Mais cela a payé. Viendront ensuite Menton et Cap 3000. Puis Monaco, Avignon et Dubaï, cette fois en franchise. A la déclinaison haute coiffure s'ajoute ci et là celle de soins de beauté élitistes signés Shu Uemura, Keraskin Esthetics, Carita. Keraskin Esthetics est la marque niche du géant L'Oréal qui a repéré depuis longtemps le coiffeur niçois devenu il y a six ans l'un de ses sept "coiffeurs ambassadeurs" français à l'international. Entre tour du monde et shows, photos, télévisions et défilés, Eric Zemmour s'impose une discipline de fer pour jongler entre création et management, et surtout assurer une présence effective dans ses salons. Ce n'est pas une obligation de fait, il adore ça. Cela facilite aussi le contact avec ses équipes, 65 personnes en tout, dont 18 au seul salon de Cap 3000 réinstallé dans un nouvel espace sur deux niveaux (une exception dans le centre commercial). Pratiquement un an de travaux, mais une bonne nouvelle depuis la réouverture en août puisque le chiffre d'affaires est déjà en nette augmentation. Alors que l'implantation londonienne se finalise, l'ouverture dans le cadre du Radisson Thalassa de Monastir est annoncée pour février prochain. La marque Eric Zemmour s'est imposée avec le temps. Le fruit d'un travail de titan, bien maîtrisé, sans prétention tapageuse, ciblant invariablement le haut de gamme. Demain l'Inde ?



Deux cent cinquante mètres carrés, deux niveaux, le nouveau salon Eric Zemmour Beauté Prestige de Cap 3000 a été conçu par l'architecte niçois Thierry Rolland (Bati Concept)

Joëlle Baeta

Infos : www.ericzemmour.com

Argeville investit dans sa future unité arômes à Mougins

L'entreprise maintient ses investissements dans la région grassoise.

Dans quelques semaines, le groupe Argeville mettra en fonction sa nouvelle unité dédiée aux arômes à Mougins. Le bâtiment, à l'architecture toute contemporaine, proposera sur 1.200 m² quatre ateliers de production, deux laboratoires (un salé, un sucré) et une cuisine d'application. Un investissement de 4 M€ pour cette société fondée en 1937 qui emploie aujourd'hui 115 salariés pour un chiffre d'affaires de 25 M€ en 2008. Qui exporte 80 % de sa production dans 62 pays et dispose de nombreuses filiales dans le monde. La diversification dans la production d'arômes pour l'alimentaire et les parfums est une nouveauté, car l'entreprise était plutôt spécialisée à l'origine dans les produits floraux naturels, avant de s'orienter vers les compositions de parfumerie. En 1981, le groupe a pris le virage de l'international tout en développant la bio-transformation pour produire des matières premières originales. En 1998, Argeville entame une collaboration avec le gouvernement indien afin d'obtenir la distribution exclusive du Santal Mysore, matière première noble et célèbre, convoitée par les grands parfumeurs pour leurs nouvelles créations. L'unité arômes affichera toutes les nouvelles normes qualité Iso 9001, Iso 14000, BRC, ISO 22000 et sera certifiée fin 2010. Une équipe spécialisée d'une vingtaine de salariés (sous la conduite de Martial Cadas, un professionnel des arômes et de l'agro-alimentaire) y sera affectée. Les arômes naturels ou bios seront produits selon l'éthique du développement durable, en privilégiant les matières sans allergènes et diététiques. Une nécessité imposée par les nouvelles réglementations européennes.


Quatre ateliers, deux laboratoires, une cuisine : pour sa nouvelle unité, Argeville se donne les moyens.

Michel Bovas

Indiscrétions

➔ La Chambre de métiers va déposer dans les semaines qui viennent le permis de construire de l'extension de son siège à Saint-Laurent-du-Var. Propriétaire d'un bâtiment de 2.500 m², où est installé l'IUFM, et de 2.000 m² du bâtiment voisin, elle a acquis un bout de terrain à l'arrière pour y construire 2.700 m² sur sous-sol pour le stationnement. Avec cette réalisation, soumise aux normes HQE et coûtant 8M€, l'ensemble immobilier centralisera les services encore dispersés.

➔ Gérard Lhéritier n'est pas prophète en son pays. Après Paris, où son Musée des lettres et manuscrits trop étroit va tripler de volume en plein bd Saint-Germain, le philatéliste et collectionneur est entré en contact avec les Emirats Arabes Unis pour dupliquer la formule. Mais à ses bureaux de Villeneuve-Loubet, il n'a toujours pas eu de suite à la proposition faite à Christian Estrosi avec un enrichissement du concept qui comprendrait un volet documentaire consacré aux personnalités artistiques, littéraires ou politiques ayant séjourné sur la Côte.

Initiatives & Entreprises

> **Gilbert Lerda** sacré Compagnon du goût : la confrérie accueille le boucher-charcutier traiteur mouginois en ses rangs. Elle rassemble aujourd'hui quelque 350 bouchers en France. Pour son intronisation, Gilbert Lerda organise une belle dégustation les 4 et 5 décembre avenue de Tournamy.

> Le **DEVCOM** en route : le grand forum du développement commercial, du marketing et de la communication pose les bases de son édition 2010. Colloque «marketing méditerranéen», soirée partners, concours innovation et nouvelle plateforme web pour le rendez-vous du printemps.

> **Le Palais des Festivals** conventionne à tous vents : pour le premier semestre 2010 y sont déjà annoncés quatre nouveaux rendez-vous dans les domaines des véhicules (Fiat), de la banque (soirées des trophées), de l'immobilier (Laforêt) et du médical (symposium osthéologie). Un plus dans la saison économique cannoise à venir.

> Eagle pour le **CRT** : l'association internationale des Tour-opérateurs de golf (IAGTO) récompense pour la zone Europe la destination Provence Côte d'Azur pour ses bons et loyaux services côté greens. Le trophée a été reçu par Dominique Charpentier, directeur du Comité Régional du Tourisme, en présence des nombreux responsables des golfs azuréens.

> Inauguration du nouveau site de production sophipolitain du groupe **Lundbeck** sur les terres d'Elaiapharm.

> Bienvenue sur **Air Nice** : la région PACA vient d'annoncer qu'elle était prête à soutenir la création d'une compagnie aérienne régionale. Air Nice souhaiterait s'engager dès 2010 dans la bataille des tarmacs, avec 40 emplois à la clef pour l'aéroport niçois. Pas de vols au long cours au programme, les destinations se veulent en priorité régionales.

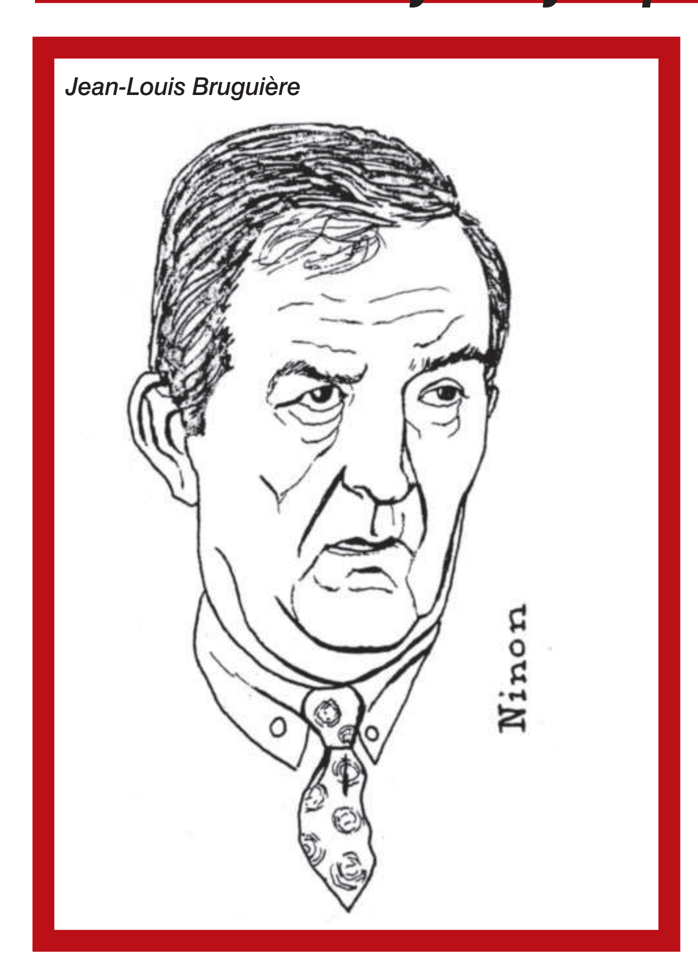
> Deux nouveaux bureaux pour **EPASA** : l'organisme d'action sociale de la CCItal renforce son réseau et ajoute aux antennes de Menton, Nice et Cannes celles de Gap et d'Antibes. Objectif: aider gratuitement tous les Transalpins dans la résolution de problèmes liés à la protection sociale en France et en Europe.

L'INITIATIVE DE LA SEMAINE

Silence, ça Pousse !

Lancement réussi à l'école Polytech'Nice Sophia pour la 8ème édition du challenge des Jeunes Pousses organisé par Telecom Valley : plus d'une quarantaine d'étudiants inscrits, 7 équipes constituées sont au départ derrière Juliette Mallez, chef de projet 2009-2010. La nouveauté : l'intégration des profils juridiques (master 2 de droit des nouvelles technologies de l'IUP), qui épauleront leurs camarades à travers un pôle dédié. Le challenge sera cette année placé sous la triple orientation respect-solidarité-ambition, en gardant sa feuille de route habituelle : donner l'envie aux étudiants de créer, de partager et d'innover au sein de valeurs propres au monde de l'entreprise. Trois start-up ont déjà été lancées grâce à ces «*Jeunes Pousses*» dynamiques. Rendez-vous en mars prochain pour les demi-finales du concours, avec les trois équipes les plus méritantes et les plus engagées.
www.telecom-valley.fr/cjp

La semaine de Jean-Jacques Ninon ➔ www.ninon-avocat.com



➔ **Le Figaro,** 24/11/2009

- Les terroristes, bon juristes

«Nous estimons que près de 1100 jeunes Français convertis ou d'origine maghrébine sont partis pour l'Afghanistan.» Pour la première fois, le juge Jean-Louis Bruguière donne, dans ses Mémoires (*«Ce que je n'ai pas pu dire»*), une évaluation précise du nombre de candidats à la guerre sainte dans l'Hexagone. (...)

À la différence de ceux qui se sont emparés du sujet terroriste sans jamais avoir croisé le moindre poseur de bombe, Bruguière parle d'expérience. Son combat fut celui des victimes. Quarante années d'instruction, au coeur des dossiers les plus sensibles, de la rue des Rosiers au DC 10 d'UTA en passant par Action directe, l'OLP et même la chute du réseau de prostitution de Mme Claude. Aujourd'hui encore, bien qu'il ait quitté ses fonctions de coordinateur de la structure antiterroriste centralisée à Paris, la fameuse galerie Saint-Éloi, la Place Vendôme a toujours recours à ses services. (...)

À le lire, l'Occident a du souci à se faire. Car l'ennemi sait exploiter ses faiblesses. Exemple : ce mode d'emploi pour apprenti terroriste débusqué par le juge au détour de l'une des multiples perquisitions: *«Utilisez les systèmes informatiques américains parce que vous serez protégés par la loi américaine, surtout par la jurisprudence des cours californiennes... Ne recourez jamais aux fournisseurs d'accès européens, car les disques durs risquent d'être saisis et les perquisitions y sont plus aisées. Y compris en Grande-Bretagne.»*

Avant l'instauration du mandat d'arrêt européen, une autre pièce fut saisie par ses soins dans cette *«documentation juridique»* : *«Surtout, passez par l'espace Schengen parce que vous ne serez pas extradés. Juridiquement, vous serez protégés par les États membres, qui ne pourront pas vous extrader facilement.»* Les poseurs de bombe, bien conseillés, ont parfaitement intégré les failles du contre-terrorisme.

- Encore pire ailleurs

Officiellement décédé d'une crise cardiaque dans l'établissement de Matroskaya Tishina, cet avocat de 37 ans avait vu son état de santé progressivement empirer depuis sa mise en détention provisoire en décembre 2008.

(...) Au début de sa détention, il partageait avec d'autres compagnons d'infortune une cellule tellement souillée, que *«nous devions nous déplacer de lit en lit comme des singes»* raconte-t-il. (...)

En dix mois, il n'a pu rencontrer ni sa mère ni sa femme. La Russie, en a conclu hier le président du fonds Hermitage, Bill Browder, est un *«État criminel»* (...) accusant les autorités russes d'avoir refusé au juriste le traitement médical dont il avait besoin. *«Ils lui ont en gros dit, «si vous signez ces fausses confessions alors vous recevrez un traitement médical, sinon, non»*, a-t-il argué.

Dans le cadre de ses activités, Sergueï Magnitski était soupçonné de fraude fiscale à hauteur de 500 millions de roubles (12 millions d'euros). Selon la firme Firestone Duncan, il s'agissait d'une accusation de pure forme qui visait au contraire, à entraver l'enquête qu'il menait relative à des faits de corruption au sein du ministère de l'Intérieur. Devant l'obstination du prisonnier, ses geôliers, contrôlés par un groupe de fonctionnaires corrompus lui auraient rendu la vie insupportable.

Mais pour les défenseurs russes des droits de l'homme, l'histoire de Sergueï Magnitski est édifiante. *«Les prisons russes datent de l'ère soviétique et ces dernières années, faute de moyens financiers, les conditions de vie y ont très largement empiré»*, rappelle le militant pétersbourgeois des droits de l'homme, Iouli Rybakov. Ce dernier, qui a visité plusieurs prisons en Europe, affirme n'avoir jamais découvert en Occident de telles conditions d'insalubrité que celles prévalant dans son pays.

➔ **Le Point,** Denis Demonpion, 26/11/2009

Garde à vue, la fin des aveux

Autorisés à s'entretenir avec leur client mais pas à assister aux interrogatoires, les avocats se mobilisent.

(...) La Cour européenne des droits de l'homme ayant estimé que les déclarations recueillies par la police *«sans assistance possible d'un avocat»* portaient *«une atteinte irrémédiable aux droits de la défense»*, Jean-Marie Huet, le directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère, invite les procureurs à asseoir systématiquement l'accusation sur *«un faisceau d'éléments de preuve convergents»*. Et *«non pas uniquement sur les déclarations des mis en cause pendant la garde à vue»*. Il y a eu 577 000 gardes à vue en 2008.

➔ **L'Express,** 19/11/2009

- En douce

Quatre mois après son installation Place Vendôme, Michèle Alliot-Marie se félicite d'avoir réussi à pacifier les relations de l'exécutif avec un milieu judiciaire qui avait mal vécu l'ère Dati. *«J'ai mis fin aux fonctions de plusieurs hauts magistrats. Et, pourtant, en avez-vous entendu parler ?»* demande la garde des Sceaux à ses visiteurs.

- Mastodonte

Michèle Alliot-Marie, ministre de la justice, a prévu de venir dans la métropole lilloise le 30 novembre pour officialiser la fusion des tribunaux de commerce de Lille et de Roubaix-Tourcoing, conséquence de la réforme de la carte judiciaire. Epilogue d'une négociation de plus de deux ans, le nouveau tribunal s'installera dans la tour Mercure, à Tourcoing. Il deviendra le troisième de France, après ceux de Paris et de Nanterre.

- Éléphantesque

Laurent Le Mesle, 58 ans, procureur général de la cour d'appel de Paris, va être muté à la Cour de cassation, baptisée *«cimetière des éléphants»*. Ancien conseiller de Jacques Chirac, il laisse ainsi son poste à Jean-Claude Marin, qui pourra à nouveau requérir dans l'affaire Clearstream, en cas d'appel, avec une sévérité qui ravira l'Elysée.

➔ **France-Soir,** Bastien Bonnefous, 27/11/2009

Télé-réalité

Tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne). François Korber, ancien prisonnier de 57 ans ayant passé en trois fois près de la moitié de sa vie à l'ombre, était poursuivi en diffamation par la comptable du centre de détention de Melun qui lui reprochait d'avoir qualifié sur un site Internet, le système de fourniture des télévisions en détention de «racket organisé». En 2004, François Korber avait été transféré à la prison de Melun avec dans son paquetage, un téléviseur qu'il avait acheté 150,92 euros lors de sa précédente détention à Riom (Puy-de-Dôme). Problème, l'établissement seine-et-marnais lui avait ordonné de laisser le poste à la *«fouille»*, lui proposant, à la place, d'en louer un pour 36 euros par mois (...)

Las, ce procès n'a pas eu lieu. La faute à la plaignante qui n'a pas saisi la justice dans les délais, entraînant l'irrecevabilité automatique des poursuites.

En 2006, la très sérieuse Cour des comptes a (...) épinglé le système des *«cantines»*, estimant qu'*«aucune réglementation d'ensemble»* ne le régit et dénonçant les *«différences de traitement»* dans les tarifs pratiqués selon les prisons.

(...) *«Je regrette que le débat sur l'argent en détention n'ait pu avoir lieu»*, a déclaré hors audience l'ancien taulard. Néanmoins, celui-ci a déjà gagné une bataille. Le 6 août, Claude d'Harcourt, directeur de l'administration pénitentiaire, a envoyé une note à tous les directeurs d'établissements en leur expliquant qu'à compter du 1er septembre 2009, *«les personnes incarcérées dans des centres de détention et des maisons centrales (pourront) acheter un poste de télévision»*, mettant ainsi fin au système de location mensuelle. *«C'est à la fois une capitulation formidable de l'administration qui refusait ce droit depuis des années, et un bond en avant pour les 20.000 détenus longues peines qui vont économiser près de 400 euros par an et les dépenser à d'autres besoins»*, s'est réjoui celui que ses anciens camarades de détention surnommaient *«Robin des lois»*.

(...) *«Mon but est simple : me servir des tribunaux pour conquérir de nouveaux droits pour les détenus»*, explique-t-il.

Tribune Bulletin côte d'azur

Annonces légales & INFORMATIONS COMMERCIALES MARCHES PUBLICS



N° 514 Vendredi 4 décembre 2009

RESUME DES VENTES AUX ENCHERES

Nice - Résultats du 03/12/2009

Avocat	Nature des biens	Adjudication
Me Perret Tél : 04.93.85.63.89	**UN APPARTEMENT + UNE CAVE + UN PARKING A NICE Quartier de Cimiez 91 ave des Arènes de Cimiez et 5 ave du Colonel Evans bât F "villa Arcadia"** au 2ème étage 60,66m2 libre - poursuivant trésorier payeur - cahier des charges déposé le 01/10/09 - visites 20/11/09 de 14h à 16h et 25/11/09 de 8h à 10h - **PA 22/10/2009**	**Mise à prix : 180.000 €** **Adjudication : 233.000 €** **Me Mary**

TGI de Grasse - Prochaines ventes

Ventes du jeudi 10/12/2009

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Me Rouch Hervet	**SUR LICITATION UN APPARTEMENT + UNE CAVE + UN PARKING AU CANNET 50 ave du Mont JOli "le Mont Joli"** au 3ème étage 85,25m2 - poursuivant Crédit Agricole Champagne Bourgogne - cahier des charges déposé le 07/10/09 - visites 25/11/09 de 10h à 12h - **AV 30/10/2009**	**200.000 €** **avec faculté de baisse**
Me Rouch Hervet	**SUR LICITATION UN APPARTEMENT + UNE CAVE + UN PARKING A ANTIBES 99 bd Wilson, "le Sante Fe"** au 1er étage 62,70m2 occupé - poursuivant famille Toubol - cahier des charges déposé le 07/10/09 - visites 27/11/09 de 10h à 12h - **AV 13/11/2009**	**61.000 €** **avec faculté de baisse**

Ventes du jeudi 17/12/2009

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
cbt Draillard Tél : 04.97.06.68.02	**UNE PROPRIETE A ANTIBES JUAN LES PINS "Samaratel" ou "Tamisier dénommée "Bijou Cottage" ave des Palmiers** élevé d'un étage avec garage + piscine, occupé - poursuivant Crédit Foncier de Monaco - cahier des charges déposé le 31/07/09 - visites 02/12/09 de 11h à 12h et 09/12/09 de 14h à 15h - **AV 23/10/2009**	**500.000 €**
scp Kieffer et ass Tél : 04.93.34.88.40	**UN STUDIO A CANNES LA BOCCA 25 rte du Village "le Village de la Croix des des Gardes"** 11m2 occupé - poursuivant Me Garnier - cahier des charges déposé le 02/07/09 - visites 30/11/09 de 14h à 15h - **AV 30/10/2009**	**35.000 €**
Cadji & Ass tél : 04.92.18.38.00 Selarl Hautecoeur Ducray	**UN STUDIO de 27 m2 au 1er étage + un PARKING en sous-sol, à Gattières lieudit "Le Pré" 91 route de la Manda,** bien loué - poursuivant : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ile de France - cahier des charges déposé le 29/06/09 (09/00102) - visites : 30/11/09 de 14h à 16h et 8/12/09 de 10h à 12h - **TRIBUCA 05/11/2009**	**26.250 €**
Me Traxelle Tél : 04.97.06.68.80	**UNE PROPRIETE AU TIGNET quartier de la Font du Roure Sud 2896 rte de Draguignan** surélevé d'un étage 220,79m2 occupé - poursuivant Oseo Financement - cahier des charges déposé le 02/11/07 - visites 04/12/09 de 11h à 12h et 11/12/09 de 14h à 15h - **AV 13/11/2009**	**221.100 €**

Ventes du jeudi 07/01/2010

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
cbt Draillard Tél : 04.97.06.68.02	**UN NAVIRE dénommé "Lazio" amarré à GOLFE JUAN chantier naval G. Rodriguez** construit en 1962 longueur de 66 pieds et largeur de 6 pieds, libre - poursuivant sté G. Rodriguez - cahier des charges déposé le 23/09/09 - visites 21/12/09 de 10h à 11h et 04/01/10 de 14h à 15h - **AV 20/11/2009**	**30.000 €** **avec faculté de baisse**

Ventes du jeudi 14/01/2010

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Me Traxelle Tél : 04.97.06.68.80	**SUR SURENCHERE UN APPARTEMENT + UNE CAVE + UNE CHAMBRE + UNE CHAMBRE A BOUYON Lieudit le Village** Au rdj, 1er étage et 2ème étage 51,71m2, 17,88m2 et 19,99m2 libres - poursuivant Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur - cahier des charges déposé le 25/03/09 - visites 08/01/10 de 11h à 12h et 11/01/10 de 14h à 15h - **AV 27/11/2009**	**150.700 €**

TGI de Nice - Prochaines ventes

Ventes du jeudi 10/12/2009

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Me Perret Tél : 04.93.85.63.89	**UN APPARTEMENT A NICE 16 ave Notre Dame** au 4ème étage 64,09m2 libre - poursuivant Trésorier Payeur - cahier des charges déposé le 16/10/09 - visites 01/12/09 de 11h30 à 13h30 et 04/12/09 de 9h à 11h - **PA 29/10/2009**	**80.000 €** **avec faculté de baisse**
Me Perret Tél : 04.93.85.63.89	**UNE MANSARDE A NICE 19 ave Notre Dame** au 5ème étage 8,43m2 - poursuivant Trésorier Payeur - cahier des charges déposé le 23/09/09 - visites 02/12/09 de 14h à 16h et 05/12/09 de 10h à 12h - **PA 29/10/2009**	**6.500 €** **avec faculté de baisse**
Scp Rouillot Gambini Tél : 04.93.80.48.03	**EN UN LOT : 4 PARCELLES DE TERRE sur lesquelles sont édifiées une grande maison inachevée et deux petites constructions en brique, à Roquebillière Plan de Gast,** parcelles G numéro 246 pour une contenance de 6a 39ca, G numéro 247 pour une contenance de 8a 64ca, G numéro 1656 pour une contenance de 23a 12ca, G numéro 1653 pour une contenance de 12a 38ca - poursuivant : Me Elleouet Nicole, Mandataire Judiciaire (Brest) - cahier des charges déposé le 10/09/09 n° 09/00104 - visites 01/12/09 de 14h à 15h - **TRIBUCA 13/11/2009**	**76.300 €**
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**EN DIX LOTS : DIX PARCELLES DE TERRE en friche à Roquebillière Lieudit Plan Gast et Coulomba,** : - 1er lot : parcelle G numéro 285 pour une contenance de 8a 07ca - 2è lot : parcelle G numéro 294 pour une contenance de 7a 70 ca - 3è lot : G numéro 295 pour une contenance de 7a 20ca - 4è lot : G numéro 297 pour une contenance de 1a 12ca - 5è lot: G numéro 739 pour une contenance de 8a 80ca - 6è lot : G numéro 740 pour une contenance de 8a 90ca - 7è lot : G numéro 796 pour une contenance de 5a 70ca - 8è lot : G numéro 1599 pour une contenance de 25a 76ca - 9è lot : G numéro 1601 pour une contenance de 22a 14ca - 10è lot : G numéro 1603 pour une contenance de 25a 77ca - poursuivant : Maître Elleouet Nicole, Mandataire Judiciaire (Brest) - **TRIBUCA 13/11/2009**	**1er lot : 37.122 €** **2è lot : 34.000 €** **3è lot : 33.120 €** **4è lot : 5.152 €** **5è lot : 40.180 €** **6è lot : 40.940 €** **7è lot : 26.220 €** **8è lot : 118.496 €** **9è lot : 101.844 €** **10è lot : 118.542 €**

Ventes du jeudi 17/12/2009

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**EN TROIS LOTS : à Nice 81/83 bd Henri Sappia "Le Panoramer" : 1er lot UNE CAVE (lot 208) UN PARKING EXTERIEUR (lot 302) - à Beausoleil 60 av. Guynemer Copropriété Eugenia 2è lot UN PARKING (lot 69) 3è lot UN PARKING (lot 116)** libres - poursuivant : Me Taddei-Funel, Mandataire Judiciaire - cahier des charges déposé 10/07/09 - visites : Biens à Nice : mardi 8/12/09 de 14h30 à 15h30 - Biens situés à Beausoleil Mardi 8/12/09 de 11h à 12h - **TRIBUCA 30/10/2009**	**1er lot : 1.000 €** **2è lot : 5.000 €** **3è lot : 5.000 €**
Me Randon tél : 04.93.56.32.56	**EN UN LOT : UN APPARTEMENT DE 2 P. (52,36 m2) lot n° 902 (niveau -4 r-d-j) UN PARKING lot 1245 UNE CAVE lot 908 à Nice "Ciel de Fabron" bât. HI 25 av. Joseph Giordan,** loué - poursuivant : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente Perigord - cahier des charges déposé le 23/06/09 - visites : 11/12/09 de 10h à 12h - 14/12/09 de 14h à 16h - **TRIBUCA 30/10/2009**	**75.000 €**
Me Chas Tél : 04.97.03.82.30	**EN 2 LOTS, 1e LOT UN APPARTEMENT + UNE PARKING A NICE 36 ave Henri Matisse et 17 rue Alphonse 1er, 2ème LOT UN GARAGE A NICE 19 rue Alphonse 1er** 1er lot : 65,10m2 occupé - poursuivant M.Niclaus - cahier des charges déposé le 22/09/08 - visites 03/12/09 de 14h à 16h et le 14/15/09 de 14h à 15h - **AV 30/10/2009**	**1er lot : 130.000 €,** **2ème lot : 15.000 €**
Me Rey Joselet Tél : 04.93.87.87.70	**UN IMMEUBLE à usage d'habitation A LA TRINITE les résidences la Plana, "Hameaux la Renardière"** comprenant maison sur 2 étages occupé - poursuivant Barclays Bank - cahier des charges déposé le 29/12/06 - visites 07 et 14/12/09 de 14h30 à 15h30 - **PA 29/10/2009**	**60.000 €**
Me Armengau Tél : 04.93.55.08.74	**UN APPARTEMENT + UNE CAVE + UN LOCAL A USAGE DE GARAGE A NICE "Résidence le Lyautey" bloc II 51 ave Henri Matisse** au 4ème étage 44,68 m2 libre - poursuivant trésorier payeur - cahier des charges déposé le 29/10/09 - visites 09/12/09 de 9h à 11h et 11/12/09 de 9h à 11h - **AV 06/11/2009**	**50.000 €** **avec faculté de baisse**
Me Perret Tél : 04.93.85.63.89	**UNE PARCELLE DE TERRE A ASPREMONT Lieudit Caire du Collet** 7a 51ca libre - poursuivant trésorier payeur - cahier des charges déposé le 23/09/09 - visites 12/12/09 de 10h à 12h - **PA 05/11/2009**	**80.000 €** **avec faculté de baisse**
Selarl Hautecoeur Ducray tél : 04.93.16.36.93	**UN APPARTEMENT de 4 P de 91,54 m2 au 7è étage, UNE CAVE + UN PARKING, à Nice "Résidence l'Ariane" 20 rue Amédée VII Comte Rouge et rue Guiglionda de Sainte Agathe, Bât K , escalier 3** libre - poursuivant : Banque Patrimoine Immobilier - cahier des charges déposé le 21/12/2006 n° 06/200 - visites : 4/12/09 et 9/12/09 de 14h à 15h30 - **TRIBUCA 13/11/2009**	**70.000 €**
Me Perret Tél : 04.93.85.63.89	**EN 3 LOTS : 1er lot UN APPARTEMENT + UNE CAVE A NICE 12 rue Edouard Dalmas, 2ème lot UN LOCAL COMMERCIAL + UNE CAVE ET 2 PARKINGS, 3ème lot UN LOCAL COMMERCIAL + UNE CAVE + 2 PARKINGS A NICE 15 rue Edouard Dalmas, dénommée "résidence Ersilia"** 4ème étage 2PP, occupé - poursuivant trésorier payeur - cahier des charges déposé le 22/10/09 - visites 1er lot 05 et 12/12/09 de 10h à 12h et 2ème et 3ème lots 09 et 11/12/09 de 15h à 17h - **PA 12/11/2009**	**1er lot : 130.000 €,** **2ème lot : 140.000 €,** **3ème lot : 110.000 €** **avec faculté de baisse**
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**EN UN LOT : UN APPARTEMENT de type F3 (lot 38) et UNE CAVE (lot 22) à Roquebillière "Le Cervagne" Lieudit Ribes de Cervagnes,** loué - poursuivant : Me Elleouet Nicole, mandataire judiciaire - cahier des charges déposé le 18/09/09 n° 09/00123 - visites : 01/12/09 de 15h30 à 16h30 - **TRIBUCA 20/11/2009**	**76.300 €**

Autres ventes

Ventes du mardi 08/12/2009

	Nature des biens	Mise à prix
Chambre des Notaires des AM	**VENTE A 14H30 ENSEMBLE DE LOCAUX à USAGE DE BUREAUX A NICE Palais Gretry 4 rue Louise Ackermann 3 Square Marc Antoine Charpentier** sur 3 niveaux libres 1.415,76 m2 - renseignements 06.20.87.71.31 - **AV 06/11/2009**	**1.900.000 €**

Appels d'Offres



Ville de CAGNES-SUR-MER

Avis de marché - Travaux

Travaux d'aménagement et d'amélioration des bâtiments communaux et de leurs annexes

Section I : pouvoir adjudicateur
I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :
Ville de Cagnes sur Mer, BP79, à l'attention de M. le Maire de Cagnes sur Mer, Service de la Commande Publique -Appels d'offres-, F-06802 Cagnes-sur-Mer. Tél. 04.93.22.19.31. Fax 04.93.22.19.84.
Adresse(s) internet : Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr/.
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s).
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s).
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s).
I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :
Collectivité territoriale.
Section II : objet du marché
II.1) Description
II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :
Travaux d'aménagement et d'amélioration des bâtiments communaux et de leurs annexes (y compris jardins publics et terrains communaux).
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services : Travaux. Exécution.
Lieu principal d'exécution : cagnes sur mer, 06800 Cagnes-sur-Mer.
Code NUTS FR823.
II.1.3) L'avis implique :
L'établissement d'un accord-cadre.
II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :
II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :
Travaux d'aménagement et d'amélioration des bâtiments communaux et de leurs annexes (y compris jardins publics et terrains communaux)
Le marché est un marché fractionné à bons de commande passé, pour une durée de quatre ans à compter du 15/02/2010 ou de la notification du marché, en cas de notification postérieure à cette date.
S'agissant d'un marché à bons de commandes, la description des ouvrages et leurs spécifications techniques seront indiquées, à l'occasion de chaque commande, dans le devis descriptif et estimatif dressé par l'entreprise et vérifié par le maître d'œuvre, sur la base des prix publiés au bordereau de prix BATIPRIX en vigueur au moment de la commande.
Certains travaux devront être exécutés, impérativement, au cours de différentes périodes de congés scolaires.
Les travaux ne comportent qu'une tranche et sont répartis en lots traités par marchés séparés et définis comme suit :
Lot n° 1 : Travaux de peinture et de ravalement
Lot n° 2 : Travaux de maçonnerie
Lot n° 3 : Travaux d' étanchéité
Lot n° 4 : Travaux de couverture - zinguerie
Lot n° 5 : Travaux de plomberie
Lot n° 6 : Travaux de menuiserie bois
Lot n° 7 : Travaux de vitrerie - métallerie
Lot n° 8 : Travaux d' électricité
Lot n° 9 : Travaux de menuiserie alu pvc
Lot n° 10 : Travaux de faux plafond - sol moquette
Lot n° 11 : Fourniture et/ou travaux de pose de clôtures
Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.
Les entreprises pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.
II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45000000.
II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Oui.
II.1.8) Division en lots :
Division en lots : Oui.
Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.
II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non.
II.2) Quantité ou étendue du marché
II.2.1) Quantité ou étendue globale :
Lot n°1 : Travaux de peinture et de ravalement : Montant minimal quadriennal: 500.000 euros ht
Lot n°2 : Travaux de maçonnerie : Montant minimal quadriennal : 350.000 euros ht
Lot n°3 : Travaux d'étanchéité : Montant minimal quadriennal: 350.000 euros ht
Lot n°4 : Travaux de couverture - zinguerie : Montant minimal quadriennal : 350.000 euros ht
Lot n°5 : Travaux de plomberie : Montant minimal quadriennal : 350.000 euros ht
Lot n°6 : Travaux de menuiserie bois : Montant minimal quadriennal : 500.000 euros ht
Lot n°7 : Travaux de vitrerie - métallerie : Montant minimal quadriennal : 350.000 euros ht
Lot n°8 : Travaux d'électricité : Montant minimal quadriennal : 350.000 euros ht
Lot n°9 : Travaux de menuiserie alu pvc: Montant minimal quadriennal : 350.000 euros ht
Lot n°10 : Travaux de faux plafond - sol - moquette : Montant minimal quadriennal: 350.000 euros ht
Lot n°11 : Fourniture et/ou travaux de pose de clôtures : Montant minimal quadriennal: 150.000 euros ht
II.2.2) Options : Non.
Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) Conditions relatives au contrat
III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:
Pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000euros HT, chaque acompte fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5 % dans les conditions prévues aux articles 101 à 103 du Code des marchés publics.
L'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande prévue à l'article 105 du Code des marchés publics. Si les deux parties en sont d'accord, cette garantie à première demande pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire.
III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Le montant de l'avance est déterminé par application de l'article 87 du Code des marchés publics sauf renoncement du titulaire porté à l'acte d'engagement suivant les modalités suivantes.
Cette avance est égale à 5 % d'une somme égale à douze fois le montant minimum divisé par la durée du marché exprimée en mois.
Modalités essentielles de financement et paiement :
- Avance
- Mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique
- Délai global maximum de paiement : 40 jours
- Intérêts moratoires : le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept (7) points.
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération seront inscrits au budget ville- section investissement.
III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés.
Conformément à l'article 51-VI du Code des marchés publics la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :
- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
- En qualité de membres de plusieurs groupements.
III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.
III.2) Conditions de participation
III.2.4) Marchés réservés : Non.
Section IV : Procédure
IV.1)Type de procédure
IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.
IV.2) Critères d'attribution
IV.2.1) Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
1. taux de rabais sur le bordereau BATIPRIX. Pondération : 40.
2. valeur technique de l'offre : (moyens humains 10%, moyens matériels 10%, provenance et qualité des fournitures et matériaux proposés 10%). Pondération : 30.
3. réactivité - disponibilité : (délais de visite de chantier 5%, délais de remise de devis 5%, délais d'approvisionnement 5%, dans le cas ou l'entreprise s'engage sur des délais inférieurs à ceux mentionnés dans le CCP), les délais doivent être exprimés en jours ouvrés. en cas de mention d'une fourchette, c'est le maximum de la fourchette qui sera pris en compte pour le jugement des offres.. Pondération : 15.
4. hygiène et sécurité. Pondération : 5.
5. organisation et qualité. Pondération : 5.
6. développement durable. Pondération: 5.
IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non.
IV.3) Renseignements d'ordre administratif
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 7 janvier 2010 - 16:30.
Documents payants : non.
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
7 janvier 2010 - 16:30.
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: français.
IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres).
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) Il s'agit d'un marché périodique : Oui.
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : dans 44 mois.
VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/ programme financé par des fonds communautaires : Non.
VI.3) Autres informations :
L'offre doit comprendre un dossier de candidature comprenant l'ensemble des pièces ci-après, entièrement complétées, et signées sous peine de non recevabilité :
1°) Une Déclaration du candidat sur imprimé DC 5 ou équivalent sur papier libre comportant une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (interdictions de soumissionner).
http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm
2°) Une Lettre de candidature sur imprimé DC 4 ou équivalent sur papier libre comprenant le cas échéant habilitation du mandataire par ses co-traitants établie par le mandataire commun précisant le nom et l'adresse du mandataire et comportant les certificats de chaque co-traitant donnant pouvoir au dit mandataire d'engager le groupement (formulaire à fournir dans le cas où le candidat se présente en groupement).
http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm
3°) Une présentation de l'entreprise :
- Le chiffre d'affaires des trois dernières années ou exercices clos.
- Le détail des moyens dont l'entreprise dispose en personnels, et matériels.
- La liste des marchés de même type exécutés avec une collectivité de moins de trois ans en services, fournitures, prestations intellectuelles, et cinq ans en travaux (en cas de sous-traitance préciser la partie sous-traitée), dans le cas ou le candidat possède des références (en cas d'absence de cette liste le candidat sera considéré comme n'ayant pas de références, et l'absence de cette liste ne rendra pas à elle seule la candidature irrecevable).
Il est rappelé aux candidats que le signataire des documents doit être dûment habilité à engager le candidat sous peine d'annulation de l'attribution du marché.
Pour chaque co-traitant ou sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, dûment remplis et signés l'ensemble des documents énumérés aux 1° et 3° ci-dessus.
Le retrait des dossiers de consultations de entreprises et la transmission des réponses par voie électronique sont autorisés, via le service :
https://www.marches-securises.fr
Maître d'ouvrage : Ville de Cagnes sur Mer (06)
Toutes les pièces devant figurer dans la candidature et l'offre devront être au format PDF.
Le DC 4 et le Dc5 doivent être signés électroniquement.
L'Acte d'engagement et ses annexes devront être signés électroniquement.
La Ville de Cagnes sur Mer accepte les certificats électroniques émis par une Autorité de certification reconnue par le Ministère de l'économie et des finances.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 26 novembre 2009.
VI.4) Procédures de recours
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : informations importantes relatives aux voies de recours
* Médiation : l'organe chargé des procédures de médiation est le CCIRAL (Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges en matière de marchés publics), Bd Paul Peytral,13282 Marseille Cedex 20, tél. : 04.91.15.63.74, fax : 04.91.15.61.90.
* Recours contentieux: l'instance compétente est le Tribunal Administratif de Nice, 33 Bd Franck Pilatte B.P. 4179, F-06000 Nice. Tél. : 04.92.04.13.13, fax : 04.93.55.78.31
* Délais de recours : dans le cadre du référé pré-contractuel, la requête devra être introduite avant la signature du contrat conformément aux articles L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative.
Dans le cadre du recours pour excès de pouvoir, la requête devra, sous peine d'irrecevabilité, être introduite dans un délai de deux mois suivant la notification ou la publication de la décision attaquée (articles R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative).
Dans le cadre du recours ouvert par l'arrêt du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, "Société Tropic Travaux Signalisation", la requête devra être introduite dans un délai de deux mois courant à partir de la publicité de la conclusion de ce contrat.
Les voies et modalités de recours sont explicitées notamment par les articles L.2131-8 et L.2131-9 du Code général des collectivités territoriales et R.411-1 à R.411-7 du Code de justice administrative.
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 26 novembre 2009.

4



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 6
Services
- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Communauté Agglomération Sophia Antipolis.
Correspondant : M. le président de la CASA, les genêts 449, route des crêtes B.P. 43, 06901 Sophia Antipolis Cedex, tél. : 04-89-87-70-60
télécopieur : 04-89-87-70-61.
Adresse internet du profil d'acheteur :
http://www.marches-securises.fr.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :
Services généraux des administrations publiques, Compétences transférées par les communes de la communauté d'agglomération.
Objet du marché :
service d'assistance et d'aide à la décision par téléphone, télécopie et courriel.
Catégorie de services : 27.
L'avis implique un marché public.
Caractéristiques principales :
la présente consultation a pour objet un service d'assistance et d'aide à la décision par téléphone, télécopie et courriel au profit de la casa. A titre indicatif, la date prévisionnelle d'exécution des prestations, objet du présent marché, est fixée au mois de janvier 2010
Refus des variantes.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :
oui.
Prestations divisées en lots : non.
Durée du marché ou délai d'exécution :
12 mois à compter de la notification du marché.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits au Budget général primitif de l'exercice de l'année 2010 -section fonctionnement - financement sur fonds propres.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
groupement conjoint ou solidaire avec mandataire solidaire.
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures :
capacités professionnelles, techniques et financières, au vu des justificatifs de candidature produits.
Situation juridique - références requises :
- lettre de candidature DC 4 ou équivalent
- déclaration du candidat Dc5 ou équivalent ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
Capacité économique et financière
- références requises :
- justificatifs des capacités financières du candidat, une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, auxquels se réfère le présent marché, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles, excepté pour les sociétés nouvellement créées
Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - déclaration indiquant les effectifs du candidat,
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- liste des principaux services similaires effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du présent marché.
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.
Marché réservé : non.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Une enchère électronique ne sera pas effectuée.
Type de procédure :
procédure adaptée.
Date limite de réception des offres :
21 décembre 2009, à 12 heures.
Délai minimum de validité des offres :
120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Autres renseignements :
Renseignements complémentaires : en application de l'article 56 du Code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :
www.marches-securises.fr.
- Identifiant : Ca-Sophia-Antipolis _06_ 20091130_01.
Date d'envoi du présent avis à la publication :
30 novembre 2009.
Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.
Correspondant : direction des marchés publics, les genêts 449, route des crêtes B.P. 43, 06901 Sophia Antipolis Cedex, tél. : 04-89-87-70-60
télécopieur : 04-89-87-70-61,
adresse internet : http://www.marches-securises.fr.
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.
Correspondant : direction des marchés publics, les genêts 449, route des crêtes B.P. 43, 06901 Sophia Antipolis Cedex
tél. : 04-89-87-70-60
télécopieur : 04-89-87-70-61
adresse internet : http://www.marches-securises.fr.

87

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18 rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
Etablissement public de coopération intercommunale.
SYNDICAT DEPARTEMENTAL de L'ELECTRICITE et du GAZ.
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Tél. : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16.
Email : president@sdeg06.fr.
Représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : appel d'offres ouvert.
3/ **Objet du marché** :
a/ type de marché : Travaux d'éclairage public.
b/ fourniture & pose de : lanternes de style, candélabres routiers, fourreaux et câbles.
c/ lieu d'exécution : Commune de AMIRAT, place de St FERREOL, QT Piedagou, l'Hubac.
d/ délais d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par le candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 22 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers** :
Les dossiers doivent être retirés dès la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL de l'ELECTRICITE et du GAZ.
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40.
b) sur le site internet du Syndicat Départemental de l'Electricité & du Gaz.
http://www.sdeg06.fr - rubrique "appel d'offres" ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON.
Ou directement sur le site de la société KLEKOON.
http://www.klekoon.com/marches-publics - rubrique "téléchargement de DCE".
5/ **Critères de sélection des offres** :
- prix 70%.
- rapidité d'exécution 15%.
- qualité de l'entreprise 15%.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais**
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises :
Le 26/01/10 à 17 h 00.
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL de l'ELECTRICITE et du GAZ.
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats**.
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du Code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL de l'ELECTRICITE et du GAZ.
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
9/ **Date d'envoi, de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** : 02/12/09.

218

Avis d'Attribution



Résultat de marché

Section I : Pouvoir adjudicateur
Nom adresses et point(s) de contact :
Ville de Nice, 5 rue de l'hôtel de ville, à l'attention de M. le Maire de Nice, F-06364 Nice Cedex 4. Tél. 04 97 13 44 70.
E-mail : michele.trietti@ville-nice.fr.
Fax 04 97 13 29 19.
Type de pouvior adjudicateur et activité(s) principale(s) :
Collectivité territoriale.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.
Section II : Objet du marché
Description
Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :
Souscription du contrat d'assurance " Responsabilité civile et risques annexes".
Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :Services.
Catégorie de service : n° 6a.
Code NUTS FR823.
L'avis implique :
Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
Souscription du contrat d'assurance "Responsabilité civile et risques annexes ".
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 66516000.
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :Oui.
Section III : Procédure
Type de procédure : Ouverte.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
1. tarification. Pondération : 60.
2. modalités de gestion du contrat et des dossiers de sinistres par la compagnie et/ou l'intermédiaire. Pondération : 40.
Une enchère électronique a été utilisée : Non.
Renseignements d'ordre administratif
Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 3632.
Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : oui
Avis de marché :
Numéro de l'avis au JO : 2009/S166-240393 du 29/08/2009.
Autres publications antérieures :
Numéro de l'avis au JO : 2009/S69-100166 du 09/04/2009.
Section IV : Attribution du marché :
INTITULÉ : Souscription du contrat d'assurance"
Responsabilité civile et risques annexes "
Date d'attribution du marché : 24/11/2009
Nombre d'offres reçues : 4
Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché aété attribué :
PNAS (groupement Areas Dommages), 159 rue des Faubourg Poissonnière, F-75009 Paris.
Section V : Renseignements complémentaires
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :
Non.
Autres informations :
Durée du Marché
Le contrat est souscrit à effet du 1er janvier 2010 pour une durée de 5 ans avec faculté pour les deux parties de résiliation annuelle sous préavis de 4 mois avant l'échéance du 1er janvier.
Estimation de l'administration : 350 000 euros (T.T.C.)
Montant du Marché : 218 087euros (T.T.C.).
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27 novembre 2009.
Références de l'avis initial paru au BOAMP
Parution n° : 167 B, annonce n° 131 du 1er septembre 2009.
Procédures de recours :
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Nice, 33, boulevard Franck Pilatte, F-06300 Nice.
Tél. 04 92 04 13 13.
Organe chargé des procédures de médiation :
Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges en matière de marchés publics de Marseille, boulevard Paul Peytral, F-13282 Marseille Cedex 20. Tél. 04 91 15 63 74. Fax 04 91 15 61 90.
Introduction des recours :
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s)
délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 17 Novembre 2009 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des marchés et appel d'offres 45 rue Gioffredo 06364 Nice Cedex 04 4ème étage
Tél 04.97.13.44.70
Fax 04.97.13.29.19
Mail : michele.trietti@ville-nice.fr"
Date d'envoi du présent avis :
27 novembre 2009.

20



Avis d'attribution
Marché de travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Vésubie-Mercantour
Correspondant : Monsieur Gaston FRANCO BP 4 - 06450 ROQUEBILLIERE
Référence de l'AAPC : publié le 14/08/2009 dans "La Tribune" et le 13/08/2009 dans "Nice-Matin"
Objet du marché : Assainissement, adduction en eau potable, extension des réseaux au Quartier Sclos.
Critères d'attribution retenus : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
- valeur technique de l'offre
- prix de l'offre
- délai
Type de procédure : procédure adaptée
Nom du titulaire : Société SBTP ZA du Pra d'Agout 06450 Saint-Martin Vésubie
Montant final du marché attribué (HT) : 115.416.00€
Date d'attribution du marché : 05 Novembre 2009
Date d'envoi du présent avis à la publication : 01 décembre 2009

131

RESUME DES MARCHES ET ENQUETES PUBLICS

Récapitulatif des annonces parues dans les A.M. entre le 27 novembre et le 3 décembre 2009

Appels d'offres

■ **C.A.F.A.M Téléphone : 04-93-53-81-46, Télécopieur : 04-93-53-81-97** prestations de rondes et de télésurveillance pour la Caisse d'allocations Familiales des Alpes-Maritimes date limite 17/12/09 à 11h30 **BOAMP 27/11/2009**
■ **C.c.a.s. de Cannes Tél : 04.93.06.32.35** Progiciel de gestion des ressources humaines date limite 18/12/09 à 12h **PA 26/11/2009**
■ **Cci Fax : 04 93 13 75 00** prestations de transport de passagers pour la navette gratuite du port de nice date limite 28/12/09 à 16h **BOAMP 28/11/2009**
■ **Cci Téléphone : 04-93-13-73-34, Télécopieur : 04-93-13-75-00** travaux de collecte et de transfert des eaux usées des navires vers le réseau communautaire. date limite 16/12/09 à 16h **BOAMP 28/11/2009**
■ **CHU de Nice Tél. : 04 92 03 46 84** fourniture de Dispositifs Médicaux Spécialisés 2009 date limite 28/12/09 à 16h **BOAMP 28/11/2009**
■ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VESUBIE MERCANTOUR Tél : 04.93.02.60.20 - Fax : 04.93.02.61.36** Animination d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat date limite 15/01/10 à 17h **NM 03/12/2009**
■ **COMMUNAUTE URBAINE NICE COTE D'AZUR Téléphone : 04-89-98-10-00, Télécopieur : 04-89-98-10-33** evaluation du Plan Local pour l'insertion et l'emploi sur la période 2007-2009 date limite 21/12/09 à 17h **BOAMP 01/12/2009**
■ **COMMUNAUTE URBAINE NICE COTE D'AZUR Téléphone : 04-89-98-10-00, Télécopieur : 04-89-98-10-33** mission d'assistance technique et de suivi des financements européens pour le Plan Local pour l'insertion et l'emploi (Plie). date limite 17/12/09 à 17h **BOAMP 27/11/2009**
■ **COMMUNAUTE URBAINE NICE COTE D'AZUR Tél : 04.89.98.10.00 - Fax : 04.89.98.10.33** Acquisition et livraison de constructions modulaires transportables à usage professionnel date limite 04/01/10 à 17h **AV 27/11/2009**
■ **COMMUNAUTE URBAINE NICE COTE D'AZUR Tél : 04.89.98.10.00** Exploitation global des installations d'éclairage public de la communauté urbaine hors Nice date limite 29/12/09 à 17h **MO 27/11/2009**
■ **COMMUNAUTE URBAINE NICE COTE D'AZUR Tél : 04.89.98.18.17** Réhaussement, fourniture et pose de fontes et voiries sur les ouvrages des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales date limite 28/12/09 à 17h **MO 27/11/2009**
■ **Conseil Général des A-M Tél : 04.97.18.73.65 - Fax : 04.89.04.29.89** Remise à niveau de la gestion technique centralisée des bâtiments du Cadam date limite 22/12/09 à 15h30 **NM 03/12/2009**
■ **Conseil Général des A-M Tél : 04.97.18.70.60 - Fax : 04.97.18.67.50** Mise sous plis, l'adressage, l'affranchissement et le dépôt postal du journal du département date limite 11/01/10 à 16h **NM 02/12/2009**
■ **Conseil Général des A-M Télécopieur : 04-89-04-29-89** caserne Lympia travaux de réhabilitation des façades, fenetres, toitures et abords proches. date limite 18/12/09 à 15h30 **BOAMP 01/12/2009**
■ **Conseil Général des A-M Téléphone : 04-89-04-29-18, Télécopieur : 04-97-18-60-45** assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du Plan Climat du département des Alpes-Maritimes date limite 11/12/09 à 16h30 **BOAMP 27/11/2009**
■ **Conseil Général des A-M Tél : 04.97.18.60.00 - Fax : 04.89.04.20.30** RD 6202 bis, section sud, raccordement à l'autoroute A8 mission de contrôle extérieur, contrôles des matériaux et de la mise en oeuvre date limite 07/01/10 à 16h **NM 30/11/2009**
■ **Conseil Général des A-M Fax : 04.89.04.29.89** Caserne Lympia travaux de réhabilitation des façades date limite 18/12/09 à 15h30 **NM 30/11/2009**
■ **Conseil Général des A-M Tél : 04.89.04.29.18 - Fax : 04.97.18.60.45** Assistance à maitrise d'ouvrage pour le suivi du plan climat du département des Alpes Maritimes date limite 11/12/09 à 16h30 **NM 27/11/2009**
■ **CONSEIL GENERAL DU VAR Tél : 04.94.91.69.18 - Fax : 04.94.93.54.76** Réalisation de deux DVD pour chacune des 4 expositions de la programmation 2010 et 2011 de l'hôtel des Arts date limite 04/01/10 à 16h **NM 02/12/2009**
■ **COTE D'AZUR HABITAT Tél : 04.93.18.76.53 - Fax : 04.93.18.76.13** Constuction de 18 logements situés 106 ave Ste Marguerite Nice date limite 06/01/10 à 16h **MO 27/11/2009**
■ **CROUS DE NICE TOULON** entretien locaux communs résidences universitaires Madeleine, Dolines, Newton et ponctuellement studio de ces résidences date limite non communiqué **BOAMP 30/11/2009**
■ **Grasse Tél : 04.97.05.50.00** Habillement pour la Police Municipale date limite 06/01/10 à 16h **AV 27/11/2009**
■ **Lucéram Tél : 04.93.12.31.00 - Fax : 04.93.12.30.59** Construction d'un hangar à bois de 1000m2 en structure métallique, pour production de plaquettes forestières avec centrale photovoltaique intégrée en toiture date limite 15/12/09 à 16h **NM 27/11/2009**
■ **Mairie de Nice Téléphone : 04-97-13-32-29,** achat de fournitures d'imprimerie date limite 09/12/09 à 16h **BOAMP 27/11/2009**
■ **Mairie de Nice Tél : 04.97.13.44.70 - Fax : 04.97.13.29.19** Mise à disposition de personnel de sécurité pour les spectacles et manifestations de la ville date limite 05/01/10 à 16h **PA 26/11/2009**
■ **Mairie de Nice Tél : 04.97.13.44.70 - Fax : 04.97.13.29.19** Réhabilitation du bâtiment communal de l'Aigle d'Or à Nice 4 place St François date limite 19/01/10 à 16h **TRIBUCA 27/11/2009**

Avis d'attribution

■ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VESUBIE MERCANTOUR** Assainissement, adduction en eau potable, extension des réseaux au quartier Sclos - SBTP : 115.416 € HT **NM 03/12/2009**
■ **COMMUNAUTE URBAINE NICE COTE D'AZUR** Renouvellement du réseau EU ave de Vauban à St Laurent du Var - SARL NICOLO : 83.035 € HT **MO 27/11/2009**

Enquêtes publiques

■ **COMMUNAUTE URBAINE NICE COTE D'AZUR** 2ème avis d'enquête : modification N° 10 du plan d'occupation des sols Du 20/11/09 au 23/12/09 **PA 26/11/2009**
■ **Saint Martin Vésubie** 1er avis d'enquête : plan local d'urbanisme Du 14/12/09 au 15/01/10 **PA 26/11/2009**

Les informations reprises dans nos "Résumés" n'ont aucun caractère légal et sont publiées uniquement à titre documentaire à partir des éléments que nous avons pu réunir. Nos lecteurs se reporteront utilement au journal ayant publié l'annonce légale :
● TRIBUCA = Tribune Bulletin Côte d'Azur ● NM = Nice Matin ● L'I = L'Indépendant ● Pat = Le Patriote ● PA = Les Petites Affiches ● PAM = Pays des Alpes Maritimes ● AV = L'Avenir ● MO = Moniteur ● PN/PC = Petit Niçois/Cannois ● BO = Bodacc ● Boamp = Bulletin officiel d'annonces des Marchés Publics

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

■ **CC :** commissaires aux comptes
■ **CIA:** clôture pour insuffisance d'actif
■ **FP :** faillite personnelle
■ **IG :** interdiction de gérer
■ **PA :** poursuite d'activité

RESUME DES INFORMATIONS COMMERCIALES

Récapitulatif des annonces parues dans les A.M. entre le 27 novembre et le 3 décembre 2009

FONDS DE COMMERCE

VENTES

■ **AURIBEAU SUR SIAGNE - Béatrice, Vanessa et Christophe Crollanti / sarl Entreprise Générale du Bâtiment** - Mc Carrelage ; 528 haut che du Couloubrier - bâtiment ; 31.500 € - Opp. : au fonds - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **CANNES - Richard Teissiere / sarl Auto Ecole Gallia** - 18 rue Louis Nouveau - auto école ; 60.000 € - Opp. : Office Notarial 5 rue Masséna le Cannet - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **LE CANNET - Luc Gastaldi / sarl Jlm Assurances** - 109 bd Sadi Carnot - courtage en assurances ; 300.000 € - Opp. : au fonds - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **NICE - sarl Pizza Napoli / sarl Fedullo Pizzas** - 4 ave Desambrois - pizzeria ; 55.000 € - Opp. : Me Chemla 7 ave Desambrois Nice - **TRIBUCA 27/11/2009**

LOCATIONS GÉRANCES

■ **AURON - sarl le Farban / sarl les Voisins** - plateau des Chastellares - loc ; restaurant - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **CAGNES SUR MER - sarl Bvr / sarl Ama** - Coté Jardin ; 24 ave Auguste Renoir - loc ; snack - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **NICE - Michel Espade / Lidia Budetta** - 19 rue Barla - résil ; boulangerie - **TRIBUCA 27/11/2009**

BODACC

■ **ANTIBES - So Fast / Mélinda Mohamed Ben Ali** - 59 bd Wilson - snack ; 30.000 € - Opp. : cbt Aacs Immo 8 ave Guillabert Antibes - **BO 01/12/2009**
■ **ANTIBES - sarl Bar le Longchamp / sarl Just A Drinck** - 59 ave Philippe Rochat - bar glacier PMU ; 250.000 € - Opp. : Me Poulain 80 ave de Nice Cagnes sur Mer - **BO 26/11/2009**

SOCIETES

CONSTITUTIONS

■ **ANTIBES - sarl Spm France** - alimentation - 107 rte de St Jean -Yves Blanquer - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES - sarl Pentelma** - maçonnerie - 174 che des Prés-Claude et Olivier Fiengo - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES - sci Villa Opuntia** - opérations immobilières - 26 ave des Pins du Cap-Tatiana et Degtiareva Vilskaya - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES - sci Sous le Pin** - opérations immobilières - 200 ave Malespine-Oleg Viyugin - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES - sarl Atmosphère Galerie Dépôt Vente** - dépôt vente tous objets - 12/14 ave Guillabert-Sophie Jumelle - **TRIBUCA 27/11/2009**

DISSOLUTIONS - CLÔTURE

■ **ANTIBES - eurl Net Prod** - 2 ave du 24 Aout - Clôture - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES - eurl Net Prod** - 2 ave du 24 Aout - Dissolution - Liqu. Franck Dabi - Corr. au siège - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES - sarl Sud Bati Concept** - 10 ave Grand Cavalier - Dissolution - Liqu. Youssef Bouchoucha - Corr. 9 bd Gnl Vautran C/O Abc Secrétariat Antibes - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **BIOT - sarl Azur Biz** - 840 bd de la Source - Dissolution - Liqu. SimonHale - Corr. au siège - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **CAGNES SUR MER - sarl Sud Est Fournitures Etiquetages** - 55 che du Val Fleuri les Jardins de la Palombière B1 - Dissolution - Liqu. Hélène Laprevote - Corr. au siège - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **CARROS - sarl Galerie Pierre Colt** - 5ème ave - Clôture - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **CARROS - sa Laboratoires Arkomedika** - 1ère ave - Dissolution sans liquidation - Liqu. sa Laboratoires Arkopharma - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **GOLFE JUAN - sas Premium Yachts France** - Port Camille Raylon - Clôture - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **GRASSE - sarl Ars Gaz Elec** - 1 rue du 8 Mai - Dissolution - Liqu. Jean Pierre Rochet - Corr. au siège - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **GRASSE - sarl Boucanier et Fils** - 2 place aux Aires - Clôture - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **JUAN LES PINS - sarl le Glacier Belge** - 9 rue de l'Oratoire - Clôture - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **LE CANNET - sarl Garage Jeanne d'Arc** - 2 rue Casimir Raynaud le Grand Rubrent - Dissolution - Liqu. Michel Danloup - Corr. au siège - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **LE CANNET - sarl C 2 K Sud** - 34 rue Notre Dame des Anges 1 allée des Réservoirs les Iris - Dissolution - Liqu. Fabrice Tosi - Corr. au siège - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **MANDELIEU LA NAPOULE - sarl Crgi Mandelieu** - 795 ave du Gnl de Gaulle - Dissolution sans liquidation - Liqu. sarl Crgi - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **MANDELIEU LA NAPOULE - sarl Jfb Diffusion** - 77 bd de l'Esterel - Clôture - **TRIBUCA 27/11/2009**

TRIBUNAUX DE COMMERCE

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

■ **CANNES -** sarl Jam 11 rue Hélène Vagliano - Jgt 17/11/09 - Rep. des créanciers Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **CANNES -** sarl Edicis 29 bd de la Ferrage - Jgt 17/11/09 - Rep. des créanciers Me Garnier - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **JUAN LES PINS -** sarl Amv le San Marco 35 ave Charles Guillaumont - Jgt 20/11/09 - Rep. des créanciers Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **LA ROQUETTE SUR SIAGNE -** sarl Sté Nelle Dalmasso 960 ch du Nid du Loup - Jgt 17/11/09 - Rep. des créanciers Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **MOUANS SARTOUX -** sarl Sirocco Matih 460 ave de la Quiera - Jgt 17/11/09 - Rep. des créanciers Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **MOUGINS -** sarl Pns 970 rte de Vallauris - Jgt 17/11/09 - Rep. des créanciers Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **MOUGINS -** sarl Lpa Sécurité 45 all des Ormes - Jgt 17/11/09 - Rep. des créanciers Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ST LAURENT DU VAR -** sarl Cllt 562 che des Rascas - Jgt 20/11/09 - Rep. des créanciers Me Arnaud - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **LE BROC -** sarl Sonet 68 rte de la Digue - Jgt 16/11/09 - Rep. des créanciers Me Garnier - **AV 27/11/2009**

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

■ **ANTIBES -** sarl Jeco 8 ave Philippe Rochat - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Arnaud - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES -** William Rabey 22 bis bd du Valclaret - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Arnaud - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES -** Antoine Penagos 502 che de la Suquette - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Arnaud - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES -** sarl Ax Home Immobilier 825 che Rabiac Estagnol - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Arnaud - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES -** sarl Ampm Crew Solutions 50 ave Robert Soleau - Jgt 20/11/09 - Liqu. selarl Gauthier Sohm - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES -** Nicolas Gaubey 29 rue de la République - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES -** sarl Batiment Maçonnerie Service 14 bis ave St Exupéry - Jgt 20/11/09 - Liqu. selarl Gauthier Sohm - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **ANTIBES -** sarl l'Atelier du Cadre 27 rue James Close - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Cardon - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **BIOT -** sarl Lotto + Organisation 1050 rte de la Mer - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Arnaud - **TRIBUCA 27/11/2009**
■ **BIOT -** sas France Internet Domain Register 400 ave Roumanille - Jgt 20/11/09 - Liqu. Me Arnaud - **TRIBUCA 27/11/2009**

CONSTITUTIONS

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT DUPOURQUE BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27, cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.01.99.77

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à SAINT LAURENT DU VAR du 17/11/09, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **PHARMACIE PICARD**.
Nome commercial :
PHARMACIE CENTRALE.
Siège social : 311 avenue du Général Leclerc, 06700 SAINT LAURENT DU VAR.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Objet : acquisition et exploitation de l'officine de pharmacie sise 311 avenue du Général Leclerc, 06700 SAINT LAURENT DU VAR.
Capital social : 30.000 €.
Associée gérante : Mme Catherine PICARD, née MALOCHET, demeurant à VALBONNE (06560), 19 hameau des Cigales, 112 chemin de la Veyrière.
La société sera immatriculée au RCS d'ANTIBES.
La gérance

1

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/11/09 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SCI.
Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration, l'exploitation, la cession des biens propriété de la société, l'entretien et l'aménagement de ces biens.
Dénomination : **"FLORETTE"**.
Siège social : 10 rue St François de Paule 06300 Nice.
Capital : 1 600 €.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.de Nice.
Gérant : Mr Alexis MANCILLA demeurant 10 rue St François de Paule 06300 Nice.
Agrément des cessionnaires de parts sociales : Libres entre associés, pour les autres cessions, il faut l'agrément du gérant.

5

Aux termes d'un acte SSP en date à ANTIBES, du 09/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : vente de vêtements, secrétariat
Dénomination : **SOKANNE**
Siège social : Résidence Vauban - Jacinthe, 78 Chemin du Puy 06600 ANTIBES
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'ANTIBES
Gérant : Melle SIMON Anne-Marie demeurant Résidence Vauban - Jacinthe, 78 Chemin du Puy 06600 ANTIBES

7

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 novembre 2009, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Dénomination : **SARL NJ FINANCES**.
Capital : 3.000 €.
Siège social : 500 allée des Terriers, Les Terriers Nord, ANTIBES (06600).
Objet : conseil en gestion de patrimoine, conseils financiers, intermédiation en matière immobilière et montage de dossiers de crédit, agent intermédiaire d'assurances et de personnes.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'ANTIBES.
Gérant : Monsieur Nicolas JOB, demeurant au 100 avenue Jean de la Fontaine à MANDELIEU LA NAPOULE (06210).
Pour avis

10

Par acte SSP du 01/12/09, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination TRUE PILATES CANNES - Capital** 3000 € - **Siège** social 4 Av. J. Jaurès CANNES (06400) - **Objet** : Enseignement de la méthode entraînement "Pilates" - **Durée** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Nommée **gérante**, pour une durée illimitée, Linda DAGENAIS, demeurant 911 Bd des Crêtes Villa Pomme de Pin 06210 Mandelieu La Napoule - **RCS** CANNES.

99

Aux termes d'un acte SSP du 10/09/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SARELI**.
Forme : SARL.
Objet : création, acquisition, location et administration de locaux nus, meublés ou équipés de moyens d'exploitation et généralement l'exploitation d'établissements et/ou de biens immobiliers.
Siège social : 6 rue du Docteur Calmette 06110 LE CANNET.
Capital : 1.000 euros.
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au RCS de CANNES.
Gérance : Mr BELLAGRA Nourrine, demeurant 6 rue du Docteur Calmette, 06110 LE CANNET.

100

TECHNOV DEV
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social :Espace Antibes
2208 route de Grasse
06600 ANTIBES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ANTIBES du 21 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : **TECHNO DEV**.
Sigle : **TECHNO DEV**.
Siège social : Espace Antibes, 2208 route de Grasse, 06600 ANTIBES.
Objet social : achat en vue de la revente de logiciels, produits informatiques, matériels et dispositifs annexes ou périphériques à destination des entreprises et des particuliers, le conseil et l'assistance aux développeurs et utilisateurs de logiciels, la formation aux techniques de commercialisation et de distribution, l'intermédiation et le courtage, à l'achat comme à la vente des dits produits et matériels.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 5.000 euros.
Gérance : Mademoiselle Sylvie BAYARD, demeurant 357, bd Pierre Delmas, Les Terrasses d'Antibes LC3, 06600 ANTIBES, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANTIBES.
Pour avis, la gérance

12

Suivant acte sous seings privés du 24 novembre 2009, enregistré au SIE de DRAGUIGNAN-NORD le 24 novembre 2009, bord. 2009/2276, case 26, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Dénomination sociale : **SCI SEBASTIEN**.
Capital : 10.000 €.
Siège : 06400 CANNES, 4, avenue Selvosa.
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou toute autre forme juridique d'un appartement à 06620 GREOLIERES et de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans.
Gérance : Madame Manuela TEIXERA, demeurant à 06400 CANNES, 42, boulevard Montfleury.
Cessin de parts : les parts ne peuvent être cédées à toutes personnes mêmes associées, ascendants, descendants ou conjoint qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
Immatriculation : au RCS de CANNES.
Pour avis et mention

14

Constitution de société

Suivant acte sous seing privé en date à NICE du 27 novembre 2009, enregistré à la Recette des Impôts de CAGNES SUR MER le 23 novembre 2009, Bordereau n° 2009/474, Case n° 8, il a été constitué une société ainsi caractérisée :
Dénomination sociale :
FARID.B BATIMENT.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital social : 1.000 euros.
Siège social : Chez S.M.P, 105 av. Decaroli, 06700 SAINT LAURENT DU VAR.
Objet : maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment autres travaux de finition.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérant : Monsieur BEN HAJ AYED Farid, né le 31 décembre 1987 à NICE (06), de nationalité française, demeurant 41 av. des Diables Bleus, 06300 NICE.
La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis

19

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsable Limitée.
DENOMINATION : **ETOILE IMMO**.
Siège social : 6 bis rue Lamartine, 06000 NICE.
Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : les transactions et la gestion immobilière, les activités de marchand de biens et plus généralement toute activités commerciales ou financières ou industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
Durée : 99 années.
Capital : 5.000 euros.
Gérance : Mademoiselle HERRERO Julie demeurant 38 boulevard Gorbella, "Le Phoebus", 06100 NICE.
Immatriculation : au RCS de NICE.
Pour avis

25

Par SSP en date du 16 novembre 2009
Dénomination : **LOCATRIUM**
Forme juridique : SARL
Siège social : 1 rue des Mimosas 06400 CANNES
Objet : agence immobilière, toutes transactions et gestion
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Cannes.
Capital : 10.000 € divisé en 1.000 parts de 10 €
Gérante : Madame Barbara ROBIN demeurant à Villeneuve Loubet, Villeneuve des Anges 71 chemin du Castel.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

28

Aux termes d'un acte SSP en date à ANTIBES, du 26/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : L'acquisition, la mise en valeur, la rénovation, l'administration, l'exploitation, la gestion, la location et la revente de biens immobiliers.
Dénomination : **Société civile immobilière LA SOLIDAIRE**
Siège social : 60 Avenue de la Bornala, Vallon Monari 06200 NICE
Capital : 100 €
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de NICE
Gérant : M. BRUN Gilles demeurant 60 Avenue de la Bornala, Vallon Monari 06200 NICE
Cessions de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées même entre associés, que si le cessionnaire proposé a été agréé par les associés appelés à statuer dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires.

37

Aux termes d'un acte SSP en date du 23 novembre 2009 à Antibes il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société à responsabilité limitée à associé unique - **Dénomination** : **C3 CONSEIL & FORMATION** - **Siège** : 461, ch. Darbousson, 06560 Valbonne - **Objet** : Conseil, formation et Coaching pour le développement de la performance commerciale des entreprises - **Durée** : 99 ans à compter du jour de **l'immatriculation** au Rcs de Grasse - **Capital** : 10.000 euros - **Gérance**: Philippe Vincent, demeurant 461 ch. Darbousson, 06560 Valbonne.

38

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 24 novembre 2009 à Roquebrune Cap Martin, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : **AGRANDISSEMENT CONSTRUCTION RENOVATION**
Sigle : **ACR**
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : toutes activités en matière de gros et second œuvre du bâtiment relatif notamment la maçonnerie générale, la fourniture et la pose horizontale et verticale de revêtements en tous matériaux, les travaux de peinture.
Siège social : domiciliation AZUR OFFICE CENTER, Le Palais des Jasmins B, 236 avenue Aristide Briand, 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
Durée : 99 ans
Capital social : 2.000 euros par apport en numéraire
Gérant associé : Monsieur Bruno Jacques JACQUET, né le 25 mai 1958 à Bourges, demeurant Fleur de Mai, Avenue Antoine Peglion, 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
Cession de parts : libre entre associés et avec agrément pour les tiers.
RCS : NICE
Pour avis, la gérance

40

Constitution de Société Civile

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/08/2009 à Rigaud, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société civile immobilière - **Dénomination** : **PAMIMMO** - **Siège** : 3 rue du Four 06260 RIGAUD - **Objet** : Acquisition, gestion bien immobilier - **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au Rcs de NICE - **Capital** : 800 € - **Gérance** : MAURIN Jérémy, demeurant 3 rue du Four 06260 RIGAUD - **Cessions** de parts : libre entre associés, ascendants, descendants et conjoints - avec accord pour les tiers.

74

Création d'une société

Par acte SSP du 1er novembre 2009, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination : **TDA FACADE**
Siège social : lieu dit Gambe Torte, RD 109, 2855, route de la Fénerie, 06580 PEGOMAS.
Capital : 10.000 €.
Objet social : isolation par l'extérieur, revêtement de façade.
Gérant : Mr Samir KHARBECHE, né le 08 mai 1973 à ANTIBES, demeurant domaine du Grand Duc, avenue Rossini, 206 Le Debussy, 06210 MANDELIEU LA NAPOULE.
Durée : 99 ans.
Les formalités de dépôt et d'inscriptions modificatives seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.

77

Aux termes d'un acte SSP du 230 novembre 2009, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : **SAT & CITY TOURS SAS - Capital** social : 7.000 €.- **Siège** social : 41 rue des Mahonias 062000 NICE - **Objet** social: autres services de réservation liés au voyages - **Durée** : 99 ans - **Président** : Johannes Atalla, demeurant 41 rue des Mahonias 06200 NICE. Immatriculation : Rcs de Nice.

46

Aux termes d'un acte SSP en date à Vence, du 04/11/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Marchand de biens. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.
Dénomination : **SARL LES VIEUX MURS**
Siège social :12 rue Huguenots 06140 Vence
Capital : 8 000 € (en numéraire)
Durée :99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de Grasse.
Co Gérants : Mr Nicolas CORNIGLION demeurant 12 rue Huguenots 06140 Vence et Mr Patrice VERGEAUD demeurant 19 ch des Espartes, "les Jardins d'Alhambra" 06800 Cagnes sur Mer

53

Aux termes d'un acte SSP en date à ANTIBES, du 01/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Objet : Administration de Sociétés, participation dans des sociétés et gestion de société
Dénomination : **TEDEA**
Siège social : Lieu dit Gambe Torte RD 109, 2855 Route de la Fénérie 06580 PEGOMAS
Capital : 10 000 € en numéraire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE
Administration : Mme EL ABED Mahjouba demeurant 8 Place Frédéric Mistral 06140 Vence
Cession et transmission des actions : libre entre actionnaires.
Admission au assemblées : tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins cinq jours et libérées des versements exigibles. Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

55

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NICE du 27 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination : **BASTJULI**
Siège social : NICE (Alpes Maritimes), 37, rue Bonaparte.
Objet : le conseil en diététique et nutrition, ainsi que le négoce de compléments alimentaires et nutritionnels, produits diététiques, vente de magazines et produits dérivés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5.000 euros.
Gérance : Suzanne LANDON, demeurant à NICE (Alpes Maritimes), 4, rue du Soleil, le Fiarnetta.
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.
Pour avis, le représentant légal

62

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/11/2009, enregistré à Grasse le 30/11/2009, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **PLANETE MARINE**
Siège social : 251 chemin des Gourettes 06370 MOUANS SARTOUX
Objet social : l'acquisition, la mise en valeur, la propriété, l'administration, l'exploitation et la gestion, par voie de location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, constructions, terrains ou édifices de toutes nature et plus particulièrement l'achat de biens et droits immobiliers sise à Mouans Sartoux (06370) 251 chemin des Gourettes. L'emprunt de tous fonds nécessaire à la réalisation de cet objet, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée de la société : 99 ans à compte de son immatriculation au RCS de Grasse.
Capital social : 1.000 Euros
Mode de cession de parts sociales : écrit sous seing privé.
Gérant : M. GANFOUD Sahbi demeurant 15 chemin St Marc 06130 Grasse.
Pour avis

63

Aux termes d'un acte SSP en date à MOUGINS, du 26/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion, l'entretien, l'aménagement ou autrement, la mise en location de tous immeubles et biens immobiliers. Plus particulièrement l'acquisition d'un bien immobilier sis à 06250 MOUGINS - 114 Avenue de la Plaine en VEFA.
Dénomination : **SCI BEQUIA**
Siège social : 456 Chemin de Carimaï - Le Panorama 06250 MOUGINS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de CANNES
Gérant : Melle GINET Valérie demeurant 580 Chemin des Roques 06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE
Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés et dans ce cas, plus particulièrement, à l'unanimité des associés.

47

ALPHA LEGAL - VAUGHAN AVOCATS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 novembre 2009, à VALBONNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée.
Dénomination : **EHMS FRANCE**
Objet social : - L'installation et l'exploitation de centres de données Internet ;
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Siège social : 300, route des Crêtes, 06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.
Capital : 5.000 €.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE.
Président : Jean GHOSN, demeurant 32, chemin des Roumioux, Mas des Roumioux, 06130 GRASSE.
Cession et transmission des actions :
- clauses restreignant la libre cession des actions ;
- clause d'inaliénabilité ;
- clause d'agrément de toute transmission d'actions donné par décision collective extraordinaire des associés ;
- toutes les cessions d'actions sont soumises au respect de la procédure de préemption au profit des autres associés.
Admission des assemblées : chaque associé a le droit de participer aux assemblées collectives par lui-même, ou par un mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.
Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Immatriculation de la société au RCS de GRASSE.
Pour avis

65

Aux termes d'un acte SSP en date à MOUGINS, du 20/09/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : La production et vente d'énergie.
Dénomination : **AZUR HELIOS ENERGIE**
Siège social : 988 Chemin Saint Barthélémy 06250 MOUGINS
Capital : 70 000 €
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de CANNES
Gérant : Mme LERDA Martine demeurant 988 Chemin Saint Barthélémy 06250 MOUGINS

66

Aux termes d'un acte SSP en date à ANTIBES, du 25/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : La vente et la confection de peintures, encadrements, d'articles de décoration et la prestation de services en décoration d'intérieur.
Dénomination : C comme Cadre
Sigle : C comme Cadre
Siège social : 1686 Avenue Jules Grec 06600 ANTIBES
Capital : 100 €
Durée : 50 années à compter de son immatriculation au R.C.S. d'ANTIBES
Gérant : Melle MALLAMACE Elodie demeurant 1686 Avenue Jules Grec 06600 ANTIBES

72



Suivant acte SSP du 21/11/2009, enregistré à Nice le 30/11/2009, bordereau 2009/2646 case n° 5, ext 9720, a été constituée la société **MONIVA** - **Forme** : Sarl - **Objet** : achat, vente, exploitation sous toutes ses formes de tous fonds de commerce de restaurant, pizzeria, snack, salon de thé, café, glacier, point chaud, sandwiches, restauration rapide, viennoiserie, pâtisserie, alimentation, boissons, sur place et emporter - **Siège** : 7 rue Fodéré 06300 NICE - **Durée** : 99 ans à compter de l'**immatriculation** au Rcs de Nice - **Capital** : 1500 € - **Gérant** : Ivan PASQUARIELLO, demeurant 1 rue Berlioz 06000 Nice.

82

MOVIKEN-SLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : Les Algorithmes
Aristote A - 2000 rte des Lucioles
SOPHIA ANTIPOLIS 06410 BIOT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privés en date à SOPHIA ANTIPOLIS du 27 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- **Forme** : Société par Actions Simplifiée.
- **Dénomination** : **MOVIKEN-SLE**.
- **Siège** : Les Algorithmes Aristote A, 2000 route des Lucioles, SOPHIA ANTIPOLIS 06410 BIOT.
- **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
- **Capital** : 5.000 euros.
- **Objet** : Toutes opérations liées à la mise en place de transports intelligents : développement et fourniture de logiciels, matériels, services, études, prestations diverses, maintenance et mise à jour, se rapportant au domaine des transports.
- **Transmission des actions** : la cession des actions de l'associé unique est libre.
- **Président** : Monsieur Jean-Claude DEGAND, demeurant 6 Ter, villa Domas, 92160 ANTONY.
La société sera **immatriculée** au RCS d'ANTIBES.
Pour avis, le président

84

Avis de constitution

Acte SSP à NICE du 24/09/09.
Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
Dénomination : **CABINET DU DOCTEUR COLOMB FRANCOIS**
Siège : 59, boulevard V. Hugo, 06000 NICE.
Capital : 7.500 €.
Objet : l'exercice libéral, à titre exclusif, de la profession de médecin-urologue.
Durée : 99 ans.
RCS : NICE.
Gérant : François COLOMB, demeurant à NICE (06), 59, bd. V. Hugo.
Pour avis, la gérance

86

Suivant acte sous seing privé en date à NICE du 25 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : **FLORJER**
Siège social : 7, boulevard Auguste Raynaud, 06100 NICE.
Objet social : la gestion et l'exploitation directe ou indirecte, notamment par contrat de location gérance, de commerces, de restauration à service rapide à enseigne McDonald's.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 8.000 euros.
Gérance : Monsieur Patrick YAHIEL, demeurant 7, bd Auguste Raynaud, 06100 NICE.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.
Pour avis, la gérance

92

Aux termes d'un acte SSP en date 30/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Objet : école de conduite de véhicules à moteur et sécurité routière.
Dénomination : **AUTO ECOLE FLASH**.
Siège social : 25 rue Bonaparte, 06300 NICE.
Capital : 41.400 euros.
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE.
Gérant : Mme Danielle CALABRO, demeurant au 9 av. George V, La Pelouse, bloc B, 06000 NICE.

97

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
TSL TRANSPORT SERVICE LOCATION.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : chemin du Terron, lieu dit la Valette, 06450 LANTOSQUE.
Objet : - Location de camion, de camion benne. - Transport. - Terrassement.
Durée : 99 ans.
Capital : 1.000 euros.
Gérance : - Monsieur MORGAN André, Jean, demeurant route de Grenoble, 05140 ASPRES SUR BUECH. - Madame REBBOUH Marie-Josée, demeurant chemin du Terron, lieu dit la Valette, 06450 LANTOSQUE.
Immatriculation : au RCS de NICE.
Pour avis

102

UNIJURIS
Société d'avocats
46, bd Victor Hugo, (06000) NICE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à STE MAXIME du 25 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- **Forme** : Société par Actions Simplifiée.
- **Dénomination** : **AVERY HOLDING**.
- **Siège** : Le Calypso, 40 bd Albert Ier, (06600) ANTIBES.
- **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
- **Capital** : 1.000 €.
- **Objet** : souscrire ou acquérir ou gérer toute participation en capital dans toute société tierce, fournir à toute société du groupe toutes prestations de services, accessoirement acquérir et gérer tous biens immobiliers ou immeubles.
- **Exercice du droit de vote** : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou mandataire et chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions étant proportionnel au capital qu'elles représentent.
- **Transmission des actions** : les actions sont librement cessibles entre actionnaires, conjoints, ascendants et descendants d'un actionnaire ; elles ne peuvent être cédées à une personne extérieure à la société qu'après agrément donné par décision collective adoptée à la majorité ordinaire des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social.
- **Président** : M. Patrick CARANTA, demeurant à STE MAXIME (81320), La Bastide, chemin de Sian Proun.
- **Immatriculation** : RCS ANTIBES.
Pour avis, le Président

103

Aux termes d'un acte SSP en date à NICE du 01/12/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée (SARL)
Objet : Evénementiel, production de spectacle, création et édition audiovisuelle, organisation de banquets, galas, communication artistique, création mixte culinaire, traiteur.
Dénomination : **VIP EVENTS PRODUCTION**
Siège social : 47 rue Lamartine 06000 NICE
Capital : 10.000 Euros
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE
Gérant : M MENDES Lucio Carlos, demeurant 1 Avenue du Ray 06100 NICE.

132

Me Karine BOEUF-ETESSE
Avocat
9, bis rue de la Liberté
06000 Nice

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/11/09 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : Tous travaux d'aménagement et entretien de jardins et toutes activités s'y rapportant.
Dénomination : **"FLORDIE JARDINS"**.
Siège social : 87, Chemin de Lou Camp Long - Le Plan 06510 CARROS.
Capital : 90 000 € en nature.
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S.de Grasse.
Gérant : Mr Roger PORTANERY demeurant 87, Che de Lou Camp Long - Le Plan - 06510 Carros.

133

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/11/09 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : L'exercice de la profession de commissaire aux comptes, la réalisation de toutes opérations qui se rapportent à cet objet.
Dénomination : **COFIDEX AUDIT.**
Siège social : 31 rue de Paris 06000 Nice.
Capital : 1 000 €.
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S.de Nice.
Gérant : Mr Robert RIPOLL demeurant 44 avenue de la Marne 06000 Nice.

197

Aux termes d'un acte SSP en date à VIENNE, du 18/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : L'acquisition et la gestion civile d'une propriété sise sur le territoire de la commune de LE CANNET (Alpes Maritimes - 06110), 8 Rue Bel Respiro, figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes : Section AS numéro 61, lieudit "8 Rue Bel Respiro" pour une contenance de 09 ares 50 centiares et de tous autres immeubles et droits immobiliers dont l'acquisition pourra être décidée par assemblée générale extraordinaire. La gestion des biens sociaux par tous moyens de droit (mise à disposition gracieuse d'un ou de ses membres, concession de droit d'usage et d'habitation, usufruit, locations, prêts, etc...) Emprunter auprès des associés ou de tous tiers qu'il appartiendrait toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet social sus défini et consentir au besoin toutes garanties réelles sur les biens sociaux dans le cadre de la réalisation de l'objet social sus défini. Très accessoirement consentir toutes hypothèques sur les biens sociaux à la garantie d'une obligation souscrite par un ou plusieurs associés.
Dénomination : **SCI BEL RESPIRO**
Siège social : 8 Rue Bel Respiro 06110 LE CANNET
Capital : 1 000 €
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de CANNES
Gérant : Mme Jutta MICHEL, épouse LUBE demeurant Karthäuserstrasse 11, 1190 Vienne, AUTRICHE
Cessions de parts sociales : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés, entre ascendants ou entre descendants, doit être autorisée par une décision unanime des associés.

135

Constitution

Aux termes d'une acte sous seings privés en date du 30 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Objet : études et recherches géologiques et géophysiques appliquées à la caractérisation du sol et sous-sol, pour le compte de particuliers, d'entreprises ou d'administrations.
Dénomination : **2 GI CONSULTANT**.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Siège social : 06710 MASSOINS, rue Principale.
Capital : 1.000 € divisé en cent parts de 10 € chacune.
Apports : en numéraire 1.000 €.
Gérance : Madame PROBST Anny, demeurant à 06710 MASSOINS, rue Principale.
La société sera **immatriculée** au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis

140

Etude de Maître
Jean-Louis VOUILLON
Notaires à CANNES (06400)
7, rue des Etats-Unis

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître VOUILLON, notaire à CANNES, 7 rue des Etats-Unis, le 30 novembre 2009, une société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
Dénomination sociale : **FRATERUNIS**.
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Capital social : 300.000 euros.
Siège social : CANNES (06400), 20 rue Hoche.
Durée : 99 ans.
Co-gérants : 1°) M. Jean-Pierre Marie Roger EGLENNE, demeurant à CHATEAUNEUF DE GRASSE (Alpes-Maritimes), 200, chemin Notre Dame de Brusc.
2°) M. Jean-François Marie Edmond EGLENNE, demeurant à ANTIBES (Alpes-Maritimes), avenue de Nice.
3°) M. Marc Charles Jean-Marie EGLENNE, demeurant à CANNES (Alpes-Maritimes), rue Stalingrad.
Objet : la société a pour objet : l'acquisition à l'amiable ou aux enchères, l'emprunt en vue de l'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles ou biens et droits immobiliers. Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.
La société sera **immatriculée** au RCS de CANNES.

167

Au terme d'un acte SSP en date du 02/12/2009 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
MEDILEGE NUTRITION
Siège social : 181 bd de l'Ariane 06300 NICE
Forme : SAS
Capital : 100.000 €
Objet social : La vente d'aliments diététiques et de compléments nutritionnels.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Président : Mlle Carine BERANGER demeurant Parc Dolce Farniente, 6 rue Dolce Farniente Bât B Les Palmiers 06110 LE CANNET
La société sera **immatriculée** au RCS de Nice.

179

Selon acte SSP en date du 24 octobre 2009 à Fontan, il a été constitué une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
"GARAGE DE LA SOURCE" SARL
Capital social : 1500 Euros
Siège social : Quartier Ambo à FONTAN (06540)
Objet : La maintenance de véhicules automobiles.
Durée : 99 années
Gérance : Monsieur VITETTA Yannick demeurant "Villa les Noisetiers" Quartier du Vallon à Fontan (06540) et Monsieur RAYBAUD Ludovic demeurant "Da Sgoundina" 36 rue Ciappéra à Breil sur Roya (06540).
Immatriculation au RCS : NICE

181

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée à capital variable (minimum 7500 €, maximum 100.000 €) - **Dénomination sociale** : **Sup-Formation Nice** - **Objet** social : Formation professionnelle continue. La formation d'étudiants et la formation supérieure. Toutes autres activités de formation ou d'enseignement. - **Siège** social : 2 rue Jules Belleudy 06200 Nice - **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS. - **Capital** social : 7500 €, divisé en 750 actions de 10 € - **Président** : Mlle Chantal CUTAIA, demeurant au 23 avenue Louis Cappatti 06200 Nice - **Agrement** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. - **Immatriculation** : RCS de Nice
Pour avis, le Président

183

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée à capital variable (minimum 10.000 €, maximum 100.000 €) - **Dénomination sociale** : **2A RECRUTEMENT SUD-EST** - **Objet** social : Recherche, sélection et recrutement de personnels pour le compte de tiers. Placement en entreprise. Chasseur de tête. Bilan de compétences et aide au choix final. - **Siège** social : 9, Avenue de l'Hôtel de Ville, 06800 Cagnes sur Mer - **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS. - **Capital** social : 10.000 € divisé en 1000 actions de 10 € - **Président** : Mme Nathalie BRICE, demeurant au 1 Chemin de la Coupière, 06190 Roquebrune Cap Martin - Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. - **Immatriculation** : RCS d'Antibes.
Pour avis, le Président

184

Aux termes d'un acte SSP en date à MOUGINS, du 01/12/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Achats et ventes de prêt à porter au détail, ainsi que toutes activités annexes, complémentaires et accessoires.
Dénomination : **JCE Distribution**
Siège social : 421 Avenue des Parcs 06250 MOUGINS
Capital : 30 000 €
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de CANNES
Gérant : Melle CRESTE Julie demeurant 421 Avenue des Parcs 06250 MOUGINS

186

E.E.M.C.A
ELECTRICITE ELECTRONIQUE MARINE COTE D'AZUR
SARL à associé unique
au capital de 9.000 €
Siège social : Rés Simonetta
15 Impasse Jeanne Marlin
06300 Nice
R.C.S. Nice 381 105 980

Aux termes d'une décision en date du 20/11/09 :
1) Le siège social de la société a été transféré au 23 Impasse Jeanne Marlin 06300 Nice,
2) Mr Cédric COLLIN demeurant 4 rue Abbé Salvetti 06300 Nice a été nommé gérant de la société, en remplacement de Mr Christian CORAN, démissionnaire.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de Nice.

250

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NICE du 2 décembre 2009, il a été constitué la société **SEL SEBASTIEN MELLOUL**, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au **capital** de 10.000 euros dont le **siège** social est à NICE (06100), 34 boulevard Dubouchage. **L'objet** social est : l'exercice libéral à titre exclusif de la profession de chirurgien dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment par les articles R4113-1 et suivants du Code de la Santé Publique. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. La **durée** de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS. Le **gérant** est Monsieur Sébastien MELLOUL domicilié à NICE (06100), 6 avenue Castellane. La société sera **immatriculée** au RCS de NICE. Ladite société a été constituée sous la condition suspensive de l'obtention de l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes aux statuts et de l'inscription de la société au Tableau de l'Ordre.
Pour avis, la gérance

188

Selon acte SSP en date du 18 novembre 2009 à Lantosque, il a été constitué une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : **"POMPES FUNEBRES DE LA VESUBIE" SARL**
Capital social : 500 Euros
Siège social : Place du Général de Gaulle à LANTOSQUE (06450)
Objet : Pompes Funèbres, toutes prestations funéraires, vente d'articles de marbrerie et tous négoces d'articles funéraires, contrat d'assurance pré-obsèques.
Durée : 99 années
Gérance : Monsieur LUIGGI Didier demeurant 62 bis avenue Henri Dunant à Nice (06000)
Immatriculation au RCS : NICE

199

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NICE du 13 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination : **BARTT'S ETANCHEITE**.
Siège social : NICE (Alpes Maritimes), 20 avenue Cyrille Besset, c/o M. CHAPELAIN Yannick.
Objet : étanchéité, carrelage, maçonnerie, entretien des terrasses et toitures.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 2.000 euros.
Gérance :
- Monsieur Yannick CHAPELAIN, demeurant à NICE (Alpes-Maritimes), 20 avenue Cyrille BESSET,
- Monsieur Jean Mathieu ROBERT, demeurant à BONSON (Alpes Maritimes), rue du Bourg Le Village.
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.
Pour avis, le représentant légal

243

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 novembre 2009 à Cagnes Sur Mer, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société civile immobilière - **Dénomination** : **SCI CBTF** - **Siège** : 5 Rue Paul Gauguin Bât. F2, 06800 CAGNES SUR MER - **Objet** : Acquisition, administration, gestion de tous biens immobiliers - **Durée** : 99 ans à compter du jour de **l'immatriculation** au Rcs d'Antibes - **Capital** : 1000 euros - **Gérance** : Monsieur Thibaut FAUCONNIER, demeurant 5 Rue Paul Gauguin Bât. F2, 06800 CAGNES SUR MER - **Cessions de parts** : librement cessibles entre associés, cession à d'autres personnes autorisée par assemblée générale extraordinaire.

244

André BAYOL
Avocat
111 Rte de Tiragon RD 209 AZUR MOUANS
06370 MOUANS SARTOUX

Aux termes d'un acte SSP en date à MOUANS-SARTOUX, du 17/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Le transport de malades et blessés, de corps suivant décret, ainsi qu'une activité de taxi. L'achat, la vente, la location de matériel médical et paramédical.
Dénomination : **SARL AMBULANCES MERCANTOUR**
Sigle : **SARL AMBULANCES MERCANTOUR**
Siège social : 33 Rue Victor Maurel 06450 BELVEDERE
Capital : 10.000 €
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de NICE
Gérant : M. RAMARD Thierry demeurant 2 Chemin de la Peyrière 06560 VALBONNE

248

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/12/09, il a été constitué sous la **dénomination sociale "JVE SQE Conseil"** une société à responsabilité limité à associé unique, ayant pour **objet** "de prodiguer des entreprises industrielles, des conseils en management, audit, formation et amélioration continue, dans les domaines relatifs à la sécurité (Hygiène et santé au travail), qualité et environnement".
Le **siège social** est fixé à ANTIBES 06600, Route de la Badine 26 Bis, Bloc A1.
La **durée** de la société qui prendra en cours à dater de son **immatriculation** au RCS d'ANTIBES est fixé à 10 ans.
Capital social : 6.000 €
La société est **gérée** et administrée par M. VAN EYKEN Jules demeurant 26 Bis Route de la Badine Bloc A1 06600 ANTIBES.

257

Suivant acte sous seing privé en date à NICE du 01/12/09, enregistré à la Recette des Impôts de NICE EST 03/12/09, Bord. N° 2009/2675, Case n° 3, Ext. 9843, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **BET BIANCHI MICHEL**.
Forme : SARL.
Objet social : études d'infra et superstructure, bâtiment, génie civil, bureau d'étude technique tous corps d'état, maîtrise d'œuvre et d'une manière générale toute activité d'ingénierie dans le bâtiment et travaux publics.
Capital social : 1.000 €.
Siège social : NICE (06000), 76 avenue des Baumettes.
Durée : 99 années.
Gérance : M. Michel BIANCHI demeurant, 1371 chemin René Pouchol, 06670 LEVENS.
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.
Pour avis

260

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 26 novembre 2009 enregistré à la SIE de NICE EST le 02/12/09, Bordereau 2009/2654, Case n° 26, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile.
Objet : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes Sociétés Immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles se modifient pas le caractère civil de la société.
Dénomination : **DELMITA**.
Siège : SAINT LAURENT DU VAR, domaine St Michel, bât. D, 221 avenue du Zoo.
Capital : mille cinq cents euros (1.500 €).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Gérant : M. Frédéric BOYER demeurant à SAINT LAURENT DU VAR, domaine St Michel, bât. D, 221 avenue du Zoo.
Agrément des cessionnaires de parts sociales : les parts sont librement cessibles entre associés : elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

262

Aux termes d'un acte SSP en date à CANNES du 26/11/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL.
Dénomination : **LOL** ;
Siège social : 27 bd Carnot, 06400 CANNES.
Objet : en France et à l'étranger, l'acquisition, la gestion et l'exploitation, directement ou indirectement, de tout fonds de commerce de restaurant, snack, petite restauration à consommer sur place ou à emporter, saladerie, pizzéria, traiteur, grill, brasserie, sandwicherie, point chaud, salon de thé, crêperie, glacier.
Durée : 99 ans.
Capital : 5.000 euros en numéraire.
Gérance : Monsieur Ramzi GHARSALLAH demeurant à LE CANNET (06110), 14 rue des Prés.
Immatriculation au RCS de CANNES.
Pour avis, le gérant

268

Aux termes d'un acte sous seing privé du 2 Décembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL à associé unique
Dénomination : **ALP'CHEMINEE**
Capital : 7500 Euros
Siège social : Rue Père Joseph Bertaina 06000 NICE
Objet social : Activités de fumisterie en bâtiment et installation de ventilation, désinfection, désinsectisation, et dératisation
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE
Gérant : M. Patrick Charles LEONI demeurant 4 Avenue Cap roux 06360 EZE.

274

Maître Barbara SIBI
Avocat
10 bis avenue de Verdun
06000 Nice

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/11/09 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Vente d'espaces publicitaires, organisation événementiels, relations publiques et presse, opérations de com-Munication diverses ainsi que la conception graphique, gestion et création de site internet, presse, édition sur tous supports (en sous traitance).
Dénomination : **RAYMAS TAXIPUB.**
Siège social : 68 Bd Carnot 06400 Cannes.
Capital : 1.000 €.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.de Cannes.
Gérant : Mr Joseph MASLIAH demeurant La Réale B, 82 bd de la Croisette 06400 Cannes.

276

P. BESSY - P. GARCIA - E. DEMUN
Avocats
13 square Mérimée
06400 CANNES

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/11/09 à CANNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Restauration, brasserie, snack, bar et la vente à emporter, épicerie fine.
Dénomination : **FLORIAN**
Siège social : 1 Rue Florian 06400 CANNES.
Capital : 10.000 €
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de CANNES
Co-Gérants : M. Philippe CARTEAU demeurant au 14 Rue du Caire 06400 CANNES et M. Olivier FRANCISCI demeurant au 34 Rue Lubeck 75116 Paris.

286

Office Notarial de Maîtres
Frédéric PARENT
et Thierry PARENT
Notaires associés d'une Société Civile Professionnelle
dont le siège est à 06140 VENCE (Alpes Maritimes)
4 place Maréchal Juin, Le Plaza

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Thierry PARENT, Notaire associé de la société dénommée "Frédéric PARENT et Thierry PARENT, Notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial", dont le siège est à 06140 VENCE (Alpes Maritimes), 4 place Maréchal Juin, Le Plaza, le 24 novembre 2009, enregistré au Pôle d'Enregistrement d'ANTIBES, le 27 novembre 2009, Bordereau 2009/941, Case n° 1, a été constituée une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : toutes activités de marchand de biens, administration et gestion de tous immeubles et biens immobiliers, promotion immobilière, construction et aménagement de tous immeubles, vente et location desdits immeubles.
Dénomination :
T.F.A. MARCHAND DE BIENS.
Siège social : SAINT LAURENT DU VAR (06700), 226 avenue des Pignatières.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : fixé à la somme de mille euros (1.000 eur), divisé en 100 parts de dix euros (10 eur) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 100 attribuées à l'associé unique.
Cession de parts : les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés et se terminera le 31 décembre de l'année de l'immatriculation.
Le gérant de la société est : Monsieur Tony FALLARA demeurant à SAINT LAURENT DU VAR (06700), 226 avenue des Pignatières.
La société sera **immatriculée** au Registre du Commerce et des Sociétés de ANTIBES.
Pour avis, le notaire

288

Par acte SSP en date du 12 Octobre 2009, il a été créé une SCI - **Dénomination CARLOTA** - **Capital** 1000 euros - **Siège** social 3 allée des Jacynthes 06800 CAGNES SUR MER - **Objet** social : Acquisition et vente de tous biens et droits immobiliers - **Gérant** : Madame Andrée, France, Charlotte LEROUGE domiciliée 3 Allée des Jacynthes 06800 CAGNES SUR MER - **Cession** de parts sociales libre entre associés. **Rcs** : Antibes.

334

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/11/09 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la gestion d'un patrimoine immobilier, l'administration, la jouissance et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis sis en France ou à l'étranger; la mise à disposition à titre gratuit desdits biens aux associés ou à l'un d'eux; et spécialement, l'acquisition d'une PROPRIETE sise à SAINT TROPEZ (Var), Quartier du Cap, dépendant du lotissement dénommé "Le Parc des Cannebiers et Parc de la Rabiou".
Dénomination : SCI DMC
Siège social : 29 Avenue Paul Arène, Bâtiment A 06000 NICE
Capital : 1000 Euros
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de NICE
Gérante associée : Mme Michelle FOUGERE épouse SELLIER, demeurant au 29 Ave. Paul Arène, Bâtiment A 06000 NICE
Agrément des cessionnaires de parts sociales : Les cessions entre associés, à des ascendants et à des descendants seulement sont libres. Pour les autres, elles ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

291

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/11/09 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la gestion d'un patrimoine immobilier, l'administration, la jouissance et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis sis en France ou à l'étranger; la mise à disposition à titre gratuit desdits biens aux associés ou à l'un d'eux; et spécialement, l'acquisition d'une PROPRIETE sise à SAINT TROPEZ (Var), Quartier du Cap, dépendant du lotissement dénommé "Le Parc des Cannebiers et Parc de la Rabiou".
Dénomination : SCI CODATONG
Siège social : 29 Avenue Paul Arène, Bâtiment A 06000 NICE
Capital : 1000 Euros
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de NICE
Gérante associée : Mme Michelle FOUGERE épouse SELLIER, demeurant au 29 Ave. Paul Arène, Bâtiment A 06000 NICE
Agrément des cessionnaires de parts sociales : Les cessions entre associés, à des ascendants et à des descendants seulement sont libres. Pour les autres, elles ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

292

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/11/09 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civilie Immobilière
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, en particulier, l'acquisition de biens immobiliers dépendant d'un immeuble sis à NICE, 6 Rue Alphonse Karr. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
Dénomination : SCI LARS
Siège social : 6 Rue Alphonse Karr 06000 NICE.
Capital : 1000 Euros.
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au R.C.S. de NICE
Gérant : Monsieur Lars HILDEBRAND, demeurant au 6 Rue Alphonse Karr 06000 NICE.
Agrément des cessionnaires de parts sociales : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément, à l'exception de celles consenties au profit d'un descendant. Le décision est prise à l'unanimité des associés.

295

GROUPE HUSSON
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : Riviera Palm Beach
55 av de Lérins 06400 CANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Cannes du 27/11/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GROUPE HUSSON
Siège : Riviera Palm Beach, 55 avenue de Lérins 06400 CANNES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1.000 euros
Objet : Société de courtage en assurance, réassurance, finance et intermédiaire en opérations de banque
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre
Président : Monsieur HUSSON Hervé, demeurant 55 avenue de Lérins, Résidence Riviera Palm Beach, 06400 CANNES.
La société sera **immatriculée** au RCS de Cannes.
Pour avis le Président.

332

Par acte ssp en date du 23 novembre 2009, il a été créé une SARL - **Dénomination : PLANETE BOLLYWOOD - Capital**: 1000 euros - **Siège** social : 28 Avenue de Thiers 06600 ANTIBES - **Objet** social: restauration sur place et à emporter, livraison à domicile de restauration indienne - **Gérant** : Monsieur Nicolau NUNES, né le 23/10/1965 en INDE, demeurant 13 Avenue Niquet 06600 ANTIBES - **Durée** : 99 ans. Les formalités de dépôts et d'inscriptions seront effectuées au **greffe** de ANTIBES.

335

SCP D'AVOCATS Martine SINTES
268 avenue de la Californie
06200 NICE
Tél : 04 92 29 71 00

Par acte SSP du 26/11/2009 est constituée la SARL dénommée VIA LATINA, Capital : 1500 Euros, Siège social : 268 Avenue de la Californie 06200 NICE, Durée : 99 ans, Objet social : exploitation de tous fonds de commerce de charcuterie, épicerie, crèmerie, et dégustation sur place desdits produits, Gérant : M. Emmanuel BARCACCI demeurant à Nice 06300 37 Corniche André de Joly. Immatriculation au RCS de Nice
Pour Avis

340

Office Notarial
Philippe
GILLETTA DE SAINT JOSEPH
Christine BESSE
et Dominique FABIANI
Notaires associés
24 rue de l'Hôtel des Postes
06000 NICE

Suivant acte reçu par Me Philippe GILLETTA DE SAINT JOSEPH, Notaire associé à Nice le 25 novembre 2009, enregistré au Sie de Nice Est le 02 décembre 2009, Bordereau N° 2009/2665, case N° 1, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI CASA MEDIA
Forme : société civile
Capital social : 1.000 € divisé en 10 parts de 100 € chacune, numérotées de 1 à 10 et réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs. Les apports sont en numéraire.
Siège social : VILLEFRANCHE SUR MER (06230), chemin Casa Media "Villa Biancheri".
Objet social : la société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. La vente de tout ou partie du patrimoine dans le cadre de la gestion. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Edouard DUNAN, demeurant à Nice (06300) 13 Corniche André de Joly.
Cession de parts : les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Société de Nice.

341

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/10/09, à JUAN LES PINS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination : VANILIA EVENTS
Siège : Villa Elfie, 8 Chemin de la Pinède 06160 JUAN LES PINS
Objet : Agence de Communication Evénementielle
Durée : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au RCS d'ANTIBES
Capital : 7.500 €
Gérance : M. CIZERON Julien demeurant Villa Elfie, 8 Chemin de la Pinède 06160 JUAN LES PINS

344

APPORTS

Suivant acte SSP en date du 30/11/09, enregistré au SIE de Nice Est le 01/12/09 Bord 2009/ 2654 Case n° 9, Mme Danielle CALABRO demeurant 9 ave Georges V, La Pelouse Bloc B 06000 Nice a fait apport à la SARL "AUTO ECOLE FLASH" au capital de 41 400 € dont le siège social est sis 25 rue Bonaparte 06300 Nice (en cours d'immatriculation au RCS de Nice), d'un fonds libéral d'enseignement de conduite de véhicules à moteur sis et exploité à Nice (06300), 25 rue Bonaparte, objet d'une immatriculation à l'urssaf sous le n° 349 334 474. L'ensemble des éléments corporels et incorporels en dépendant ont été évalués à la somme de 41 400 €. La SARL aura la propriété du fonds apporté à compter de son immatriculation au RCS de Nice et en aura la jouissance à compter du 01/12/09. Les déclarations de créances, s'il y a lieu, devront être effectuées dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Greffe du Tribunal de Commerce de Nice.

98

Me Karine BOEUF-ETESSE
Avocat
9, bis rue de la Liberté
06000 Nice

Suivant acte SSP en date du 26/11/09 à Nice, enregistré au SIE de Nice Arénas Vallées le 02/12/2009 Bord 2009/ 528 Case n°1, Mr Roger PORTANERY demeurant 87 che de Lou Camp Long - Le Plan - 06510 Carros a fait apport à la SARL à associé unique "FLORDIE JARDINS" au capital de 90 000 € dont le siège social est sis 87 che de Lou Camp Long- Le Plan 06510 Carros (en cours d'immatriculation au RCS de Grasse), d'un fonds de commerce de "travaux d'aménagement et entretien de jardins" sis et exploité au 87 che de Lou Camp Long - La Plan - 06510 Carros, objet d'une immatriculation au répertoire des métiers sous le n° 408 085 967. L'ensemble des éléments corporels et incorporels en dépendant ont été évalués à la somme de 94 730 €. Cet apport sera rémunéré par 500 parts de 180 € chacune, soit un capital de 90 000 €. Le surplus, soit 4730 €, étant inscrit au poste "Réserve Légales". L'entrée en jouissance a été fixée à la date d'immatriculation de la société au RCS de Grasse. Les déclarations de créances, s'il y a lieu, devront être effectuées dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Greffe du Tribunal de Commerce de Grasse.

185

MODIFICATIONS

HERMES
Société Civile Immobilière
Au capital de 760.000 euros
Siège social : Le Cap d'Antibes
Le Clos de la Garoupe
06600 ANTIBES
RCS ANTIBES 390 485 605

Aux termes de ses décisions en date du 30 Octobre 2009, l'associé unique a, à compter du même jour, nommé en qualité de nouveau gérant Madame Valérie DELAGARDE domiciliée 124 Avenue Maurice Chevalier, La Palme d'Or A3 à CANNES LA BOCCA 06150, pour une durée expirant à l'issue de la réunion de l'associé unique tenue à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice en cours, en remplacement de Madame Stella VOISIN, démissionnaire
Pour Avis

338

Changement de gérant
et d'objet social

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er juillet 2009, les associés de la SARL LA CRIQUETTE, au capital de mille euros (1.000 €), siège social : place de Gaulle, 06450 LANTOSQUE, RCS NICE N° 491.884.367, ont accepté la démission de Mademoiselle Danielle PANCHAUD, demeurant place de Gaulle à (06450) LANTOSQUE, de ses fonctions de gérante, et son remplacement par Monsieur Marc BERNARDI, associé, demeurant place de Gaulle, 06450 LANTOSQUE.
La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social de la SARL LA CRIQUETTE comme suit :
Ancienne mention : "Pizzeria, restauration rapide, traiteur".
Nouvelle mention : "Restauration, traiteur".
Les statuts seront modifiés en conséquence.
Pour avis

3

MIRO
SCI au capital de 1.524,49 €
4, av Lemeray, 06600 ANTIBES
RCS 420.014.797

Aux termes d'une AGE en date du 16/11/09, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour du 4 av. Lemeray, 06600 ANTIBES au 17 av. du Dr Hochet, 06160 JUAN LES PINS.
Pour avis

200

SCI TIMES IMMOBILIERE
Société Civile
au capital de 1000 Euros
Siège social : 1 Che. de l'étang
La Bastide de St Michel
06250 MOUGINS
RCS de CANNES 504 233 982

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 09/11/09: M. Walter FRIGERIO, demeurant au 19 Talstrasse Newel- Besslichd 54309 Allemagne, a été nommé gérant de la société, en remplacement de la société TIMES REALISATIONS S.A., démissionnaire. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de Cannes.

6

DUJOUR
Société Civile Immobilière au
capital de 1.000 €
Siège social : 26 rue de Paris
06000 NICE
RCS NICE 513.532.200

Suivant acte authentique du 14/09/09 dressé par Me Benoît HERVET, notaire à NICE, le capital social a été augmenté de 560.000 € par émission de 56.000 parts nouvelles suite à un apport en nature pur et simple.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention : mille euros (1.000 €).
Nouvelle mention : cinq cent soixante et un mille euros (561.000 €).
Pour avis

8

PHENI'SNACK
SAS au capital de 2 000 €
Siège social :
14 rue Lepante 06000 Nice
R.C.S. Nice 513 928 606

Aux termes d'une décision en date du 23/11/09, l'objet social de la société a été étendu aux activités de restauration traditionnelle, snack, bar, vente à emporter de produits alimentaires. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de Nice.

9

LA PHARMACIE DU PEYRON
SELARL au capital de 270.000 €
porté à 330.000 €
RCS GRASSE : 482.651.643
Siège social : 2025 CD 18,
Le Peyron, 06640 SAINT JEANNET

Augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 novembre 2009, enregistrée le 13 novembre 2009 au SIE NICE ARENAS, Bordereau n° 2009/495 case n° 2 Ext 1956.
A décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social de 270.000 € à 330.000 € par compensation à due concurrence avec les comptes courants des associés.
La valeur nominale des 2.200 parts sociales passe de 122,7273 € à 150 € chacune.
L'article 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social ont été modifiés en conséquence.
Pour avis

11

SEREX
Société par Actions Simplifiée au
capital de 1.650.000 €
Siège social :06200 NICE
369-371 promenade des Anglais,
RCS NICE B 352.381.008

Dans sa séance du 20 novembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SEREX a décidé de transférer le siège social de la société de NICE (06200) à GENNEVILLIERS (92230) à compter de cette date.
Corrélativement à cette décision, l'Assemblée Générale Extraordinaire a modifié la rédaction de l'article 4 des statuts consacré au siège social dont la nouvelle rédaction est la suivante :
"Le siège social est fixé à 92230 GENNEVILLIERS, 222, rue des Cabœufs".
Les formalités sont en cours auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis, le représentant légal

13

Alpha Legal - Vaughan Avocats

ABSYSSEO
Société par Actions Simplifiée
Capital de 40.700 euros
Siège social : 4 che des Princes
06650 LE ROURET
RCS GRASSE B 508.938.198

Aux termes du procès-verbal des décisions du président en date du 12 novembre 2009, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital social, décidée par la collectivité des associés réunie en Assemblée Générale Mixte en date du 22 septembre 2009, pour le porter de 37.000 euros à 40.700 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Les formalités seront effectuées au RCS de GRASSE.

18

OMNIUM EUROPEEN DE PARTICIPATIONS FINANCIERES
Société par actions simplifiée
au capital de 2.861.808 euros
Siège social : 06000 NICE
1 passage Meyerbeer
432 509 594 Rcs Nice

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire réuie le 30 juin 2009 a décidé de réduire le capital de 2.861.808 euros à 2.384.840 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Articles 7 Capital social : ancienne mention : le capital social est fixé à deux millions huit cent soixante et un mille huit cent huit euros (2.861.808 euros) - Nouvelle mention : le capital social est fixé à deux millions trois cent quatre vingt quatre mille huit cent quarante euros (2.384.840 euros).
En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, les associés de la société sont informés que le nombre total de droit de vote existant à la date de l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2009 s'élevait à 476.968 et demeurant inchangés.
Pour avis, le président

22

Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2009, la société ACCES INVESTISSEMENT, associé unique de l'EURL ECOCLEAN CONCEPT, sise 251 chemin des Gourettes, 06370 MOUANS SARTOUX, 504.855.172 RCS CANNES, statuant en liquidation de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis

23

Patrick ARNAUD
Société d'Avocats AELEGIS
64, rue Montgrand
13006 MARSEILLE

Compagnie Française de Location d'Aéronefs - CFLA
SARL au capital de 10.000 €
Siège social :06600 ANTIBES
1770 route de Grasse
Lieu dit "Les Combes"
RCS ANTIBES 509.621.645

Aux termes d'une décision en date du 26 novembre 2009, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, de vente et de location de tous types d'automobiles, de matériel motonautique et plus généralement, de tous matériels et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis, la gérance

35

LOGICIL - SARL au capital de 3000 euros - Siège : 1856 chemin de Saint Bernard 06220 Vallauris - RCS : ANTIBES RCS 509 921 649. Aux termes d'une Assemblée en date du 18 novembre 2009, le capital social a été augmenté de 1000 euros, pour être porté à 4000 euros, par numéraire. Formalités au RCS de ANTIBES.

41

Me Michel CANET
Avocat au Barreau de Grasse
3, rue de Bône 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 84 02
Fax : 04 93 38 02 43

TROPICAL GOLF DE ROBINSON
Société à responsabilité Limitée
au capital de 15.244,49 Euros
Siège social : 06210 MANDELIEU
Avenue de la Mer Lieudit La Pinea
RCS CANNES B 404 820 425

Suivant procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 27/11/2009
les associés ont décidé d'adjoindre à Monsieur Gérard BAREL, en qualité de co gérant, Monsieur Jean TO, demeurant à PEYMEINADE 06530- 68 Avenue de Boutiny sans limitation de durée, ceci à compter du même jour
En conséquence l'article 7 - Gérance des statuts a été modifié
Les formalités seront déposées au RCS de CANNES
Pour Avis, Les co gérants
Monsieur Gérard BAREL
Et Monsieur Jean TO

52

"T.D.A"
SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 06600 ANTIBES
282 Route des Cistes
ZI Les Trois Moulins
RCS ANTIBES 448 024 745

Aux termes d'une décision collective des associés en date de 01/11/09 :
1/ la dénomination sociale de la société a été modifiée pour être remplacée à compter du 01/11/09 par : TDA
2/ le siège social a été transféré à compter du 01/11/09 à Lieudit Gambe Torte RD 109, 2855 Route de la Fénerie 06580 PEGOMAS
Gérant : Mme EL ABED Mahjouba demeurant 8 Place Frédéric Mistral 06140 VENCE
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effetuées au RCS de GRASSE.

54

Cabinet BUCHET
Avocats conseils en droit
des sociétés et fiscal
5, rue de la Préfecture
06300 NICE

Les associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CERAMIKOS, au capital de 1.524,49 € dont le siège social est à VALLAURIS (06220), 3030, chemin Saint Bernard, immatriculée au RCS d'ANTIBES D 428.985.064, ont décidé, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 novembre 2009, de :
1/ Transformer la société en Société à Responsabilité Limitée.
Cette transformation régulièrement effectuée n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle. Le siège social et les dates de son exercice social, n'ont pas été modifiés.
Monsieur Philippe SIMON, demeurant à SAINT LAURENT DU VAR (06700), 313, chemin de la Tour Carrée, a été confirmé dans ses fonctions de gérant de la société.
2/ Modifier la durée de la société, initialement fixée à cinq années, pour la fixer à trente années. Par ailleurs, la durée de la société a été prorogée de trente années, à compter du 19 décembre 2010.
3/ De compléter l'objet social de la société par l'activité de "marchand de biens".
4/ De modifier la dénomination sociale SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CERAMIKOS pour adopter la dénomination sociale CERAMIKOS.
Le gérant

57

Me Michel CANET
Avocat au Barreau de Grasse
3, rue de Bône 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 84 02
Fax : 04 93 38 02 43

SUD EST ALIMENTAIRE - SEA
Société à Responsabilité limitée
Capital 8.000 euros
Siège social : 06530 Peymeinade
58 rte de Draguignan
Centre La Cardelle
Rcs Grasse B 403 502 487

Transfert de siège

Par délibération en date du 30/11/2009, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de Peymeinade 06530, 58 route de Draguignan "Centre la Cardelle", à Le Cannet 06110, 21 rue Jules Ferry. En conséquence l'article Quatrième des statuts a été modifié et les autres caractéristiques de la Société n'ayant pas été modifiés. La gérante est Patricia MELONI SAILLARD, demeurant à Le Cannet 06110, 21 rue Jules Ferry. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Cannes.
Pour avis, le Gérant
Mme Patricia MELONI SAILLARD

59

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2009, à Menton, les associés de la société "SIC" au capital de 600 Euros, RCS NICE : 490 983 178, ont décidé de transférer le siège social de Menton (06500), 2 avenue Edouard VII, au 28 boulevard Carnot à Menton (06500), à compter du 1er octobre 2009. L'article 5 des statuts est modifié en conséquence. Formalités au Greffe de Nice.
Pour avis

61

PROS LATITUDES BATI
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
12, rue des Orchidées
06240 BEAUSOLEIL
RCS NICE 503 452 526

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2009, les associés ont pris acte de la démission de M. MALEA Jacques, demeurant à Roquebrune Cap Martin, 188 avenue de Verdun, de ses fonctions de gérant. Mention sera faite au RCS de Nice.
Pour avis

64

Maître Patrick LAPIERRE
Maître Patricia PARIENTE
Avocats au Barreau de NICE
37, bd Victor Hugo - 06000 NICE

CASPER
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 06000 NICE
44, rue de Chateauneuf
RCS NICE B 498.898.345

Par décision du 27 novembre 2009, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Pascal CHAFFOT, Villa le Zahir, quartier les Chats, 06260 ASCROS, de ses fonctions de gérant à compter du 27 novembre 2009 et a nommé en remplacement pour une durée illimitée : Madame Giuseppa GIUSTO née IARIA, demeurant Palais des Arts, rue de France, 06000 NICE.

68

Création Artistique
et Décoration Traditionnelle
C.A.D.E.T.
SARL au capital de 20.000 Euros
Siège social : Le St Antoine B
339 Chemin des Rascas
06700 SAINT LAURENT DU VAR
RCS 423 034 248

L'AGO du 21 Novembre 2008 a décidé, à compter du 13 Octobre 2009 :
- de nommer Monsieur LOPEZ Francisco né à MOTRIL (Espagne) de nationalité Espagnole le 19.08.1952, demeurant 25 Cité Leroy 77310 PONTHIERRY, en remplacement de M. TUIS Amédée, démissionnaire
- Modifié en conséquence les statuts de la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés d'Antibes
Pour Avis, le gérant

71

SARL ALLIANCE ASSURANCES Au capital de 1.000 euros - 31, rue Chateauneuf (06000) NICE RCS NICE 488 330 762. Aux termes de la décision du gérant en date du 23/11/2009, l'associé gérant a décidé de transférer le siège social au 24, avenue Gambetta 06600 ANTIBES à compter du 23/11/2009. En conséquence, l'article 4 des statuts se trouve modifié . Le gérant Alain DOULY (24 avenue Gambetta 06600 ANTIBES).
Pour Avis

79

Alpha Legal - Vaughan Avocats

DACLEM SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 84.259 euros
Siège social : 2000 rte des Lucioles
Les Algorithmes, Thales B
06410 BIOT SOPHIA ANTIPOLIS
RCS ANTIBES 447.753.419

Aux termes d'un procès-verbal des décisions du président en date du 1er octobre 2009, il a été décidé de transférer, à compter du 1er octobre 2009, le siège social de la société du 300, route des Crêtes, 06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS au 2000, route des Lucioles, Algorithmes, Thales B, 06410 BIOT SOPHIA ANTIPOLIS.
En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.
La société sera immatriculée au RCS d'ANTIBES désormais compétent à son égard.
Pour avis, le président

80

RIVIERA ACCUEIL SERVICES
SARL au capital de 4.800 euros
Siège social : Le Daphne
20 rue Amiral de Grasse
06000 NICE (Alpes Maritimes)
494.258.569 RCS NICE

D'un PV de décisions extraordinaires de l'associé unique du 1er décembre 2009, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/12/09, de NICE (06000), 20 rue Amiral de Grasse, Le Daphné, à NICE (06000), 37/41, boulevard Dubouchage, Le Consul. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt légal au Greffe du TC de NICE.
Pour avis, le représentant légal

95



AU CROISSANT DE LUNE
Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 75 rte de Canta Galet
Lot 1, bâtiment 1 - 06200 NICE
RCS NICE B 414.936.120
(1997B01335)

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2009, l'associé unique a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
A compter du 1er octobre 2009, le siège social :
- qui était à : 10 rue de Orestis, 06300 NICE.
- est désormais à : 75 route de Canta Galet, lot 1, bâtiment 1, 06200 NICE.
La gérance

104

BRASSERIE DE LA PLACE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : 35, cours Masséna
06600 ANTIBES
429.920.671 RCS ANTIBES

Aux termes d'une délibération en date du 01 décembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée BRASSERIE DE LA PLACE a
- pris acte de la démission de Monsieur Salvatore MICCHICHE. L'article 13.2 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Monsieur Salvatore MICCICHE a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer.
- décidé de transférer le siège social du 35, cours Masséna, 06600 ANTIBES au 19, rue de la Marne, 57100 THIONVILLE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
La gérance

107

SCI LES JARDINS D'AZUR
Société Civile
au capital de 152, 45 Euros
Siège social : Le Consul
37/41 Boulevard Dubouchage
06000 NICE
RCS NICE 390 644 037

Aux termes des décisions extraordinaires du 1er Janvier 2009, il a été décidé de transférer le siège social de Nice 06000 Le Consul, 37/41 Boulevard Dubouchage, à SAINT SATURNIN LES AVIGNON (84450) 100 Lotissement Beauregard, à compter du 1er Janvier 2009.
Aux termes des décisions extraordinaires du 2 Novembre 2009, il a été décidé de modifier en conséquence, l'article "Siège social" des statuts.
Pour Avis

108

SARL BELLMANN CATHERINE
Au capital de 160.000 euros
Siège social : 06000 NICE
13, boulevard Gambetta
RCS NICE : 2009 B 00536
SIRET : 511.096.190.00018

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 novembre 2009, l'associé unique décidé de transférer le siège social de la société, à compter du même jour, à l'adresse suivante : 21, boulevard Dubouchage, 06000 NICE. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Formalités effectuées au RCS de NICE.
Pour avis

109

Suivant procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 1er novembre 2009, à Menton, les associés de la société "C.S.I CONSEIL & STRATEGIE INFORMATIQUE", au capital de 1000 Euros, RCS NICE : 508 489 705, ont décidé de transférer le siège social de Menton (06500), "Admiral Plaza" 2 avenue Carnot, au 369 Cours du Centenaire à Menton (06500), à compter du 1er novembre 2009. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Formalités au Greffe de Nice.
Pour avis.

127

Suivant Assemblée Générale Mixte en date du 1er novembre 2009, les associés de La Sarl C.S.I "CONSEIL & STRATEGIE INFORMATIQUE", au capital social de 1000 Euros, siège social "Admiral Plaza" 2 avenue Carnot à Menton (06500), inscrite au registre du Commerce de Menton sous le numéro 508 489 705, ont nommé Monsieur LIBBRECHT Michaël, demeurant 43/45 route de Sospel, "Le Forum A" à Menton (06500), en qualité de nouveau gérant, à compter du 1er novembre 2009, en remplacement de Madame LEUCCI Grazia. Formalités au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis

128

Lors de l'Assemblée Général Extraordinaire du 18 septembre 2009, les associés de la SARL PLAISANCE HOTEL, au capital de 22.868,35 € dont le siège social est à NICE (06000), 20 rue de Paris et 42 rue Lamartine, immatriculée au RCS de NICE B 782.574.875, ont décidé de proroger la durée de la société de 60 années à compter du 1er octobre 2010, soit jusqu'au 30 septembre 2070.
La gérance

145

J.B/V.G CONSEILS
Société d'avocats spécialistes
en droit commercial
et des sociétés
06110 LE CANNET ROCHEVILLE
16 rue Brève
Tél. : 04.93.45.51.03

AZUREE
SARL au capital de 60.300 euros
Siège : 06130 GRASSE
133 chemin Saint Marc
RCS : GRASSE 312.179.880
(1993 B 446)

Par assemblée du 14/10/09, il a été décidé de désigner :
- en qualité de commissaire aux comptes titulaire, Monsieur André MARTINI, demeurant à 06110 LE CANNET, 16 rue Brève,
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Claude RICCI demeurant à 06200 NICE, 14 rue Dunoyer de Segonzac.

136

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
LA FERRAGE
SCI au capital de 1.000 euros
Siège social : porte de l'Arénas
Bât B, 455 promenade des Anglais
06200 NICE
340.366.400 RCS NICE

Suivant décisions du 26 juin 2009, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant la société GEORGE V GESTION, SAS dont le siège social est 1 terrasse Bellini, TSA 48200, 92919 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée sous le 327.256.947 RCS NANTERRE, représentée par Monsieur Jean-Paul BELOT, demeurant 15 rue de Longchamp, 59700 MARCQ EN BAROEUL, en remplacement de Monsieur Dominique QUELDERIE, démissionnaire. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

141

UNIJURIS
Société d'avocats
46 boulevard Victor Hugo
06000 NICE

JULI
Société Anonyme
au capital de 40.000 euros
Siège social : lieudit Camperousse
06130 GRASSE
RCS GRASSE 340.693.381

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2009, l'assemblée générale a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de M. Louis Philippe DENIS et a nommé en qualité de nouvel administrateur M. Jean Bernard MUNOZ, demeurant à VILLENEUVE LOUBET 06270, chemin des Essarts, villa 10.
Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2009, le conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Louis Philippe DENIS de ses fonctions de président du conseil d'administration et directeur général et a nommé en son remplacement M. Jean Bernard MUNOZ, demeurant à VILLENEUVE LOUBET 06270, chemin des Essarts, villa 10, nouveau président du conseil d'administration et directeur général, et ce, à compter du 30 novembre 2009.
Pour avis

142

NH HOTELES FRANCE
SARL à Associé Unique
au capital de 7.500 €
Siège social : 06300 NICE
2-4 esplanade
du Parvis de l'Europe
497.604.769 RCS NICE

Suivant décisions de l'associé unique en date du 24/11/09, il a été décidé :
- d'augmenter le capital social de 3.500.000 € pour le porter de 7.500 € à 3.507.500 €.
- de réduire le capital social de 684.500€ pour le ramener de 3.507.500 € à 2.823.000 €.

149

SARL CPM 06
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : c/o Aide, ZI de l'Argile
lot 51 - 06370 MOUANS SARTOUX
RCS : CANNES B 482.573.482

Aux termes d'une AGE en date du 27 novembre 2009, il a été décidé de transférer le siège social à LE CANNET (06110), c/o Aco, 262 allée des Cougoussoles, à compter de ce jour. En conséquence l'Art. 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : le siège social est fixé à : MOUANS SARTOUX (06370), c/o Aide, lot 51, ZI de l'Argile.
Nouvelle mention : le siège social est fixé à : LE CANNET (06110), c/o Aco, 262 allée des Cougoussoles.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES.
Pour avis, le représentant légal

152

SARL VEDA CONCEPT
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : c/o Aide, ZI de l'Argile
lot 51 - 06370 MOUANS SARTOUX
RCS : CANNES B 381.826.726

Aux termes d'une AGE en date du 30 novembre 2009, il a été décidé de transférer le siège social à LE CANNET (06110), c/o Aco, 262 allée des Cougoussoles, à compter de ce jour. En conséquence l'Art. 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne Mention : le siège social est fixé à : MOUANS SARTOUX (06370), c/o Aide, lot 51, ZI de l'Argile.
Nouvelle mention : le siège social est fixé à : LE CANNET (06110), c/o Aco, 262 allée des Cougoussoles.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES.
Pour avis, le représentant légal

153

CETC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 7 rue Soutrane
c/o GSC SARL 06560 VALBONNE
SOPHIA-ANTIPOLIS
RCS GRASSE 487.523.664

Extension de l'objet social

Aux termes d'une délibération en date du 17 novembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de modifier l'objet social de la société et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts. A compter du 17 novembre 2009, l'objet social est désormais le suivant :
- l'exercice de l'activité de marchand de biens en y incluant toutes opérations afférentes à une telle activité ainsi que toutes opérations d'aménagement foncier, de lotissement, de rénovation, de restauration et de restructuration immobilière - toutes opérations immobilières, notamment sans que cette énumération soit limitative, l'acquisition, l'aliénation, la location, la construction, la promotion, l'entretien, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, bâtis ou non bâtis - l'étude et le lancement de tous programmes immobiliers - toutes études techniques, architectoniques, financières et autres et toutes publicités se rattachant à cet objet - toute opération liée à la promotion immobilière.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.

154

Avis de transformation
Modification d'objet et d'activité

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2009 des associés de la société JASON, Société Civile Immobilière au capital de 1.500 euros divisé en 100 parts de 15 euros de valeur nominale, dont le siège est à NICE (06100), 183 avenue de Rimiez, RCS NICE 501.482.756, a décidé la transformation de la Société Civile en Société à Responsabilité Limitée à compter du même jour et a adopté le texte des nouveaux statuts. La même assemblée générale a également décidé de modifier l'objet social ainsi que l'activité de la société. L'objet social devient : la location en meublé de biens et droits immobiliers, l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location en meublé de tous biens et droit immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. L'activité principale de la société devient la location en meublé. La dénomination, le capital social, le siège, la durée et les dates de l'exercice social demeurent inchangés. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède. Transmission des parts : toute cession de parts est soumise à l'agrément de l'AGE des associés. Gérant : M. Pierre Leyrit demeurant à NICE (06100), 183 avenue de Rimiez, a été maintenu gérant de la société sous sa nouvelle forme de SARL. L'avis de constitution de la société a été publié dans La Tribune Bulletin Côte d'Azur du 14 décembre 2007.
Pour avis,
le gérant

160

Les associés de la SARL **SAMIDIR**, immatriculée au RCS sous le n° 510.325.368 au capital social de 3.500 euros, réunis en AGE le 21 octobre 2009 au siège de la société sise au 28, rue Amédée VII, 06300 NICE,
ont décidé de modifier l'objet social de la société. Au lieu de l'objet spécifié dans les statuts à la création, remplacer par la vente des produits cosmétiques, tresses africaines et import export et de tous produits non réglementés etc.
Par voie de conséquence, l'article 3 des statuts sera modifié.

162

Maître Yves ROUSSARIE
Avocat
67 av. Victor Hugo 06000 NICE
Tél. 04.93.31.71.77.
Fax 04.93.31.84.30.

Par assemblée générale extraordinaire du 6/11/2009, enregistrée à Nice Est le 26/11/2009, bord 2009/2 case n° 31, les associés de la société SARL PRIVATE CATERING, société à responsabilité limitée, au capital de 300.000 euros, dont le siège social est Aéroport Nice Côte d'Azur, Digue des Français, Zone Catering passage des Avitailleurs 06281 Nice Cedex 3, immatriculée au RCS de Nice B 445.231.178, ont décidé d'augmenter le capital social de Deux cent vingt six mille cinq cents euros (226.500 €) par création de 9060 parts sociales, ce qui entraine la publication des mentions suivantes : ancienne mention : capital social : 300.000€ - nouvelle mention : 526.500 €.

164

SCI FRANNI
Société civile immobilière
Siège 51 bd Jean Behra
06100 NICE
Rcs 440 759 166 NICE

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 26 novembre 2009, il a été décidé du transfert du siège social, à compter du 26 novembre 2009. Ancien siège social : NICE (06100) 51 bd Jean Behra - Nouveau siège : DRAGUIGNAN (Var) 400 chemin de la Garrigue.
Pour avis, le gérant

169

COPIE CONFORME
SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social :
105 Avenue Franklin Roosevelt,
Immeuble les Pins Magasins
06110 LE CANNET
R.C.S. CANNES 334 936 903

Aux termes d'une décision collective en date du 06/10/09, les associés de la société COPIE CONFORME, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/09 et sa mise en liquidation amiable. M. CHAMPIER André demeurant 105 Avenue Franklin Roosevelt, Immeuble les Pins Magasins 06110 LE CANNET a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance et tous actes ou documents concernant la liquidation devront être adressés ou notifiés au siège de la société, 105 Avenue Franklin Roosevelt, Immeuble les Pins Magasins 06110 LE CANNET. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de CANNES.

172

"PINK GIN"
Société Civile Immobilière
au capital de 70.000 euros
Siège social : CANNES (06400)
8, rue des Halles
490.292.562 RCS CANNES
N° Gestion : 2006 D 00241

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2009, les associés ont : - transféré le siège social de la société de CANNES (06400), 8 rue des Halles à CANNES (06400), 6 rue de la Marne, et ce à compter de ce jour - mis à jour l'article 4 "siège social" des statuts. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES.
Pour avis unique

175

HAIR FORCE TWO
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 211, 213, 215
avenue Aristide Briand
06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
(Alpes Maritimes)
513.315.663 RCS NICE

D'un procès verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 1er décembre 2009, il résulte que :
L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/12/09, aux activités suivantes :
- L'exploitation par tous moyens de salons d'esthétique et la vente de produits et accessoires se rattachant à l'activité.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis, le représentant légal

191

L'ORANGERIE - Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros - Siège social: 11, Quai Adolphe Merle BP 34, 34200 SETE, RCS MONTPELLIER 441 041 290. Aux termes d'une délibération en date du 2 Novembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social au 315, Avenue Général de Gaulle, Villa 8, 06220 VALLAURIS à compter du 5 novembre 2009, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Le gérant de la société est M. GUILLAUME Pierre, demeurant, 315, avenue Général de Gaulle, Villa 8, 06220 VALLAURIS. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de ANTIBES.

246

SARL B B
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : C/O Aide
51 Parc de l'Argile
06370 MOUANS SARTOUX
RCS 401 278 387

Transfert de siège social

Suivant procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 21/11/2009 à Mouans Sartoux, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social :
Du C/O Aide 51 Parc de l'Argile 06370 MOUANS SARTOUX
Au Electron Sud 22 rue du 11 Novembre 06370 MOUANS SARTOUX.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Formalités du Greffe du TC de Cannes.
Pour avis

194

"OÏKA"
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social :
250 boulevard des Horizons - E 76
06220 VALLAURIS
498.291.590 RCS ANTIBES
Siret : 498.291.590.000.12
APE : 721Z

Aux termes du procès verbal de la consultation écrite du 01/09/09, il a été décidé :
- de transférer le siège social du 250 boulevard des Horizons, E 76 à VALLAURIS (06) à MARSEILLE (13), rue Paul Langevin, Technopole de Château Gombert, "Les Baronnies" à compter du 01/08/09.
L'article 4 "Siège social" des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis

211

Changement de gérant

Selon AGE en date du 2 décembre 2009, les associés de la SARL JANNOTTA, au capital de 6.000 euros, ayant son siège social au 31 av. Frédéric Mistral, Villa Océane à 06130 GRASSE et immatriculée au RCS GRASSE N° 510.084.411, ont décidé du changement de gérance. Mme PEGLION Gilberte ep. JANNOTTA, démissionnaire, est remplacée par M. JANNOTTA Pascal, né le 1er février 1960 à LILLE et demeurant 31 av. Frédéric Mistral, Villa Océane à 06130 GRASSE.

242

SOCIETE DOGI
Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 8.000 euros
Siège social : c OFA Le Forum
28 rue Hoche, 06400 CANNES
RCS CANNES B 448.905.950

Transfert de siège social

Par assemblée générale en date du 30 juin 2009, les associés de la SARL DOGI ont décidé le transfert du siège social c/ le gérant. Monsieur Maxime FAUCANTE HADDAD.
Les Jardins de la Ressence, Le Clos Vert, bât D, 83100 TOULON.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Pour avis

245

OPTI GESTION PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : C° CBS "Le Florence"
4 rue des Frères PICCO
06500 MENTON
503.146.250 RCS NICE

Aux termes du Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Octobre 2009, il résulte que les associés ont décidé, à compter de ce jour, de rajouter une enseigne commerciale qui est : Locationgestion.com et de transférer le siège social à Le Monte Cristo, 11 avenue Victor Hugo 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN. Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, Le Gérant

247

CABINET DORFMANN ET FRANCH
Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 €
Siège social : 06320 CAP D'AIL
124 av du 3 Septembre
502.148.463 RCS NICE

Nomination de 2 co-gérants

Les associés de la Société à responsabilité limitée CABINET DORFMANN ET FRANCH, réunis en assemblée générale extraordinaire le 1er Septembre 2009, ont décidé de nommer Madame Nathalie DORFMANN, née le 01er Janvier 1966 à L'Hay Les Roses (94), de nationalité française, demeurant 21 rue Millo 98000 Monaco et Monsieur Didier DORFMANN, né le 31 Décembre 1964 à Monaco, demeurant 21 rue Millo 98000 Monaco, en qualité de co-gérants. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NICE.
Pour avis, la gérance.

251

GECHLOPHIL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : 11 rue des Mesures
06270 VILLENEUVE LOUBET
517.760.534 RCS ANTIBES

Par décision du 1er décembre 2009 l'associé unique a adopté la modification suivante : le siège social a été transféré à 11 rue des Mesures, (06270) VILLENEUVE LOUBET à compter du 1er décembre 2009. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention, siège : 3 avenue des Motels, "La Mari Posa", 06600 ANTIBES.
Nouvelle mention, siège : 11 rue des Mesures, (06270) VILLENEUVE LOUBET.
Mention sera faite au RCS : ANTIBES.
Pour avis

253

MAXENCE
Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 euros
RCS NICE 489.731.943

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2009, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.
A compter du 1er novembre 2009, le siège social :
- qui était à : 63 bd Général Delfino, 06300 NICE.
- est désormais à : 167 route de la Manda, 06670 COLOMARS.
La gérance

254

SARL SUD DENTAL CERAM
Au capital de 7.622,45 €
siège social :
20 bis avenue des Mimosas
06800 CAGNES SUR MER
RCS ANTIBES 352.317.713.00035

Avis de modification de la date de clôture de l'exercice social et avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 septembre 2009, les associés ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social qui sera fixée à la date du 31 octobre 2009.
Aux termes de cette même décision, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2009 et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Patrick TUNIS demeurant 20 bis avenue des Mimosas, 06800 CAGNES SUR MER, a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance et tous actes ou documents concernant la liquidation devront être adressés ou notifiés au 20 bis avenue des Mimosas, 06800 CAGNES SUR MER, siège de la liquidation.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANTIBES.
Pour avis

263

SNC DU CHEMIN DE LA CONQUE
Société en Nom Collectif
au capital de 304,90 euros
300 rue du Vallon
Les Vaisseaux de Sophia Bat A
06560 VALBONNE
RCS GRASSE B 380 874 156

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2009, après avoir constaté que la durée de la société devait expirer le 11 décembre 2010 approuve la prorogation de la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2020. Formalités au RCS GRASSE
La gérance

266

S.N.C. SOMAE GARE DE NICE
Société en Nom Collectif
Au capital de 152,45 Euros
RCS GRASSE 342 279 742
300 rue du Vallon
Les Vaisseaux de Sophia Bât A
06560 VALBONNE
SOPHIA ANTIPOLIS

Suivant procès-verbal en date du 21 Juillet 2009, l'associé unique, la Société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR, SNC au capital de 1500 Euros, Siège : 300 Rue du Vallon, Les Vaisseaux de Sophia Bât A, 06560 VALBONNE, RCS 400 757 621, a pris acte de la modification suivante :
Le 20/07/2009 : Cession de 10 parts sociales par la Société EIFFAGE CONSTRUCTION COTE D'AZUR à la Société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR. Cette dernière propriétaire de 990 parts sociales de la SNC SOMAE GARE DE NICE, devient ainsi l'associée unique de la société.
Mise à jour de l'article 7 des statuts : le capital social de 152,45 Euros, est constitué de 1000 parts entièrement libérées et attribuées en totalité à la Société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR.
Formalités au RCS de GRASSE

269

S.N.C. CAP DE CROIX
Société en Nom Collectif
Au capital de 304.90 Euros
RCS GRASSE 381 950 880
300 rue du Vallon
Les Vaisseaux de Sophia Bât A
06560 VALBONNESOPHIA ANTIPOLIS

Suivant procès-verbal en date du 21 Juillet 2009, l'associé unique, la Société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR, SNC au capital de 1500 Euros, Siège : 300 Rue du Vallon, Les Vaisseaux de Sophia Bât A, 06560 VALBONNE, RCS 400.757.621, a pris acte de la modification suivante :
Le 20 Juillet 2009 : Cession de 1 part sociale par la Société EIFFAGE CONSTRUCTION COTE D'AZUR à la Société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR. Cette dernière propriétaire de 199 parts sociales de la SNC CAP DE CROIX, devient ainsi l'associée unique de la société.
Mise à jour de l'article 6B des statuts : le capital social de 304.90 Euros, est constitué de 200 parts sociales de même valeur, entièrement libérées et attribuées en totalité à la Société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR.
Formalités au RCS de GRASSE

271

A.R.B
SARL au capital de 8.000 €
Ancien siège social :
24 boulevard Joseph Garnier
06000 NICE
Nouveau siège social :
8 rue Delille, (Cour), 06000 NICE
RCS NICE B 507.492.304

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société réunie le 1er décembre 2009 a décidé de transférer le siège social jusque là fixé à NICE (06000), 24 boulevard Joseph Garnier, pour l'établir à NICE (06000), 8 rue Delille (Cour) et ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Le gérant

272

GC ACHARD
Société Civile
au capital de 3.000 euros
Siège social : 45 rue d'Antibes,
06400 CANNES
503.456.287 RCS CANNES

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2009, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au 6 rue du Parc, Blue Business Building, 74100 ANNEMASSE, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera radiée au RCS de CANNES.

277

GC BEAUSEJOUR
Société Civile
au capital de 1.500 euros
Siège social : 45 rue d'Antibes,
06400 CANNES
504.129.834 RCS CANNES

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2009, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au 6 rue du Parc, Blue Business Building, 74100 ANNEMASSE, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera radiée au RCS de CANNES.

278

SCI BELLE I.D.
Société Civile
au capital de 50.000 euros
Siège social : 45 rue d'Antibes,
06400 CANNES
490.558.897 RCS CANNES

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2009, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au 6 rue du Parc, Blue Business Building, 74100 ANNEMASSE, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera radiée au RCS de CANNES.

279

SCI GC PARIS
SCI au capital de 2.400 euros
Siège social : 45 rue d'Antibes,
06400 CANNES
430.250.969 RCS CANNES

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2009, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au 6 rue du Parc, Blue Business Building, 74100 ANNEMASSE, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera radiée au RCS de CANNES.

280

TNF - Sarl au capital de 15.000 euros - Siège social 2208 route de Grasse 06600 Antibes - Rcs 497 994 624 Antibes. Aux termes d'une décision collective des associés en date du 01/11/2009, le siège social de la société a été transféré, à compter du 01/12/2009, au 9 rue du Chevalier Martin 06800 Cagnes sur Mer. Les formalités seront effectuées au Rcs Antibes.

339

Cabinet Y. VIALE
C. LASSAU-VIALE
Avocats
29 Bd de la Ferrage
06400 Cannes

GIRAUDY & CO
SARL au capital de 16700 Euros
Siège social :
2 Boulevard Sadi Carnot
06110 Le Cannet
R.C.S. CANNES 515 277 432

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 27/11/09, le capital social de la société, a été augmenté d'une somme de 4.300 Euros, pour le porter de 16.700 Euros à 21.000 Euros. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de CANNES.

281

SELARL FICETEX
Avocats au Barreau de NICE
65 bd Victor Hugo
06000 NICE

S.A. IDEAL HOME
Au capital de 38.112 €
Siège social : 06600 ANTIBES
3, rue des Frères Roustan
035.720.085 RCS ANTIBES

Transformation en SAS

L'Assemblée Générale Mixte du 29 août 2009 a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiées à compter du 29 août 2009.
Elle a nommé Madame Danielle VIDAL née MONTACCI, demeurant 1.172, chemin de la Constance, 06600 ANTIBES en qualité de Président, avec les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société.
Il n'a pas été désigné de Commissaires aux Comptes.
Le présidente

287

BOSIO EVRARD ET ASSOCIES
Société d'Avocats
au Barreau de Nice
54 bd Victor Hugo 06000 NICE
bosio-evrard@wanadoo.fr
Tél : 04 93 82 97 00
Fax : 04 93 82 97 01

AGENCE KENNEDY
Société par Actions Simplifiée
au capital de 37.000 euros
7 bd Kennedy
06800 CAGNES SUR MER
RCS ANTIBES B 405.405.630
(1996 B 387)

Transfert de siège social
Transformation de la société
Nomination du gérant

Aux termes d'un procès-verbal de délibération en date du 22 octobre 2009, enregistré le 23 novembre 2009 au SIE CAGNES SUR MER Bord. 2009/474 case 6, il a été décidé :
le transfert du siège social primitivement fixé à Cagnes sur Mer 06800 25 bd Kennedy, pour le fixer à GRASSE (06130) 268 Bd Emmanuel Rouquier, à compter du 22 octobre 2009.
La transformation de la société en Société à Responsabilité Limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et adoption des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée, la date de son exercice social et sa dénomination demeurent inchangés.
Le capital de la société reste fixé à la somme de 37.000 € divisé en 250 parts sociales de 148 € chacune, numérotées de 1 à 250 et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs et en fonction des cessions intervenues.
Sous sa forme par actions simplifiée, la société était dirigée par :
Administration : Le Président : Monsieur Jacques COHEN
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la société est gérée par Monsieur Jacques COHEN, de nationalité française, né le 15 décembre 1947 à Rabat (Maroc) demeurant 33B chemin des Autrichiens 06600 ANTIBES.
La société n'étant plus tenue d'avoir de commissaire aux comptes, il a été mis fin aux fonctions de :
Commissaire aux comptes titulaire : SARL NICE EXPERTISE ET CONSEIL
Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Patrick PEROCESCHI
Il est rappelé ici les caractéristiques principales de la société :
Forme : SARL
Dénomination : AGENCE KENNEDY
Durée : 60 années, soit jusqu'au 23 mai 2056
Capital social : 37.000 €uros divisé en 250 parts sociales
Objet : toutes transactions, locations, gestion de biens, assurances, marchands de biens, prestations de services en matière de négociation immobilière, promotion immobilière et aménagement foncier, commercialisation de biens appartenant à autrui, acquisition de participation dans toutes sociétés commerciales.
Les pièces et actes seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Grasse.
Pour avis

331

PERSHORE COMERCIO INTERNACIONAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 euros
Siège social
1345 Chemin de la Garoupe
VIlla Altaïr - Quartier de la Garoupe
06600 ANTIBES
RCS ANTIBES 443 390 596

Aux termes de ses décisions en date du 30 Octobre 2009, l'associé unique a, à compter du même jour, nommé en qualité de nouveau gérant Madame Valérie DELAGARDE domiciliée 124 Avenue Maurice Chevalier, La Palme d'Or A3 à CANNES LA BOCCA 06150, pour une durée expirant à l'issue de la réunion de l'associé unique tenue à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice en cours, en remplacement de Madame Stella VOISIN, démissionnaire
Pour Avis

337

SARL IMMO DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité Limitée
au capital de 41.000 Euros
Siège social 06000 NICE
C/O APS 11 Rue du Congrès
RCS NICE B 494 136 468

Par décision de l 'associé unique du 20 Novembre 2009, le capital social a été augmenté de 40.000 euros et porté à 41.000 euros
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés - RCS NICE
Le gérant

345

SARL IMMO DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité Limitée
au capital de 1000 Euros
Siège social 06000 NICE
C/O APS 11 Rue du Congrès
RCS NICE B 494 136 468

Par décision de l'associé unique du 16 Novembre 2009, l'objet social a été modifié par la suppression de la mention "la gestion par location ou autrement de tous biens propres" et ou "la gestion de toutes entreprises ou affaires en général". En conséquence l 'article 2 des statuts a été modifié - RCS NICE
Le gérant

346

LES COOKIES D EMILIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 9 rue Alberti
06000 NICE
RCS NICE 492 249 834
(Gestion n° 2006 B 01750)

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Novembre 2009, il résulte que le capital social a été augmenté en numéraire de 30.000 euros, pour être porté à 32.000 euros. L'article N° 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : capital : 2000 euros
Nouvelle mention : capital : 32.000 euros
Mention sera faite au RCS de Nice.
Pour Avis

347

M.B.V.
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622 Euros
Ancien siège social :
2791 Chemin de St Bernard
Les Moulins II Bât C
06220 VALLAURIS
Transféré au :
10 Bd Baptistin Ardisson
Les Jardins de la Pinède
06600 ANTIBES
RCS ANTIBES B 378.458.830.

Aux termes d'une assemblée générale en date du 20 novembre 2009, la collectivité des associés de la Société susvisée, dont le gérant est M. Serge DADOUN, demeurant 88 Chemin de l'Ermitage, 06160 Juan les Pins, a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Ainsi, à compter du 12 octobre 2009, le siège social, qui était à VALLAURIS 06220, 2791 Chemin de St Bernard, Les Moulins II Bât C, est désormais à ANTIBES 06600, 10 Bd Baptistin Ardisson, Les Jardins de la Pinède.

348

SUD GRAPHIC
SARL au capital de 150.000 Euros
siège social : 06130 GRASSE
109 Avenue Sidi Brahim
RCS GRASSE 327 629 630

Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 Octobre 2009, les associés ont pris acte de la décision prise par Monsieur CHALIER Serge, demeurant à MAGAGNOSC 06520, 6 Avenue du Lieutenant Maurel, résidence Les Roumegeons, de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 9 Octobre 2009. Ils ont décidé de nommer pour une durée indéterminée, en qualité de gérant pour le remplacer, Monsieur VERUCCHI Richard demeurant à LEVENS 06670 1834 Route de la Roquette
Pour Avis

349

SWISS GLOBAL INVEST
SARL au capital de 6.000 euros
Siège social : 45 rue d'Antibes,
06400 CANNES
504.101.049 RCS CANNES

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2009, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au 6 rue du Parc, Blue Business Building, 74100 ANNEMASSE, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera radiée au RCS de CANNES.

282

SCI 3L - SCI au capital de 300 € - Siège : 6 rue Soutrane 06560 VALBONNE - RCS 503 809 774. Aux termes d'une Assemblée en date du 2 janvier 2009, M. LUCHINI Julien, demeurant 26 avenue Riou Blanquet 06130 GRASSE, a été nommé gérant, en remplacement de M. LIMONGI BETTA Patrick, démissionnaire, et ce à compter du 2 janvier 2009. Formalités au RCS de GRASSE.

350

POURSUITE D'ACTIVITE

AZUR VOLTAIQUE
SARL au capital de 200 euros
Siège social 96 av Corniche Fleurie
06200 NICE (Alpes Maritimes)
508.534.310 RCS NICE

D'un PV d'AGE du 30 octobre 2009, il résulte que les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du TC de NICE.
Pour avis, le représentant légal

88

LES SOURCES DU VAR
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.500 Euros
Siège social : 06470 ENTRAUNES
route des Grandes Alpes - Esteing
RCS NICE 493.518.112

Aux termes d'une délibération en date du 27 novembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La gérance

168

Selarl Marc PEYRAT
Société d'Avocats
VALENCE (Drôme)
21 rue Paul Henri Spaak

LIGA
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social 06220 VALLAURIS
37 chemin Puissanton
503.178.618 Rcs Antibes

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution de la société.
La Gérance

178

DISSOLUTIONS ET CLOTURES

CHEAP AND CLEAN CONSULTING
SARL au capital de 1.500 €
Siège social : 108 bd de la Plage,
San Marco 63D
06800 CAGNES SUR MER
RCS 503.767.915 RCS ANTIBES

Aux termes d'une décision collective en date du 27 novembre 2009. Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 novembre 2009, M. Ulf Per Gunnar SJOQUIST demeurant 108, bd de la Plage à CAGNES SUR MER a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Monsieur SJOQUIST où toute correspondance devra être adressée.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de ANTIBES.

16

Société Civile SODEC
Société Civile en liquidation
au capital de 121.959,21 €
Siège social 12 rue des Orchidées
06240 BEAUSOLEIL
RCS NICE D 775 557 499

Suivant décision collective des associés en date du 25 novembre 2009, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : - approuvé les comptes de liquidation - donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nice.
Pour avis

39

BASTIDE SAINT MATHIEU
Société Civile d'Exploitation
Agricole En cours de liquidation
Au capital de 762.245 euros
Siège de la liquidation :
GRASSE (06130)
35, chemin de Blumenthal
RCS GRASSE D 428.779.334
(1999 D 00306)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2009 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation à compter du 29 octobre 2009. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.
RCS GRASSE.
Pour avis, le liquidateur

17

GOURMANDISES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.775 euros
Siège social : 6300 NICE
6, rue du Comte Vert
RCS : NICE 91 B 01412
SIRET : 383.594.603.00011

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2009, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/10/09 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Mme DOMENICHINE Sylvie, demeurant 12 rue du Château, 06340 DRAP, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de liquidation est fixé 12 rue du Château, 06340 DRAP, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Mention sera faite au RCS de NICE.
Pour avis

21

Me Michel CANET
Avocat au Barreau de Grasse
3, rue de Bône 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 84 02
Fax : 04 93 38 02 43

DREAM BUILD
Société à responsabilité limitée
en liquidation amiable
Capital : 8000 euros
Siège social : 06210 MANDELIEU
Zone industrielle
les Tourrades Bâtiment E9
RCS CANNES B 448 503 508

L'assemblée générale des associés réunie au siège social le 31/12/2008, enregistré à Pôle enregistrement de Cannes, le 27 Novembre 2009, Bordereau 2009/611 case 10
A approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de leur mandat aux liquidateurs Monsieur René Jean RINALDI et Monsieur Jean-Louis DENONFOUX-CALIN et constaté la clôture de liquidation
Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des sociétés de CANNES
Pour avis Le liquidateur
Monsieur René Jean RINALDI
Monsieur Jean Louis DENONFOUX CALIN

33

COEUR D'OURS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 06110 LE CANNET
44 avenue Franklin Roosevelt
Les Jardins de l'Etoile, Bat C 14
RCS CANNES B 500.848.791

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 19.10.09, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du 19.10.09.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société et Brigitte MENALDO assurera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs que lui confèrent la loi et les statuts.
Pour avis

27

RIVIERA BREIZH
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social :
221, avenue de Fabron 06200 NICE
RCS : NICE B 452.449.556

Par décision de l'associé unique, en date du 30 novembre 2009, a été prononcée la dissolution, sans liquidation de la société, dans les conditions de l'article 1844- 5, alinéa 3 du Code Civil qui prévoit la transmission universelle du patrimoine de la SARL RIVIERA BREIZH à la société L'ABRI AU SOLEIL, RCS : NICE B 438.376.592.
Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de NICE, dans les trente jours de la présente publication.
RCS NICE.
Pour avis, le gérant

58

Me Michel CANET
Avocat au Barreau de Grasse
3, rue de Bône 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 84 02
Fax : 04 93 38 02 43

DREAM BUILD
Société à responsabilité limitée
Capital 8.000 €
Siège social : 06210 MANDELIEU
Zone Industrielle
Les Tourrades Bâtiment E9
Rcs Cannes B 451 083 042

Dissolution anticipée
Nomination d'un liquidateur

Aux termes d'un procès verbal d'Assemblée Générale des associés en date du 15/12/2008, enregistré à Pôle enregistrement de Cannes le 27Novembre 2009, Bord 2009/611 case 8.
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de la même date, sa mise en liquidation amiable, et de fixer le siège de la liquidation à MANDELIEU 06210 Zone Industrielle Les Tourrades bâtiment E9. Monsieur René-Jean RINALDI, demeurant à CANNES 06400, L'Aquila, 2 avenue Bellevue, et Monsieur Jean-Louis DENONFOUX-CALIN, demeurant à LA ROQUETTE SUR SIAGNE 06550, 204 rue de la Fontaine, ont été nommés liquidateurs. Ainsi il leur a été conféré les pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux attribués par la loi, pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et même à l'amiable acquitter le passif, répartir le solde aux associés dans la proportion de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation a été effectéu au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes.
Pour avis, les co-liquidateur
M. René-Jean RINALDI
M. Jean-Louis DENONFOUX-CALIN
36

Société Civile Immobilière **NEWLONE**, au capital de 1500 Euros, Siège : 42 Bd Napoléon III, l'Archet C1, 06200 NICE, RCS NICE 444 920 359. Suivant Assemblée générale du 16 Novembre 2009, les associés ont décidé la dissolution de la société. Mme DUCRY Mireille épouse GREGORI, est nommée liquidateur. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance ont été fixés chez le liquidateur : 84 Avenue Maréchal Joffre, Bâtiment Côte d'Azur, 06000 NICE. Formalités au RCS de Nice
42

Société Civile Immobilière **NEWLONE**, en liquidation, au capital de 1500 Euros, Siège : 42 Bd Napoléon III, l'Archet C1, 06200 NICE, RCS NICE 444 920 359. Suivant Assemblée générale du 16 Novembre 2009, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme DUCRY Mireille épouse GREGORI, dmt 84 Avenue Maréchal Joffre, Bâtiment Côte d'Azur, 06000 NICE et constaté la clôture des opérations de liquidation. Formalités au RCS de Nice
43

BOSIO EVRARD ET ASSOCIES
Société d'Avocats
au Barreau de Nice
54 bd Victor Hugo 06000 NICE
bosio-evrard@wanadoo.fr
Tél : 04 93 82 97 00
Fax : 04 93 82 97 01

M.D.O
SARL au capital de 8.000 €
c/o SCI D.M.D.O
59 Avenue Giacobi
06300 NICE
RCS NICE 488 812 702
(2006 B 00931)

Dissolution

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 31 juillet 2009, enregistrée au SIE NICE EST le 23 novembre 2009 sous les références Bord.2009/2 598 Case 16, il a été décidé de : - prononcer la dissolution anticipée de la société avec effet rétroactif au 31 janvier 2009 - nommer Monsieur Marco D'OVIDIO, de nationalité française, né à PARIS (11ème) le 11 mars 1964, demeurant à NICE (06300) 59 Avenue Giacobi, en qualité de liquidateur jusqu'à extinction de la personnalité morale de la société - fixer le siège de la liquidation de la société, savoir c/o SCI D.M.D.O 59 Avenue Giacobi (06300) NICE. La correspondance et les oppositions relatives à la dissolution de la société devront être adressées c/o SCI D.M.D.O 59 Avenue Giacobi (06300) NICE. Les actes et pièces afférents seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis
44

MAITR IMMO
EURL au capital de 100 €
Siège social : 16 bd Carnot
06400 CANNES
Siret 489 265 827 00019

Aux termes d'une décision collective en date du 15 octobre 2009, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au Liquidateur et ont constaté une clôture de liquidation. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes.
177

DELGAR
Société Civile en liquidation
au capital de 2.744,08 euros
Siège social : 68, rue JD Blanqui,
rés. Les Glycines
06340 LA TRINITE
RCS NICE 351.336.425

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision collective en date du 13 novembre 2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable. M. Roger GARCIA, demeurant à LA TRINITE 06340, Les Glycines, 68, rue JD Blanqui a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à LA TRINITE 06340, 68, rue JD Blanqui, rés. Les Glycines où la correspondance, tous actes et documents concernant la liquidation devront être adressés ou notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de NICE.
Clôture de liquidation Aux termes d'une assemblée générale réunie le 30 novembre 2009, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Roger GARCIA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 novembre 2009. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de NICE.
Le liquidateur
48

RIAN
Société Civile
au capital de 1.600 €
Siège social : 3, Les Mimosas,
Les Hameaux du Soleil
06270 VILLENEUVE-LOUBET
RCS ANTIBES 435.161.856

Avis de dissolution

Suivant décision collective des associés en date du 27/10/2009, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/10/2009 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Mme Anne MC ALLISTER, demeurant 316, chemin des Anciens Combattants en Afrique du Nord, 06140 VENCE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 316, chemin des Anciens Combattants en Afrique du Nord, 06140 VENCE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.
Mention sera faite au RCS : ANTIBES.
49

RIAN
Société Civile en liquidation
Au capital de 1.600 €
Siège social : 3, Les Mimosas
Les Hameaux du Soleil
06270 VILLENEUVE-LOUBET
RCS ANTIBES 435.161.856

Clôture de liquidation

Aux termes du PV d'AGO du 31/10/2009, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Anne MC ALLISTER, demeurant 316 Chemin des Anciens Combattants en Afrique du Nord 06140 VENCE, l'ont déchargée de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.
Pour avis, le liquidateur
50

URAGO MOTORS
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 15.000 euros
Siège : 17, avenue de la
République
06300 NICE
NICE B 415.016.559 (98 B 00020)

L'assemblée générale réunie le 31 octobre 2009 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur URAGO Michel de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur
51

SARL GN INVEST
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social :
18, avenue de Grande Bretagne
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
RCS NICE B 420.014.854
SIRET 420.014.854 00012
Code APE 701F

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2009, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, a décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NICE.
Pour avis, le liquidateur
60

PROTECT
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social :
28 bis, rue Joseph Flory
CANNES LA BOCCA (A.M.)
499.596.138 RCS CANNES

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2009 la dissolution anticipée de la société pour cessation d'activité à compter du 31 octobre 2009 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur, Monsieur José TAVARES BORGES SEMEDO, demeurant à CANNES LA BOCCA (Alpes Maritimes), 28 bis, rue Joseph Flory, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à CANNES LA BOCCA (Alpes Maritimes), 28 bis, rue Joseph Flory. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES.
Pour avis, le liquidateur
70

SARL MIMOBAT
Au capital de 2.000 €
Siège social : 26, rue de Paris
06000 NICE
SIRET 501.970.230 00014 RCS NICE

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 30/11/09, les associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de liquidation ;
- déchargé M. EICHHORN Alain de son mandat de liquidateur ;
- donné à ce dernier le quitus de sa gestion ;
- ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du Registre de Commerce et des Sociétés de NICE.
Pour avis et mention
M. EICHHORN Alain
73

Maître Patrick LAPIERRE
Maître Patricia PARIENTE
Avocats au Barreau de NICE
37, bd Victor Hugo - 06000 NICE

GIGI
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 7, rue Auguste Gal
06300 NICE
RCS NICE B 379.049.885

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2009, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er janvier 2009, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L.237-1 à L.237-13 du Code de Commerce.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur GHIONE Gérard, demeurant 06300 NICE, 39, boulevard Pierre Sola, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé à NICE (06300), 7, rue Auguste Gal et l'adresse pour les correspondances c/o Monsieur GHIONE Gérard, 39, boulevard Pierre Sola, 06300 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Le liquidateur
78

SARL AUX PORTES DES ALPES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 euros
Siège social :
173, av. Porte des Alpes
06670 PLAN DU VAR
RCS : NICE B 452.491.434

L'AGE en date du 31/10/2009 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation aimable sous le régime conventionnel pour cause de cessation d'activité.
Mme GODART Annick, demeurant Lou Saveou, route de Nice, 06910 ROQUESTERON a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Lou Saveou, route de Nice, 06910 ROQUESTERON ou devront être adressés correspondances et documents concernant la liquidation.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectue au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis, le représentant légal
81

Scp. d'Avocats
au Barreau de Nice et Grasse
DELPLANCKE - LAGACHE
POZZO di BORGO - ROMETTI
MARTY - ROTGE
SANSEVERINO - KOULMANN
11 av Félix Faure 06500 MENTON

SOCIETE
"AUX BONS COQUILLAGES"
SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : MENTON (06500)
3 Rue Trenca
R.C.S. NICE 402 568 471

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2008, enregistrée au SIE de MENTON le 13/03/2009, bord. n° 2009/126 Case n° 3, a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du même jour. Elle a nommé Monsieur Patrick VAREILLES DE FAYARD, ancien gérant, demeurant à MENTON (06500) «Le Méditerranée B» 27 rue Villarey, comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à MENTON (06500) 3 Rue Trenca, ancien siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au RCS au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis, le liquidateur
90

A.O.S
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 44, rue des Orangers
06530 SPERACEDES
RCS GRASSE 489 355 529

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23/11/2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Mr SINICROPI Ollivier demeurant 44, rue des Orangers 06530 SPERACEDES, est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 44 rue des Orangers 06530 SPERACEDES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au tribunal de commerce de Grasse.
Pour avis, le liquidateur.
91

BIEN DANS MA PEAU
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 16, rue Beaumont
06300 NICE
SIREN : 480.635.267

Au terme des décision de l'associée unique en date du 31/10/2009, il résulte que :
Par décision du 31/10/09, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a,
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Mention sera faite au RCS : NICE.
Pour avis
94

COTE D'AZUR DAYS OF HOLIDAY - Sci au capital de 3.659 € - Siège : 1 rue des Petits Ponts 06250 MOUGINS LE HAUT - RCS 322 564 568.Aux termes d'une Assemblée générale en date du 27 Novembre 2009, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Jane FORSTER et ont constaté la clôture de la liquidation. Formalités au Rcs de CANNES.
105

COTE D'AZUR DAYS OF HOLIDAY - Sci au capital de 3.659 € - Siège : 1 rue des Petits Ponts 06250 MOUGINS LE HAUT - RCS 322 564 568. Aux termes d'une Assemblée générale en date du 27 novembre 2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Novembre 2009. Ils ont nommé liquidateur Jane FORSTER, demeurant 8 Chemin de la Rose de Mai 06130 Grasse, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 8 ch. de la Rose de Mai 06130 GRASSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CANNES.
101

SARL BERENICE
Au capital de 45 739 Euros
Siège social : 170 les Gipières
06370 MOUANS SARTOUX
RCS Cannes B 347 898 306

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision collective en date du 28/11/2009, les associés de la société BERENICE, dénommée en tête des présentes, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/11/2009 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Louis CHAMPAVIER demeurant 170 les Gipières 06370 Mouans Sartoux, a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance et tous actes ou documents concernant la liquidation devront être adressés ou notifiés au 170 les Gipières 06370 Mouans Sartoux. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes.
Pour avis, le liquidateur
110

DJA
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : Terre Plein du Port
06700 ST LAURENT DU VAR
RCS d'ANTIBES N° B 391.051.299

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/05/09, enregistrée à la Recette des Impôts de CAGNES SUR MER le 24/11/09, bord 2009/477, case 1, il a été décidé simultanément la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la SARL DJA au 08/04/09. Mme TOCHE Joëlle, 845, av Général de Gaulle, résidence le Montcalm, 06700 SAINT LAURENT DU VAR est nommé liquidateur de la SARL à compter du même jour avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur : 845, av Général de Gaulle, résidence le Montcalm, 06700 SAINT LAURENT DU VAR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.
114

LS Lecturesolaire - SARL au capital de 2000 euros - 40 chemin du Collet de l'Avère 06580 PEGOMAS - RCS GRASSE 503 815 052. Aux termes de l'assemblée générale en date du 27 novembre 2009, les associés ont : approuvé les comptes définitifs de liquidation - déchargé M. Drouet Fabien de son mandat de liquidateur - donné à ce dernier quitus de sa gestion - ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de GRASSE.
Pour avis et mention,
M Drouet Fabien, Liquidateur
120

SCP d'avocats
au Barreau de NICE
DELPLANCKE - LAGACHE
POZZO di BORGO - ROMETTI
MARTY - ROTGE
SANSEVERINO - KOULMANN
57, promenade des Anglais
06048 NICE Cedex 1

SCM "PREMIER"
Société en Liquidation
Au capital de 3.600 euros
Siège social : Villa Val Brise
51, avenue Cap de Croix
(06100) NICE
489.560.060 RCS NICE

Aux termes des décisions en date du 31 octobre 2009, selon procès-verbal enregistré à SIE de NICE EST, le 27 novembre 2009, bordereau n° 2009/2635, case 10, il résulte que les associés, après avoir le rapport du liquidateur ont : - approuvé les comptes de liquidation - donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE. Mention sera faite au RCS : NICE.
Pour avis
137

SCP d'avocats
au Barreau de NICE
DELPLANCKE - LAGACHE
POZZO di BORGO - ROMETTI
MARTY - ROTGE
SANSEVERINO - KOULMANN
57, promenade des Anglais
06048 NICE Cedex 1

SCM "VASCULAIRE"
Société en Liquidation
Au capital de 1.500 euros
Siège social : Villa Val Brise
51, avenue Cap de Croix
(06100) NICE
489.614.180 RCS NICE

Aux termes des décisions en date du 31 octobre 2009, selon procès-verbal enregistré à SIE de NICE EST, le 27 novembre 2009, bordereau n° 2009/2635, case 13, il résulte que les associés, après avoir le rapport du liquidateur ont : - approuvé les comptes de liquidation - donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat - prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE. Mention sera faite au RCS : NICE.
Pour avis
138

Société **MC ALL EVENTS**, SARL Au capital de 3.000€, Siège social : 33 Bd Maréchal Juin 06800 Cagnes sur Mer, RCS 507.634.095 - Aux termes d'une décision collective en date du 20/11/2009, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/09. Melle Challam Nadia, demeurant 19 Ch du Collet 06650 OPIO, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 33 Bd Maréchal Juin 06800 Cagnes sur Mer où toute correspondance devra être adressée. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Antibes.
170

Société **MC ALL EVENTS**, SARL au capital de 3.000€, Siège social : 33 Bd Maréchal Juin 06800 Cagnes sur Mer, RCS 507.634.095 - Aux termes d'une décision collective en date du 01/12/2009, les associés de la société ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Melle Challam Nadia et ont constaté une clôture de liquidation. Formalités au RCS de ANTIBES.
171

Société Civile Professionnelle
d'Avocats
au Barreau de GRASSE
Daniel BEROUD - Marilyn DIET
Elisabeth DECONDE LE BUTOR
15 bd Carnot 06400 CANNES
Tél. : 04.97.06.65.00
Télécopie : 04.93.38.78.40

"SAVIBAT"
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 7.638 €
Siège social : Quartier du Pilon
06460 ST VALLIER DE THIEY
RCS GRASSE 350.307.799

Clôture de liquidation

L'assemblée du 31/10/09, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, puis a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.
Le liquidateur
176

FUSION IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 06110 LE CANNET
100-102 bd Sadi Carnot
497 831 909 RCS CANNES

Par décision du 21 Octobre 2009, LA CENTRALE DES BAILLEURS ET DES COPROPRIETAIRES, associé unique de la société FUSION IMMOBILIER et représentée par Monsieur Christophe DE BARROS CONTI en sa qualité de Gérant, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Cannes. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Cannes.
Pour avis le Liquidateur
182



ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Me Michel CANET
Avocat au Barreau de Grasse
3, rue de Bône 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 84 02
Fax : 04 93 38 02 43

IL RIGOLETTO
Société à responsabilité limitée
en liquidation amiable
Capital : 7622,45 Euros
Siège social : 06400 CANNES
60 Boulevard d'Alsace
RCS CANNES B 448 503 508

L'assemblée générale des associés réunie au siège social le 19/11/2009 enregistré à Pole enregistrement de Cannes le 2/12/2009 bordereau n° 2009/621 case n° 4, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur Monsieur Emanuele ANSALONE et constaté la clôture de liquidation. Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de CANNES
Pour Avis, le liquidateur
Monsieur Emmanuel ANSALONE

213

GENERATION KAFET
SARL au capital de 1000 Euros
Siège Social : 77 Che. du Val Fleuri
06800 Cagnes sur Mer
RCS ANTIBES 491 497 905

Aux termes d'une décision collective en date du 10/10/09, les associés de la société GENERATION KAFET, sus nommée, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et ont constaté une clôture de liquidation. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS d'ANTIBES.

214

LOCAMUR, SCI au capital de 1525 Euros, siège social : 334 Chemin de Truffart 06440 BLAUSASC, RCS NICE D 305 365 801
Aux termes d'une décision collective en date du 24 Novembre 2009, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24 Novembre 2009. M. DESCHAMPS Jean-Pierre demeurant 334 Chemin de Truffart 06440 BLAUSASC a été nommé liquidateur. Siège de liquidation et adresse de correspondance fixés au 334 Chemin de Truffart 06440 BLAUSASC. Formalités au RCS de Nice

215

GENA, SCI au capital de 158 089,63 Euros, siège social : 334 Chemin de Truffart 06440 BLAUSASC, RCS NICE D 400 206 868
Aux termes d'une décision collective en date du 18 Novembre 2009, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24 Novembre 2009. Mme DESCHAMPS Née CARBASSE Geneviève, demeurant 334 Chemin de Truffart 06440 BLAUSASC a été nommé liquidateur. Siège de liquidation et adresse de correspondance fixés au 334 Chemin de Truffart 06440 BLAUSASC. Formalités au RCS de Nice

216

GENERATION KAFET
SARL au capital de 1000 Euros
Siège Social: 77 Che. du Val Fleuri
06800 Cagnes sur Mer
RCS ANTIBES 491 497 90

Aux termes d'une décision collective en date du 30/06/09, les associés de la société GENERATION KAFET, sus nommée, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29/05/09. Mr Raphaël BOUHANNA, demeurant 5 Che. des Travails 06800 Cagnes sur Mer, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 77 Chemin du Val Fleuri 06800 Cagnes sur Mer où toutes correspondances devra être adressée. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS d'ANTIBES.

217

SARL CAGUOLE
SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 35 Rue Pierre Loti
06160 JUAN LES PINS
RCS ANTIBES 504 053 513

Aux termes d'une décision collective en date du 03/12/09, les associés ont approuvé les comptes définitifs, donné quitus au liquidateur et ont constaté une clôture de liquidation. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS d'ANTIBES.

249

PERFECT'TOITURE - SARL au Capital de 40.000 euros - 144, Route de Valbonne 06370 Mouans-Sartoux - 481 127 421 00032 - RCS CANNES. Aux termes du P.V. de l'A.G.E. du 16/11/2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 31/12/2009. Mr PAPPALO Théodoro, demeurant 24, Ch. du Piechal 06130 Grasse, a été désigné en qualité de Liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle devra parvenir toute la correspondance et tous documents concernant la liquidation. Le dépôt sera effectué au GTC de Cannes.
Pour avis le liquidateur.

289

LUXCLEAR PHARMA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social :
Le Palais des Jasmins B
236 Avenue Aristide Briand
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
438 228 421 RCS NICE

Avis de dissolution

La société LUXCLEAR PHARMA sus-désignée a été dissoute par déclaration en date du 17 Novembre 2009 souscrite par TUBILUX PHARMA S.P.A, actionnaire unique, société anonyme à conseil d'administration au capital de 472.500 euros, ayant son siège social à Via Costarica n°20/22 POMEZIA, immatriculée au registre des entreprises de Rome sous le numéro 05406661008. Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de NICE. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de LUXCLEAR PHARMA peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de NICE
Pour avis, le représentant légal

252

SARL CEMAN
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social :
128, avenue Francis Tonner
06150 CANNES LA BOCCA
RCS CANNES B 422.539.890

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, en date du 31 octobre 2008 au siège social, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux articles L.237-1 à L.237-13 et aux dispositions statutaires et ce, à compter de ce jour.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à l'adresse actuelle du liquidateur, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur, Mademoiselle BUTTGENBACH Céline, demeurant : 128, avenue Francis Tonner, 06150 CANNES LA BOCCA, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES en annexes au Registre du Commerce.

255

AM GLOBAL SERVICES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 14 av. Edouard VII
06500 MENTON
504.806.613 RCS NICE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 septembre 2009, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14 septembre 2009 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame BENTABOU Martine, demeurant 74 chemin des Pins, 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 74 chemin des Pins, 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE. Mention sera faite au RCS : NICE.
Pour avis

256

FLASH PRESSING - Sarl au capital de 5.000 euros - 59 avenue de Boutiny 06530 PEYMEINADE - 488 614 736 Rcs Grasse. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 2/12/2009, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Gilles LAPLACE de son mandat de liquidateur, donné quitus à ce dernier de sa gestion, ont constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/10/2009. La société sera radiée du Registre du Commerce de Grasse.
Pour avis et mention
Gille Laplace, le liquidateur

258

OVATION - Sarl au capital de 10.000 euros - Siège : 100 chemin des Salettes 06480 LA COLLE SUR LOUP - RCS ANTIBES 449 229 442. Aux termes d'une Assemblée générale en date du 30/11/2009, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et ont constaté la clôture de liquidation. Formalités au Rcs ANTIBES.

261

S.N.C. SOMAE GARE DE NICE
Société en Nom Collectif
Au capital de 152,45 Euros
RCS GRASSE 342 279 742
300 rue du Vallon
Les Vaisseaux de Sophia Bât A
06560 VALBONNE
SOPHIA ANTIPOLIS

Suivant PV en date du 7 Octobre 2009, il a été pris acte de la dissolution par anticipation sans liquidation de la société SNC SOMAE GARE DE NICE, avec transmission universelle du patrimoine à son associée unique la société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR, SNC au capital de 1500 euros, Siège VALBONNE 06560, 300 Rue du Vallon, Les Vaisseaux de Sophia, Bât A, RCS 400 757 621, conformément à l'article 1844-5 du code Civil.
Dans le délai de trente jours de la présente publication, les oppositions seront reçues au RCS de GRASSE. Passé ce délai, la personne morale disparaîtra.

267

S.N.C. CAP DE CROIX
Société en Nom Collectif
Au capital de 304.90 Euros
RCS GRASSE 381.950.880
300 rue du Vallon
Les Vaisseaux de Sophia Bât A
06560 VALBONNE
SOPHIA ANTIPOLIS

Suivant PV en date du 7 Octobre 2009, il a été pris acte de la dissolution par anticipation sans liquidation de la société SNC CAP DE CROIX, avec transmission universelle du patrimoine à son associée unique la société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR, SNC au capital de 1500 euros, Siège VALBONNE 06560, 300 Rue du Vallon, Les Vaisseaux de Sophia, Bât A, RCS 400 757 621, conformément à l'article 1844-5 du code Civil.
Dans le délai de trente jours de la présente publication, les oppositions seront reçues au RCS de GRASSE. Passé ce délai la personne morale disparaîtra.

270

BRC RIVIERA
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5.500 €
Siège de liquidation : 31 rue Guiglia
06000 NICE
RCS NICE 487.651.853

Suivant délibération en date du 30 septembre 2009, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de Monsieur Maxime CURZI, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Le liquidateur

284

BRC RIVIERA
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.500 €
Siège social : 31 rue Guiglia
06000 NICE
RCS NICE 487.651.853

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2009, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Maxime CURZI ancien gérant, demeurant 31 rue Guiglia, 06000 NICE, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société sis 31 rue Guiglia, 06000 NICE. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis, le liquidateur

285

S.C.I. 671 CHEMIN DE BEAUVERT
Société Civile Immobilière
Au capital de 152,45 Euros
RCS GRASSE 432 063 626
300 rue du Vallon
Les Vaisseaux de Sophia Bât A
06560 VALBONNE
SOPHIA ANTIPOLIS

Suivant PV en date du 7 Octobre 2009, il a été pris acte de la dissolution par anticipation sans liquidation de la société S.C.I. 671 CHEMIN DE BEAUVERT, avec transmission universelle du patrimoine à son associée unique la société EIFFAGE IMMOBILIER AZUR, SNC au capital de 1500 euros, Siège VALBONNE 06560, 300 Rue du Vallon, Les Vaisseaux de Sophia, Bât A, RCS 400 757 621, conformément à l'article 1844-5 du code Civil.
Dans le délai de trente jours de la présente publication, les oppositions seront reçues au RCS de GRASSE. Passé ce délai, la personne morale disparaîtra.

294

SCI LE PARC
Société Civile Immobilière
Au capital de 210.000 Euros
Siège social : Les Rastines
40 Route de la Valmasque
06600 ANTIBES
483 778 064 RCS ANTIBES

Aux termes d'une délibération en date du 24 septembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joel MENARDO et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé à BIOT (Alpes-Maritimes), 29 Chemin du Vallon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.
Le Liquidateur

290

CO AND CO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Sun Eden
av. du Campon 06110 LE CANNET
435 340 930 RCS CANNES

Suivant décision collective des associés en date du 9 novembre 2009, il résulte que l'assemblée générale : - a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 9 novembre 2009 et sa mise en liquidation - a nommé comme Liquidateur Monsieur Arnaud COHADON, domicilié 563 Chemin de Cipières 06390 CONTES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CANNES. Mention sera faite au RCS : CANNES.
Pour avis

293

SCP LORRAIN - CARRILLO
Avocats au Barreau de Grasse
7 rue Teisseire 06400 CANNES
Tél : 04 93 38 99 28
Fax : 04 93 39 86 94

L'A.G.E. du 30/09/09 de la SARL AS TEC au capital de 7.500 €, 1856 chemin de St Bernard (06220) VALLAURIS, RCS Antibes B.450.257.571 a décidé :
- d'approuver les comptes de liquidation arrêtés le 30 septembre 2009 et donné quitus au liquidateur,
- de prononcer la clôture définitive des opérations de liquidation à compter du 30 septembre 2009 et la disparition à compter de cette même date de la personnalité morale de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Antibes.
Pour extrait et mention
Le liquidateur

330

B.B.F. PROMOTION
société à responsabilité limitée
en liquidation, capital : 7622,45 €
Siège social : Les Algorithmes
Batiment Aristote A
2000 Route des Lucioles
06410 BIOT SOPHIA ANTIPOLIS
RCS ANTIBES B 401 625 454

Par décision collective du 30 Septembre 2009, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur Monsieur Danièle BATTAGLIO, demeurant, 3 rue des Violettes 98000 MONACO, et constaté la clôture de la liquidation
les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ANTIBES
Le Liquidateur

333

DHP MARKETING - Société en liquidation - Société à responsabilité limitée au capital de 200 euros - Siège social 29 boulevard de la Ferrage 06400 CANNES - 508.069.887 RCS CANNES. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 Juillet 2009, il résulte que : les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Juillet 2009. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de CANNES.
Pour avis

336

Maître Yves ROUSSARIE
Avocat
67 av. Victor Hugo 06000 NICE
Tél. 04.93.31.71.77.
Fax 04.93.31.84.30.

Par AGE du 15/01/2009, enregistré à Nice Est le 01/12/2009 Bord. 2009/2654 Case N° 29, les associés de la société PROMO ASIE, SARL au capital de 152.449,02 Euros, siège social 19 rue Miolis Nice 06000, RCS NICE B 352.957.971, ont prononcé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/01/2009, nommé Monsieur Arnaud ENG, né le 18 Août 1958 à PURSAT (Cambodge) de nationalité française, domicilié 67 Avenue d'Estienne d'Orves Bât C 06000 NICE, en qualité de liquidateur, et fixé le siège de la liquidation à Nice 06000 67 Avenue d'Estienne d'Orves Bât C, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nice
le Liquidateur

342

ETABLISSEMENTS LAUGIER
Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 22 867,35 Euros
Siège social :
1 place Adolphe Conil
06260 PUGET THENIERS
(Alpes Maritimes)
351 388 723 RCS Nice

L'assemblée générale par une décision en date du 30 novembre 2009, après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Charles LAUGIER, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nice.
Pour avis, le liquidateur

343

RECTIFICATIFS ADDITIFS

Suite à l'annonce 0511/150 parue dans ce journal le 13/11/2009, **il convient de lire :** date AGE du 27 mars 2009

45

Rectificatif à l'annonce 510/275 parue dans ce journal le 6/11/2009. Il convient de préciser que le Gérant est domicilié à l'adresse du siège social, 13 avenue de France 06190 Roquebrune Cap Martin.

67

Suite aux annonces 0510/199 du 6 nov 2009 et 0512/231 du 20 nov 2009, **il convient de lire** : capital : 7622,45 Euros

69

Suite à l'annonce 0504/83 parue dans ce journal le 25/09/2009, **il convient de mentionner** la variabilité du capital social : capital minimum 3920 Euros, et de rajouter un prénom à la gérance, lire : Gérance : Esther Stella BENESTY.

83

Rectificatif à l'annonce 506/306 parue dans ce journal le 9/10/2009. Il fallait lire : Rcs **500 645 007.**

85

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 06/11/09 N° 0510/267, il fallait lire la liquidatrice est Mme Danielle ALIMI demeurant 12 avenue Fragonard à 06400 Cannes et le siège de la liquidation chez Mme Danielle ALIMI demeurant 12 avenue Fragonard à 06400 Cannes.

106

Rectificatif à l'annonce n° 507/126 parue le 16/10/2009. Forme : SARL à associé unique en liquidation - Liquidateur : Erik van der Mije, 435 route de Plan Bouisson TOURRETTES SUR LOUP.

123

Erratum, il a été omis dans l'article N° 0513/154 de la Tribune Bulletin parue le 27/11/2009, la nouvelle activité se pratiquera sous l'enseigne "BLACK BETTY" ainsi que la décision d'adjoindre l'activité de commerce ambulant.
S. VENTURINI Gérante

159

Erratum

La publicité, parue le 27/11/09, sous le numéro 0513/254, concernant la décision d'effectuer la dissolution anticipée de la société C.R.G.I. Mandelieu, est **annulée**.
La gérance

187

DECLARATION D'INSAISISSABILITE

SCP "J.C. DESMARIS,
J.J. HERMANT,
S. CASTELLAN-JUSBERT
A. LUCIANI,
Notaires associés
6 Bld Victor Hugo - 06000 NICE

Aux termes d'un acte authentique dressé le 23/11/09 par Me Antoine LUCIANI, Notaire à Nice, M. Claude Dominique FERRARI, Mandataire judiciaire et Mme Andrée Jacqueline HERMELIN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble au 35 Bld Las Planas 06100 NICE, ont déclaré insaisissable, en application des dispositions de l'article L 526-1 du Code de Commerce, les biens et droits immobiliers dependant d'un ensemble immobilier situé à Nice (06000) au 32 Rue Hôtel des Postes dénommée LE TIRANTY-VOLTAIRE.

96

Déclaration d'insaisissabilité

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philip BOUSSIDAN, notaire à PUGET-THENIERS, le 30 novembre 2009, publié au bureau des hypothèques de NICE I, Mademoiselle REISZ Philippine-Charlotte, exerçant la profession de commerçante à NICE, 37 rue Droite, a déclaré insaisissables ses droits sur l'immeuble sis à NICE (06300), 16 rue Barillerie, où est fixée sa résidence principale, tel que le prévoient les dispositions des articles L. 526-1 et suivants du Code de Commerce.
Pour avis et mention

212

DIVERS

Par déclaration en date du 20 novembre 2009, faite au greffe du Tribunal de Grande Instance de NICE, sous le n°545 n°R. G : 09/02526,
Mademoiselle Simone Hélène SIRVEN, née le 10 décembre 1956 à ALGER (Algérie), demeurant 12 rue Fenoux à PARIS (75015),
Mademoiselle Jacqueline Jeanne Marie SIRVEN, née le 6 juillet 1960 à ALGER (Algérie), demeurant escalier 2, 22 rue du 14 juillet à LE KREMLIN BICETRE (94270),
Qui ont déclaré le 5 novembre 2009 en leur qualité d'héritières en vertu de la loi, accepter à concurrence de l'actif net la succession de Monsieur Jean-Marie Andrée SIRVEN, leur père, né le 7 août 1929 à ALGER (Algérie), en son vivant, demeurant à NICE (06000), 2 avenue des Fleurs, décédé le 28 juin 2008, en son domicile,
Ont déposé l'inventaire dressé par Maître MOUZON, Notaire à NICE (06000), 11 Place Masséna, en date du 20 novembre 2009.

124

Maître Robert BARGAIN
Avocat au Barreau de GRASSE
10, boulevard Jeu de Ballon
06130 GRASSE
Tél. : 04.93.36.02.09
Fax : 04.93.36.89.84

Publication judiciaire
de déclaration d'absence

Monsieur Guy GERMAIN a déposé au Tribunal de Grande Instance de GRASSE une requête afin de faire déclarer l'absence de GERMAIN Claude, né le 20 juillet 1943 à PARIS (15ème), disparu depuis septembre 1984 de son dernier domicile 67, route de Valbonne à (06110) LE CANNET.
Pour avis

166

VENTES DE FONDS LOCATIONS GERANCE

SCP PERDREAU - BOURGOGNE
LATTY
Avocats au Barreau de GRASSE
11, avenue Robert Soleau
06600 ANTIBES

Vente de fonds

Suivant acte SSP du 25/11/09, enregistré à ANTIBES le 01/12/09, B° 2009/948, case 3, la SARL J.C.H.B., siège à VALBONNE (06560), Garbejaire, rue Henri Barbara, RCS GRASSE 512.829.219, a vendu à la SARL en formation JGL, siège à VALBONNE (06) à la même adresse en cours d'immatriculation au RCS de GRASSE,
un fonds artisanal de pressing blanchisserie, laverie, repassage, exploité à VALBONNE (06), rue Henri Barbara, Garbejaire Sophia Antipolis, sous l'enseigne ARC EN CIEL PRESSING, au prix de 137.000 € (dont 10.000 € pour les éléments corporels) payé comptant, avec prise de jouissance à compter du même jour.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale au siège du fonds vendu, avec transmission de la correspondance chez Me Perdreau, avocat associé, 11 avenue Robert Soleau à ANTIBES.

150

Fin de location gérance

Suivant acte SSP du 01/07/07, il a été constaté la résiliation anticipée du contrat de location gérance, consenti par Madame Madeleine Emma OTHO, demeurant à LANTOSQUE (06450), chemin de Campauri, à la SARL LA CRIQUETTE, au capital de mille euros (1.000 €), dont le siège social est sis : place de Gaulle, 06450 LANTOSQUE, sous le numéro RCS NICE 491.884.367, représentée par sa gérante, Mademoiselle PANCHAUD Danielle, du fonds de commerce de pizzeria, restauration rapide, traiteur, sis et exploité sous l'enseigne "LA LANTOSQUOISE", sis à LANTOSQUE (06450), place de Gaulle.

Pour avis

2

OFFICE NOTARIAL
7 Bis rue Caffarelli
06000 Nice

Suivant acte authentique reçu le 23/11/09 par Me Catherine KOVACEVIC-INGIGLIARDI, Notaire à Nice, enregistré au SIE de Nice-Est le 27/11/09 Bord 2009/2636 case n°1, Mme Agathe RITTER épouse MOSSER demeurant à BONSON (06830), Les Ciais a vendu à Melle Sophie GROESSER demeurant 4 rue du Rocher 98 000 Monanco, un fonds de commerce de CAFE RESTAURANT sis et exploité BONSON (06830) Place Maurice Scoffier, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, objet d'une immatriculation au RCS de Nice sous le n°429 993 843, moyennant le prix principal de 50 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 23/11/09. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude notariale.

24

SCP d'avocats SINTES
268 av. de la Californie
06200 NICE
Tél. : 04.92.29.71.00

Location gérance

Suivant acte SSP du 3 et 20 novembre 2009, la société GIORGI INTERNATIONAL TRADING - GITRA, SARL au capital de 75.000 €, siège social : 1 ch. de la Batterie Russe, jardin des Iris, 06200 NICE, RCS NICE : 382.902.930, a donné à la SARL PRO CV, au capital de 200 €, siège social : 8 rue Georges Clemenceau 06000 ANTIBES, RCS ANTIBES : 514.989.599, un fonds de commerce de commerce de magasin d'antiquités, travaux de tapissier décorateur, bonneterie, confection, linge de maison, articles de Paris, parfumerie, maroquinerie, sis et exploité à ANTIBES 06600, 5 rue Georges Clémenceau, pour une durée de 23 mois à compter du 01/12/09, renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis

130

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 23 novembre 2009, M. CONTE Gérard, 4 place du Mercantour, 06470 VALBERG, a donné en location gérance à Mme SIMON Jeannine, 4 rue de la Pompe, 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS, un fonds de commerce de restauration, comprenant : clientèle, matériel, l'enseigne, local sis et exploité 4 place du Mercantour, VALBERG PEONE 06470, pour une durée de 1 an avec option achat, à compter du 05 décembre 2009.

134

Olivier TAFANELLI
Avocat au Barreau de NICE
20 rue Gioffredo, 06000 NICE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à NICE du 23 novembre 2009, enregistré au SIE de CAGNES-SUR-MER le 26 novembre 2009, bordereau n° 2009/480, case n°2, ext. 1797, la société LE PETIT DAUPHIN, SARL au capital de 5.000 €, RCS ANTIBES n° 494.712.508, dont le siège est sis 7 boulevard de la Plage, 06800 CAGNES SUR MER, représentée par ses cogérants Monsieur Christian VION et Mademoiselle Frédérique TERRIOT, a cédé à la société BAMBOO, SARL au capital de 15.000 €, RCS GRASSE n° 515.335.230, dont le siège est sis 9 allée des Mésanges 06510 GATTIERES, représentée par son gérant Monsieur Jean-Jacques LOUIS, un fonds de commerce de glacier, crêperie, cafétéria, snack bar, sis et exploité 7 boulevard de la Plage à CAGNES-SUR-MER (06800).
La vente a eu lieu moyennant le prix de cent dix mille euros (110.000 €). L'entrée en jouissance et le transfert de propriété sont intervenus le 23 novembre 2009.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet de Maître Olivier TAFANELLI, avocat au Barreau de NICE, 20 rue Gioffredo, 06000 NICE, où domicile a spécialement été élu à cet effet.

Pour avis

139

Cabinet de Maître Gilbert UGO
Avocat au Barreau de GRASSE
Les Jardins de Vallauris A2
168 chemin Lintier
06220 VALLAURIS

Cession de fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 30/11/09 enregistré à ANTIBES le 1er décembre 2009 bord. 2009/948 case 12, Mr François HUGOT, né le 23 août 1948 à SAINT-NAZAIRE (44), et Madame Dominique BRUCY, épouse de Mr HUGOT, née à LA GARENNE COLOMBES (92) le 7 août 1954, domiciliés à 06400 CANNES, rue Aubanel, villa Saint-Jean,
ont vendu à Mr Stéphane MURRU, domicilié à 06530 PEYMEINADE, 62 avenue de Boutigny,
un fonds de commerce de vente, entretien, réparation de matériel et moyens de secours contre l'incendie, situé à 06110 LE CANNET, 6 boulevard du Nord, connu sous l'enseigne TRACFEU immatriculé au RCS de CANNES sous numéro 338.530.777 pour 80.000 euros représentant pour 55.000 € les éléments incorporels et pour 25.000 € les éléments corporels.
Entrée en jouissance de l'acquéreur : le 30/11/09.
Les oppositions éventuelles seront reçues au siège du fonds vendu.

174

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Charles-Henry GERARD, notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée "Charles-Henry GERARD et Frédéric BORIES, notaires associés" titulaire d'un Office Notarial à GRASSE (Alpes-Maritimes), 10 boulevard Commandant Autran, les 26 et 30 novembre 2009, enregistré à GRASSE, le 1er décembre 2009, Bordereau n° 2009/920, Case 1, Droits : douze mille huit cent dix euros, a été cédé par :
Monsieur Serge Félicien Marie RAMOIN, commerçant époux de Madame Christine Jeannine NEGRE, demeurant à ISOLA (06420), Station d'Isola 2000, Le Pelevos.
A :
Monsieur Jean-Marc Daniel Paul FAIVRE, moniteur de ski, demeurant à ISOLA (06420), Station d'Isola 2000, Le Pelevos F13.
Divorcé de Madame Nathalie Christiane Renée OTTA et non remarié.
Le fonds de commerce de librairie, papeterie, bimbeloterie, souvenirs, auquel est annexé un dépôt de presse et la gérance d'un débit de tabac sis à ISOLA (06420), Station d'Isola 2000, lui appartenant, connu sous l'ancien nom commercial "CRISTELLE" inutilisé à ce jour par le cédant, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, sous le numéro 320.761.687.
- Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent cinquante mille euros (350.000 €), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour trois cent quarante mille euros (340.000 €),
- au matériel pour dix mille euros (10.000 €).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial de Maître Dominique FABIANI. notaire à NICE (06000), 24 rue de l'Hôtel des Postes où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

180

Maître Patrick LAPIERRE
/Maître Patricia PARIENTE
Avocats au Barreau de NICE
37 bd Victor Hugo, 06000 NICE

Avis de cession

Suivant acte sous seing privé en date à NICE du 18 novembre 2009 enregistré à ANTIBES le 30 novembre 2009, Bordereau N° 2009/944, Case N° 9 Ext 4590,
la société LA VINCIA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.623 euros, ayant son siège social sis à 06140 VENCE, 14 place du Grand Jardin, immatriculée au RCS de GRASSE sous le N° B 484.557.061 représentée par sa gérante Madame THOMINET Vanessa,
A vendu à : la société BIO BAOUS, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social sera 1 rue Masséna 06140 VENCE, en cours de constitution et d'immatriculation au RCS de GRASSE, représentée par son Président Monsieur THOMINET Pascal,
les éléments du fonds de commerce de "Fournil, fabrication de pains", sis à 06140 VENCE, 1 rue Masséna, moyennant le prix de 80.0000 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 18 novembre 2009. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au 1 rue Masséna, 06140 VENCE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

273

Maître Patricia BONZANINI
Avocat au Barreau de GRASSE
2, rue Paul Négrin,
06150 CANNES LA BOCCA
Tél. : 04.93.90.88.51
Fax : 04.93.47.88.98

Suivant acte SSP en date du 27/11/09 à CANNES (06), enregistré au Pôle d'enregistrement de CANNES le 01/12/09, Bord. n° 2009/618, Case n° 12, la SARL "IMD" au capital de 7.700 euros, ayant son siège social à MANDELIEU (06210), 3 boulevard des Ecureuils, immatriculée au RCS de CANNES sous le n° B 490.026.861, a cédé à la SARL "TOM C" au capital de 5.000 euros, ayant son siège social à MANDELIEU (06210), 3 boulevard des Ecureuils, en cours d'immatriculation au RCS de CANNES, un fonds commercial et artisanal de coiffure, esthétique et exploité à MANDELIEU (06210), 3 boulevard des Ecureuils, moyennant le prix de 76.500 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 27 novembre 2009. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au Cabinet de Maître BONZANINI Patricia, avocat, 2 rue Paul Négrin, 06150 CANNES LA BOCCA.

Pour avis

189

SCP BERARD & NICOLAS
Avocats associés
44, boulevard Victor Hugo
06000 Nice

Suivant acte SSP en date du 23/11/09 à Nice, enregistré au SIE de Nice Arénas Vallées le 02/12/09 Bord 2009/528 Case n°2, la SARL LA PIZZA au capital de 1 000 € dont le siège social est sis 135 rte de la Manda 06510 GATTIERES a vendu à la SARL TOCO au capital de 7 500 € dont le siège social est sis 135 rte de la Manda 06510 GATTIERES (RCS Grasse 517 937 587), un fonds de commerce de fabrication, vente et livraison de pizza, bruschettas et autres plats cuisinés à emporter sis et exploité 135 rte de la Manda 06510 GATTIERES, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, objet d'une immatriculation au RCS de Grasse sous le n°498 081 652, moyennant le prix principal de 100 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 04/11/09. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds et pour la correspondance à la SCP BERARD & NICOLAS.

192

Suivant acte sous seing privé en date à Nice du 30 novembre 2009, enregistré au S.I.E. de Nice le 02/12/2009, Bord. N°2009/2663, Case n°11
Madame SERRE née TRAGUARDI Virginie, Honorine née le 26/04/1939 à Nice (06000), de nationalité française, commerçante, demeurant 238, Chemin du Crémât 06200 Nice, immatriculée au RCS de Nice 397 742 271
A VENDU A:
Monsieur RESINES Armand, né le 10/06/1960 à Paris (4ème arrondissement), divorcé, de nationalité française, commerçant, demeurant 352, avenue Sainte Marguerite, 06000 Nice.
Un fonds de commerce d'alimentation générale (beurre, œufs, fromages, volailles, lapins; chevreaux, charcuterie ...) sis et exploité sous l'enseigne "charcuterie, volailles SERRE" " Cité des Docks de La Riviera ", 1-3, rue Raiberti 06000 Nice, en ce compris tous les éléments corporels et incorporels,
Moyennant le prix principal de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35.000 €), payé comptant et quittance en l'acte avec entrée en jouissance au 1er décembre 2009.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les délais légaux au Cabinet de Maître Mohamed KASSOUL, Avocat au Barreau de Nice, y demeurant 15, rue Alexandre Mari 063000 Nice, désigné séquestre du prix.
Formalités au RCS de Nice en cours

198

P. BESSY - P. GARCIA - E. DEMUN
Avocats
13 square Mérimée
06400 CANNES

Suivant acte SSP en date à CANNES, du 19/11/09, enregistré à CANNES le 01/12/09, bordereau n°2009/618,Case n° 10 ; la SARL "ANGELUS", au capital de 8 000 €, ayant son siège à CANNES 06400, 1 Rue Florian, RCS de CANNES 507.414.712, a vendu à la SARL "FLORIAN", au capital de 10.000 €, en cours d'immatriculation au RCS de CANNES, dont le siège social est fixé 1 Rue Florian 06400 CANNES, un fonds de commerce de restaurant, sis et exploité à 1 Rue Florian 06400 CANNES, connu sous l'enseigne "LE CARAT", ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, objet d'une immatriculation au RCS de CANNES, sous le numéro 507.414.712. Moyennant le prix principal de 300.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 19/11/09. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet de la SCP VARRAUD SANTELLI ESTRANY FABRE, Avocats, 52 Boulevard Carnot 06400 CANNES.

283

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Denis CHICHA, notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Marc CHICHA, Denis CHICHA et Antoinette LUISI-BERKESSE", titulaire d'un Office Notarial à SAINT LAURENT DU VAR, 11, avenue des Pignatières, le 27 novembre 2009, enregistré à CAGNES SUR MER le 02 décembre 2009, Bordereau 493 Case 1 Extrait 1828 il a été cédé par :
Mademoiselle Elodie Marie-Elise BREBANT, fleuriste, demeurant à SAINT-JEANNET (06640), 97 chemin des Camps.
Célibataire.
A :
Monsieur Frédéric Charles PEISINO, fleuriste, et Madame Nadine Marie-Rose ARENA, fleuriste son épouse demeurant ensemble à LEVENS (06670), 584 chemin René Pouchol.
Un fonds de commerce de fleuriste exploité à SAINT LAURENT DU VAR (A.M.), lui appartenant, connu sous le nom commercial "L'OR EN VERT ", et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de ANTIBES, sous le numéro 484.767.041 (n° de gestion 2005 A 427).
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a eu lieu le 27 novembre 2009.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente mille euros (30.000 eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour vingt neuf mille cinq cents euros (29.500 eur),
- au matériel pour cinq cents euros (500 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial de SAINT LAURENT DU VAR, 11 avenue des Pignatières où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

210

Me Michel CANET
Avocat au Barreau de Grasse
3, rue de Bône 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 84 02
Fax : 04 93 38 02 43

Constatation de cessation de gérance libre

Suivant acte sous signatures privées en date à CANNES du 1/12/2009, enregistré à Pôle d'Enregistrement de Cannes le 2/12/2009 bordereau n° 2009/621 case n° 6,
la SARL "TROPICAL GOLF DE ROBINSON" au capital de 15.244,90 euros, dont le siège social est à MANDELIEU LA NAPOULE 06210 Avenue de la Mer, Lieudit La Pinéa, immatriculée au RCS de CANNES sous le numéro 404 820 425,
et la SARL COGNET, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 euros, dont le siège social est à MANDELIEU 06210 203 Boulevard de la Mer, immatriculée au RCS de CANNES sous le numéro 510 726 268,
ont constaté la cessation de gérance libre, consentie par la SARL ""TROPICAL GOLF DE ROBINSON" concernant l'exploitation de la branche d'activité de Bar avec licence de débit de boissons de troisième catégorie, glacier, salon de thé, restaurant, dépendant du fonds de commerce de "Bar avec licence de débit de boissons de troisième catégorie, glacier, salon de thé, restaurant, Minigolf, parc d'attractions" sis et exploité à MANDELIEU LA NAPOULE 06210 Avenue de la Mer, Lieudit La Pinéa,
ceci à compter du 30 Novembre 2009.
Les oppositions devront être faites au siège du fonds de commerce à MANDELIEU LA NAPOULE 06210 Avenue de la Mer, Lieudit La Pinéa, où domicile est spécialement élu.

Pour Avis

219

SCP d'Avocats
au Barreau de NICE
DELPLANCKE - LAGACHE
POZZO di BORGO - ROMETTI
MARTY - ROTGE
SANSEVERINO - KOULMANN
57 promenade des Anglais
06048 NICE CEDEX 1

Avis de cession
Fin de location gérance

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NICE du 27 novembre 2009, enregistré à la SIE de NICE EST, le 1er décembre 2009, Bordereau n° 2009/2654, Case 3
- La société IMAG, SARL au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est à (06300) NICE, 46 boulevard Jean Jaurès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE,
Identifiée sous le numéro 392.863.924, représentée par son gérant en exercice, Monsieur Antonio BALLONE
A vendu à :
- La société NADI 2009, SARL au capital de 2.000 €, dont le siège social est à (06300) NICE, 46 boulevard Jean Jaurès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, identifiée sous le numéro 513.293.555, représentée par ses associés, Monsieur Ivan MORO et Monsieur Adriano CALIANDRO,
un fonds de commerce de vente au détail, import de produits laitiers, de charcuterie et de tous produits alimentaires et de boissons à emporter, situé à (06300) NICE, 46 boulevard Jean Jaurès, connu sous la dénomination sociale IMAG et sous l'enseigne GUSTI ITALIANI, pour lequel le vendeur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, sous le numéro 392.863.924, lequel fonds identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro 392.863.924.00016, comprenant :
- L'enseigne GUSTI ITALIANI jusqu'au 31 décembre 2009
- La clientèle et l'achalandage y attachés
- Le matériel, le mobilier commercial, l'outillage servant à son exploitation tels que ceux décrits en un inventaire
- Le droit à la jouissance des locaux dans lesquels est exploité le fonds pour le temps qui reste à courir du bail
- Le bénéfice des conventions, marchés passés avec des tiers pour l'exploitation du fonds.
L'acquéreur a la jouissance du fonds de commerce en qualité de propriétaire à compter du 27 novembre 2009. Il en avait la jouissance en qualité de locataire gérant depuis le 1er juillet 2009.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent cinquante mille euros (150.000 €), se décomposant comme suit :
- éléments incorporels : cent vingt mille euros, 120.000 €,
- éléments corporels : trente mille euros, 30.000 €.
II - Du fait de la cession du fonds de commerce ci-dessus visée, la location-gérance du fonds de commerce de vente de produits laitiers et de charcuterie et de tous produits alimentaires, situé à (06000) NICE, 10 avenue Malausséna, connu sous le nom commercial de PALANCA et sous l'enseigne GUSTI ITALIANI, consentie par acte sous seing privé en date à NICE du 6 août 2009, enregistré à SIE de NICE EST le 10 août 2009, Bordereau n° 2009/1834, Case n° 18, par :
- la société IMAG SARL, propriétaire dudit fonds,
à - a société NADI 2009 SARL,
a pris fin à la date du 27 novembre 2009.
III - Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au cabinet de Maître Pierre-Marie FONTANEAU, Avocat au Barreau de NICE, 3 avenue Thérèse, Villa Chantal, (06000) NICE.
Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

Pour avis

264

SCP d'Avocats
au Barreau de NICE
DELPLANCKE - LAGACHE
POZZO di BORGO - ROMETTI
MARTY - ROTGE
SANSEVERINO - KOULMANN
57 promenade des Anglais
06048 NICE CEDEX 1

Avis de cession
Fin de location gérance

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NICE du 27 novembre 2009, enregistré à la SIE de NICE EST, le 1er décembre 2009, Bordereau n° 2009/2654, Case 4
- La société PALANCA, SARL au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est à (06000) NICE, 10 avenue Malausséna, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, identifiée sous le numéro 419.762.570, représentée par son gérant en exercice, Monsieur Antonio BALLONE
A vendu à :
- La société ELE 2009, SARL au capital de 2.000 €, dont le siège social est à (06000) NICE, 10 avenue Malausséna, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, identifiée sous le numéro 513.294.025, représentée par ses associés, Monsieur Ivan MORO et Monsieur Adriano CALIANDRO,
un fonds de commerce de vente de produits laitiers et de charcuterie et de tous produits alimentaires situé à (06000) NICE, 10 avenue Malausséna, connu sous le nom commercial de PALANCA et sous l'enseigne GUSTI ITALIANI, pour lequel le vendeur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, sous le numéro 419.762.570, lequel fonds identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro 419.762.570.00028, comprenant :
- L'enseigne GUSTI ITALIANI jusqu'au 31 décembre 2009
- La clientèle et l'achalandage y attachés
- Le matériel, le mobilier commercial, l'outillage servant à son exploitation tels que ceux décrits en un inventaire
- Le droit à la jouissance des locaux dans lesquels est exploité le fonds pour le temps qui reste à courir du bail
- Le bénéfice des conventions, marchés passés avec des tiers pour l'exploitation du fonds.
L'acquéreur a la jouissance du fonds de commerce en qualité de propriétaire à compter du 27 novembre 2009. Il en avait la jouissance en qualité de locataire gérant depuis le 1er juillet 2009.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cent cinquante mille euros (250.000 €) se décomposant comme suit :
- éléments incorporels : deux cent neuf mille cinq cents euros, 209.500 €,
- éléments corporels : quarante mille cinq cents euros, 40.500 €.
II - Du fait de la cession du fonds de commerce ci-dessus visée, la location-gérance du fonds de commerce de vente de produits laitiers et de charcuterie et de tous produits alimentaires, situé à (06000) NICE, 10 avenue Malausséna, connu sous le nom commercial de PALANCA et sous l'enseigne GUSTI ITALIANI, consentie par acte sous seing privé en date à NICE du 6 août 2009, enregistré à SIE de NICE EST le 10 août 2009, Bordereau n° 2009/1834, Case n° 14, par :
- La société PALANCA SARL, propriétaire dudit fonds,
à - la société ELE 2009 SARL,
a pris fin à la date du 27 novembre 2009.
III - Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au cabinet de Maître Pierre-Marie FONTANEAU, Avocat au Barreau de NICE, 3 avenue Thérèse, Villa Chantal, (06000) NICE.
Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

Pour avis

265

REGIMES MATRIMONIAUX

Aux termes d'un acte reçu par Maître Catherine GIRAUD-DIMEGLIO, notaire à CANNES (06400), 102, rue d'Antibes, le 03 novembre 2009, Monsieur Paul Alphonse BLESIUS, né à ALGER (Algérie) le 22 mai 1923 et Madame Andrée Baptistine DARGASSIES, née à TIZI-OUZOU (Algérie) le 14 octobre 1926, demeurant ensemble à CANNES (06400), 33, avenue des Hespérides, Le Palais des Deux Iles, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de TIZI-OUZOU (Algérie), le 08 juillet 1946, ont décidé en application de l'article 1397 du Code Civil de changer de régime matrimonial et d'adopter celui de la Communauté Universelle tel qu'il est établi à l'article 1526 du Code Civil.
En application de l'article 1397 du Code Civil, les créanciers des requérants, ou leurs enfants pourront s'opposer aux présentes dans le délai de trois mois de la parution de l'annonce légale ou de la réception de la lettre recommandée avec avis de réception les informant du changement de régime matrimonial selon leurs qualités respectives.
Pour les oppositions, s'il y a lieu, domicile est élu en l'Office Notarial de Maître GIRAUD-DIMEGLIO, notaire susnommé.

Pour avis

34

Monsieur Max Fernand Honoré BOYER, et Madame Rolande Jeanne Pierrette NOELL, son épouse, demeurant ensemble à NICE (Alpes-Maritimes), 27 boulevard Princesse Grace de Monaco, "Les Collines de la Paix", mariés sous le régime légale de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT JEAN CAP FERRAT (Alpes-Maritimes), le 25 juillet 1969, désirent aujourd'hui adopter le régime de la séparation de biens, conformément aux articles 1536 et suivants du Code Civil. Conformément aux nouvelles dispositions de la loi du 23 juin 2006, et du nouvel article 1397 du Code Civil, les créanciers ont un délai de trois mois pour faire opposition à ce changement de régime.
Pour les oppositions, domicile est élu en l'étude de Maître Pierre MOUZON, Notaire, sise 11 Place Masséna 06048 NICE Cedex 01.

93

Maître Frédéric GASCARD
Avocat
40, rue de Mimont 06400 CANNES

Changement de régime matrimonial

Information préalable (a 1397 al3 c.civ)
Monsieur Jean-François Gérard CRESPIN, né le 24/11/1970 à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine) et Madame Carine Sophie PHILIPPE, née le 06 décembre 1971 à SAINT-REMY (Saône-et-Loire), mariés le 16/08/2002 à NICE, demeurant 1084, chemin de Sainte Colombe, 06140 VENCE ont convenu suivant acte reçu par Maître Marc GIRARD, notaire à CAGNES-SUR-MER le 07/07/2009 d'aménager leur régime matrimonial par la mise en communauté effectuée par M. CRESPIN d'un bien immobilier sis sur la commune de VENCE, 1084, chemin de Sainte Colombe. Cette modification sera soumise à l'homologation du TGI de GRASSE.

56

Maître BARABOTTI Valérie
Notaire à 06230 (VILLEFRANCHE SUR MER), 2, avenue Foch, résidence du Square

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Renaud Vincent Jonathan MULLER, ingénieur, et Madame Isabelle Aimée Jeanne ZANELLI, professeur, son épouse, demeurant ensemble à NICE (06000) France, 1, chemin des Pins.
Nés savoir :
Monsieur MULLER à NICE (Alpes-Maritimes), le 05 décembre 1975.
Madame ZANELLI à NICE (Alpes-Maritimes), le 05 août 1976.
Mariés tous deux en premières noces, à la mairie de NICE (Alpes-Maritimes), le 16 juin 2006.
Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. Lequel régime n'a pas été modifié depuis.
Tous deux de nationalité française.
Et non-résidents.
Modification opérée : adoption du régime de la Séparation de Biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code Civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Valérie BARABOTTI, notaire à 06230 (VILLEFRANCHE SUR MER), 2, avenue Foch, résidence du Square.
Date de l'acte : 06/10/09.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Valérie BARABOTTI

76

OFFICE NOTARIAL
28 rte de Cannes Le Néroli
06130 GRASSE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Joffrey TAMIOTTI, Notaire au sein d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à GRASSE (06130), "Le Néroli", 28 route de Cannes , le 27 novembre 2009, Mr Maurice ROUX et Mme Paulette THEIL, son épouse, dt GRASSE (06), 52 chemin de Canteperdrix, Mr né à Marseille (13) le 1 janvier 1930, Mme à GRASSE (06) le 17 avril 1930, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de GRASSE (06) le 25 octobre 1952, ledit régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en l'Office Notarial sus visé où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire

89

Monsieur Jean-Louis Octave Raymond SICARD, né le 5/03/1943 à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) et Madame Dominique Marie Rose WEXLER, née le 10/07/1945 à PARIS (75014) son épouse, demeurant ensemble à NICE (06100), 18bis boulevard Frédérik Sperling, mariés le 10/03/1969 à la mairie de PARIS (75016) sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage,
ont décidé d'adopter le régime de la communauté conventionnelle, avec clause de préciput de la communauté au conjoint survivant suivant acte reçu, par Maître Fabrice LUZU, notaire à PARIS (75008), 11, avenue Delcassé le 27/11/2009.
Les éventuelles oppositions seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'étude de Maître Fabrice LUZU susnommé.

129

Delphine ARNAUD
Laurence FRANCO
Jacques FIGASSO
Notaires associés d'une Société Civile Professionnelle
NICE (06) 8 bis av Jean Médecin
04.93.62.18.88

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Delphine ARNAUD, notaire associé, le 9 novembre 2009, Monsieur Yves CHAMPAGNE, retraité, et Madame Ana Maria da VEIGA MARTINS, plongeuse, son épouse, demeurant ensemble à NICE (06300), 57 boulevard Delfino, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de NICE (06000), le 26 avril 2004,
ont décidé, en application de l'article 1397 du Code Civil, de changer de régime matrimonial et d'adopter celui de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code Civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la parution de l'annonce légale et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial, 8 bis avenue Jean Médecin à NICE (06).
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis

173

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Léon HUGOUNENC, notaire à NICE (Alpes Maritimes), le 25 septembre 2009, Monsieur Pierre SPILLMANN, retraité, et Madame Michelle Marie Marthe LEROY, son épouse, demeurant ensemble à NICE (Alpes-Maritimes), 4 rue Charles de Foucault, soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de NANCY (54000) le 21 septembre 1968, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître HUGOUNENC, notaire à NICE (06100), 36, avenue Henry Dunant.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention

190

TRIBUNAUX ET ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Liquidations des biens de Libertino MILIZIANO, ayant exercé le commerce, en qualité de gérant libre, sous l'enseigne "E.G.D.", 1, rue des Roses à MONACO
Par jugement du 12 février 2009, le Tribunal de Première Instance de MONACO a prononcé la liquidation des biens de Monsieur Libertino MILIZIANO, ayant exercé le commerce, en qualité de gérant libre, sous l'enseigne "E.G.D.".
Les créanciers de Monsieur Libertino MILIZIANO sont invités, conformément à l'article 463 du Code de Commerce monégasque, a remettre à Madame Bettina RAGAZZONI, Syndic près les Tribunaux de MONACO, y demeurant, 2, rue de la Lüjerneta, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.
Cette remise devra avoir lieu dans les quinze jours de la présente insertion ; ce délai est augmenté de quinze jours pour les créanciers domiciliés hors la Principauté.
A défaut de production dans les délais, les créanciers seront exclus de la procédure. Ils recouvreront l'exercice de leurs droits à la clôture de la procédure.
Le Syndic, Bettina RAGAZZONI

75

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES
SCP C. MANDRON RIVIERE & F. REES
Greffiers Associés

Redressement Judiciaire

Jugement du 27 novembre 2009

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au Mandataire Judiciaire sus désigné dans les deux mois de la publication au Bodacc.

- SDE B.T.R.E.C. LIMITED 67 rue Georges Clemenceau 06480 LA COLLE SUR LOUP, RCS B.447.527.086, Mandataire Judiciaire Me Michel ARNAUD.

220

- SARL LES BASTIDES PROVENCALES 269 bd Albert Camus 06700 ST LAURENT DU VAR, RCS B.482.471.869, Mandataire Judiciaire Me Didier CARDON.

221

- SARL DIADEM PRODUCTIONS 331 ave du Dr Lefebvre 1er Cai 06270 VILLENEUVE LOUBET, RCS B.453.138.752, Mandataire Judiciaire SELARL GAUTHIER SOHM.

222

Liquidation Judiciaire

Jugement du 27 novembre 2009

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au Liquidateur sus désigné, dans les deux mois de la publication au Bodacc.

- SARL SERVICES HABITAT 1609 rte de St Bernard A.D.S. Center 06225 VALLAURIS Cedex, RCS B.502.953.417, Liquidateur SELARL GAUTHIER SOHM.

223

- SARL OVERDREAM 175 rue Alexandre Loucé 06220 VALLAURIS, RCS B.507.879.682, Liquidateur Didier CARDON.

224

- SARL QUALITECH 22 ave de la Gare 06220 VALLAURIS, RCS B.423.031.863, Liquidateur Michel ARNAUD.

225

Suite à résolution du plan

- SARL LOU PIA LEVA Lieudit Ste Claire 06570 ST PAUL DE VENCE, RCS B.382.863.462, Liquidateur Michel ARNAUD.

226

- M. Robert DICE 60 ave de Nice C/O Secrétariat Center 06800 CAGNES SUR MER, RM 343.251.203, Liquidateur Didier CARDON.

227

Liquidation Judiciaire Sur Conversion

Jugement du 27 novembre 2009

- SARL A.M.V. LE SAN MARCO 35 ave Charles Guillaumont 06160 JUAN LES PINS, RCS B.504.853.938, Liquidateur Didier CARDON.

228

Clôture pour Insuffisance d'Actif

Jugement du 20 novembre 2009

- DESSINGES Francine Henriette Frédérique Marina Baie des Anges 6 Ducal 10, 06270 VILLENEUVE LOUBET, RCS A.330.309.790.

229

- GORDOLON Georges 33 ave du Mont Alban 06000 NICE.

230

- SARL MUTIMAT 60 ave de Nice C/O Azur Secrétariat Services 06800 CAGNES SUR MER, RCS B.348.451.253.

231

- SARL CAP COMPAGNONS ET ARTISANS DE PROVENCE «CAP» 555 ave Jules Grec 06600 ANTIBES, RCS B.343.321.113.

232

- MENZIN Damien 2208 rte de Grasse Espace Antibes 06600 ANTIBES, RCS A.448.297.457.

233

- BONNET Sandrine Simone 225 rue Jean Giono les Pugets B5, 06700 ST LAURENT DU VAR RM 499.573.327.

234

- KORZINE Jeannine «Bleu de France» 17 bd Dugommier 06600 ANTIBES, RM 382.366.755.

235

- SARL ATLANTIDE 44 che du Collet des Grailles 06800 CAGNES SUR MER, RCS B.489.929.448.

236

- SARL MAGO 1260 rte du Bord de Mer 06270 VILLENEUVE LOUBET, RCS B.501.101.356.

237

- SARL MJM ANTIBES DISTRIBUTION 72 bd Beaurivage 06600 ANTIBES, RCS B.492.260.401.

238

Jugement du 27 novembre 2009

- SARL KYOTO SUNGLASSES 15 ave Georges Gallice 06160 JUAN LES PINS, RCS B.448.011.544..

239

Avis de dépôt de l'état de collocation

Les contestations sont recevables dans le délai de 30 jours à compter de la publication au Bodacc, auprès du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Grasse.

- N° 2816 PAILLE épouse MARTIN Colette Henriette «Garage de l'Europe» ZI Jean Louis Philippe che de St Bernard 06220 VALLAURIS, RCS 80A99.

240

- N° 2817 PAILLE épouse MARTIN Colette Henriette «Garage de l'Europe» ZI Jean Louis Philippe che de St Bernard 06220 VALLAURIS, RCS 80A99.

241

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE

Résolution plan de continuation

Jugement du 2 décembre 2009

- SARL ECOLE FUTUR ET FORMATION 19 Rte de Turin 06300 NICE - RCS n°402130959 - Formation et enseignement sous toutes ses formes - Liquidateur : SCP TADDEI FUNEL représentée par Me Jean Marie TADDEI.

299

- SARL ARTS ANTIQUITES TRANSPORTS 28 Bd Stalingrad 06300 NICE - RCS n°484441936 - Transports de marchandises, meubles et antiquités, déménagements et toutes activités annexes et connexes liées à l'activité principale. - Liquidateur : Me Pierre DELATTRE Administrateur provisoire du Cabinet de Me Hélène CAUZETTE REY

300

- SARL L'ACCORDEON 36 Rue De France 06000 Nice - RCS n°334794427 - Discothèque, dancing, restaurant - Liquidateur : Me Claude FERRARI

301

- SARL VAL D'AZUR 16 ave Saint Jean Baptiste 06000 NICE - RCS n°449470699 - Acquisition et exploitation de tous hôtels meublés ou non. - Liquidateur : SCP TADDEI FUNEL représentée par Me Jean Marie TADDEI

302

Conversion et application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à la procédure de liquidation

Jugement du 2 Décembre 2009

- SARL MADYSSON DESIGN 4 Rue De Belgique 06000 NICE - RCS n° 479355265 - Liquidateur : Me Claude FERRARI

303

- SARL FERMETURES AMBROSI 1 Av Des Eglantines 06300 NICE - RCS n° 488359373 - Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Patrick FUNEL

304

- SARL TEC-BAT-06 3 Av Malausséna 06000 NICE - RCS n° 502694771 - Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Marie TADDEI

305

- SARL NET MACONNERIE PEINTURE 5 Rue Trachel 06000 NICE - RCS n° 489418715 - Liquidateur : Me DELATTRE Pierre administrateur provisoire du cabinet de Maître Hélène CAUZETTE REY

306

- SARL GARAGE DAVID 491 Bd De La Madeleine 06000 NICE - RCS n° 501945570 - Liquidateur : Me Claude FERRARI

307

- SARL RIVIERA CONSTRUCTION BATIMENT 455 Pro Des Anglais 06299 NICE CEDEX 3 C/O Bfi Business Facility Internatinal - RCS n° 501942700 - Liquidateur : Me PELLIER

308

- SARL CONSTRUCTIONS NOUVELLES DU LITTORAL CNL 8 Av Emmanuel Ripert 06300 NICE - RCS n° 424687291 - Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Marie TADDEI

309

- SARL G R BATIMENT 28 Rue Amédée VII 06300 NICE - RCS n° 440031599 - Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Patrick FUNEL

310

- SARL CAÏS TRANSPORTS Av Denis Semeria Gare Saint Roch 06302 NICE CEDEX 4 - RCS n° 494838618 - Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Patrick FUNEL

311

- SARL H.S PEINTURE 37 Rue Barla 06000 NICE - RCS n° 495310922 - Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Patrick FUNEL

312

- SARL ATHENA COBRA MEDITERRANEE - DOGS 27 Rue Alphonse Karr 06000 NICE - RCS n° 484594080 - Liquidateur : Me PELLIER

313

- SARL MULTI RENOV 80 Che De L'Arbre Inférieur 06300 NICE - RCS n° 491260428 - Liquidateur : Me Claude FERRARI.

314

Liquidation judiciaire simplifiée

Jugement du 3 Décembre 2009

- SARL CAPERDEL Pal Bât AAGIS box n 18 06284 NICE CEDEX 3 St Isidore - RCS n°493536775 - Vente de thés et accessoires - Liquidateur : Me PELLIER

315

- SARL TERRE DE VIE INITIATIVES 4 All Marius Castel 06910 PIERREFEU - RCS n°508494374 - Tous travaux de rénovation et finition, peinture, pose de sols, décoration, électricité, plomberie, toutes activités de récupération, de recyclage, de transformation et de vente matériel électronique et informatique. travaux informatiques, artistiques achat et vente, import-export de produits alimentaires, pierres précieuses, automobiles. Liquidateur : Me PELLIER

316

Liquidation judiciaire

Jugement du 3 décembre 2009

Les créanciers doivent déclarer leurs créances au liquidateur dans les deux mois à compter de la date de publication du jugement d'ouverture au Bodacc.

- EURL B.N.A CONSTRUCTION 3 Av Malausséna 06000 NICE - RCS n°505130807 - Travaux de maçonnerie et terrassement. - Liquidateur : Me Claude FERRARI

317

- M. Jean Luc GUINET 264 av Raiberti 06390 CONTES - RM n° 484168869 - Mintenance informatique - Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Patrick FUNEL

318

- M. Olivier Cyrille BAHURLET 44 Bis Av De La République 06300 NICE - RCS n°443694286 - Commerce de cycles, vêtements et tous accessoires s'y rapportant, réparation de cycles. Liquidateur : SCP TADDEI-FUNEL représentée par Me Jean Marie TADDEI

319

- SARL LES MACONS DU MIDI 14 bis Bd Raimbaldi 06000 NICE - RCS n°500272927 - Maçonnerie, béton armé, carrelage - Liquidateur : Me Claude FERRARI

320

- M. Abdelouhab MAHIDDINE 50 av Virginie Herriot 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN - RCS n°319812814 - Fabrication et vente au détail, gros, import/export de vêtements de sport vente d'articles de sport. import-export produits agro-alimentaire (cire d'abeille, miel) - Liquidateur : Me DELATTRE Pierre administrateur provisoire du cabinet de Maître Hélène CAUZETTE REY.

321

Mandataires judiciaires / liquidateurs

- **Me Michel ARNAUD** 2 avenue Aristide Briand 06600 Antibes
- **Me Didier CARDON** 15 Impasse de l'Horloge 06110 Le Cannet
- **Me Hélène CAUZETTE REY** 39 bd Carabacel 06000 Nice
- **Me Claude FERRARI** (Scp Pellier - Ferrari) 32 rue Hôtel des Postes 06000 Nice
- **Me Patrick FUNEL** (Scp Taddei - Funel) 54 rue Gioffredo 06000 Nice
- **Me Pierre GARNIER** ave de Tournamy, Tournamy 700, 06250 Mougins.
- **Me Gilles GAUTHIER** (Selarl Gauthier-Sohm) 630 rte des Dolines Ophira II 06560 Valbonne.
- **Me Georges PELLIER** (Scp Pellier - Ferrari) 32 rue Hôtel des Postes 06000 Nice
- **Me Jim SOHM** (Selarl Gauthier - Sohm) 630 rte des Dolines Ophira II 06560 Valbonne.
- **Me Jean-Marie TADDEI** (Scp Taddei - Funel) 54 rue Gioffredo 06000 Nice

Administrateurs judiciaires

- **Me Thierry COLLET** 700 avenue de Tournamy 06250 Mougins
- **Me Pierre Louis EZAVIN** 1 rue Alexandre Mari 06300 Nice
- **Me Marie-Claire FAIVRE DUBOZ** VI boulevard Dubouchage 06000 Nice
- **Me Xavier HUERTAS** 4 rue de l'Opéra 06300 Nice



association
des avocats praticiens
en droit des affaires

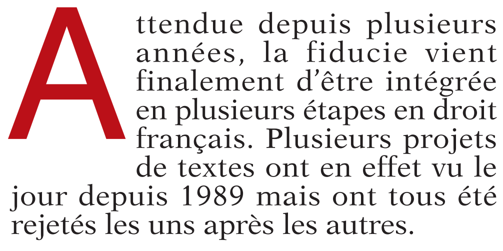
© AAPDA (association 1901)
contact@avocats-droit-affaires.com

Colloque • 4 décembre 2009

Tribune Bulletin côte d'azur
partenaire

La Fiducie : une révolution patrimoniale

Par Maître Alain Berdah – Avocat au Barreau de Nice-Cabinet BERDAH.



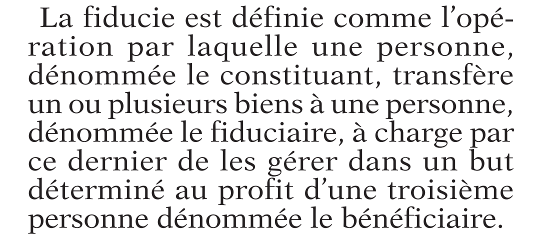
Attendue depuis plusieurs années, la fiducie vient finalement d'être intégrée en plusieurs étapes en droit français. Plusieurs projets de textes ont en effet vu le jour depuis 1989 mais ont tous été rejetés les uns après les autres.

C'est finalement une loi du 19 février 2007 qui a consacré la reconnaissance de la fiducie par le droit français mais qui a d'ores et déjà été modifiée à 3 reprises en 2 ans.

Cette législation bouleverse les principes classiques du droit civil par la création d'un patrimoine d'affectation qui va à l'encontre du principe d'unicité du patrimoine réaffirmé à plusieurs reprises par une jurisprudence constante et abondante.

Au final, on est face à une législation encore incomplète mais qui présente l'avantage d'avoir créé tout à la fois un outil utile à la protection du patrimoine personnel ou professionnel et un instrument favorisant par le caractère protéiforme de son utilisation tous types d'opérations économiques.

Aspects juridiques de la fiducie



La fiducie est définie comme l'opération par laquelle une personne, dénommée le constituant, transfère un ou plusieurs biens à une personne, dénommée le fiduciaire, à charge par ce dernier de les gérer dans un but déterminé au profit d'une troisième personne dénommée le bénéficiaire.

Cette définition se décline au pluriel car il peut y avoir plusieurs constituants, plusieurs fiduciaires et plusieurs bénéficiaires au sein d'une même opération de fiducie.

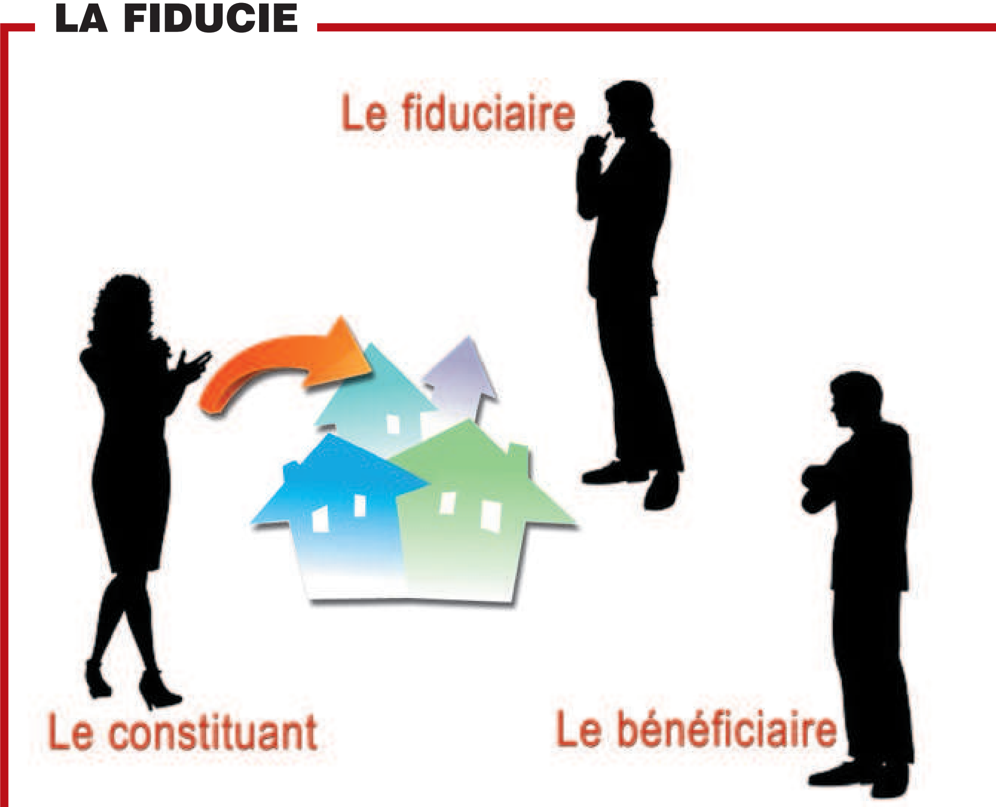
Toute opération fiduciaire doit se traduire par un contrat, le contrat de fiducie, qui a été inséré dans le Code Civil au titre des contrats spéciaux.

Ce contrat a pour objet essentiel :

‾ D'assurer le transfert de propriété d'un ou plusieurs biens par le constituant au profit du fiduciaire,

‾ De permettre au fiduciaire devenu propriétaire de gérer ces biens avec tous les attributs du droit de propriété mais sous la seule réserve des éventuelles restrictions de gestion qui doivent, pour ce faire, figurer dans le contrat de fiducie.

LA FIDUCIE





I/ Les acteurs de la fiducie

1/ LE CONSTITUANT

Toute personne physique ayant la capacité d'aliéner un bien (ce qui exclut les mineurs et les majeurs en tutelle) et/ou toute personne morale peut avoir la qualité de constituant.

Le droit fiscal est venu restreindre la généralité des termes du droit civil en exigeant que le constituant soit :

➔ Un résident de l'Union Européenne,

➔ Ou un résident d'un Etat ayant conclu avec la France une convention en vue d'éliminer la double imposition et contenant une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

2/ LE BENEFICIAIRE

La Loi n'impose aucune restriction à la qualité du bénéficiaire qui peut donc être une personne physique ou morale peu important le lieu de sa résidence.

3/ LE FIDUCIAIRE

La qualité de fiduciaire est exclusivement réservée à 2 catégories de personnes :

- Un certain nombre de personnes morales ou entités dont le statut et l'activité sont réglementés : essentiellement les établissements de crédit et les compagnies d'assurances.
- Les avocats.

II / Le contrat de fiducie

L'opération fiduciaire est logée dans un contrat qui doit être établi par écrit sous peine de nullité.

Tout apport en fiducie de biens indivis (qu'ils appartiennent à des époux communs en bien ou à une indivision) nécessite un contrat en la forme notariée.

a) Formation du contrat

Le contrat doit contenir à peine de nullité un certain nombre d'indications :

- Description des biens, droits ou sûretés transférés (outre la description de la créance garantie et l'indication de la valeur estimée des biens transférés dans la fiducie sûreté).
- L'identité du constituant, du fiduciaire et du bénéficiaire (ce dernier peut ne pas être désigné dans le contrat mais en ce cas il faut y indiquer *«les règles permettant sa désignation»*).
- La durée du contrat (au maximum 99 ans).

- La mission du fiduciaire et l'étendue de ses pouvoirs d'administration et de disposition.

Le contrat et tous ses avenants doivent ensuite, à peine de nullité, être enregistrés auprès du service des impôts.

En cas d'apport de biens immobiliers, le contrat doit être publié à la conservation des hypothèques.

Le contrat de fiducie doit aussi être publié au Registre National des Fiducies.

b) Exécution du contrat

Le principe fondamental qui sous-tend la fiducie est la liberté contractuelle.

Les parties au contrat, c'est-à-dire le constituant et le fiduciaire (car le bénéficiaire, s'il peut être partie au contrat dès l'origine, est un tiers au contrat) sont libres de définir et d'organiser l'opération fiduciaire selon leurs convenances.

Cette liberté ne connait que 2 limites:

- Les prohibitions résultant du droit commun des contrats (respect des règles d'ordre public),
- L'interdiction spécifique à la fiducie : la prohibition absolue d'une intention libérale du constituant au profit du bénéficiaire.

Ceci précisé, le contrat de fiducie est exécuté selon les règles suivantes :

1) Les biens apportés en fiducie forment un patrimoine spécifique dénommé patrimoine fiduciaire.

2) Ce patrimoine est distinct du patrimoine du constituant dont il ne fait plus partie.

3) Ce patrimoine est affecté au fiduciaire qui en devient le propriétaire, mais qui est distinct du patrimoine propre du fiduciaire.

4) Le patrimoine d'affectation est géré et administré par son propriétaire donc le fiduciaire.

Cette gestion par le fiduciaire peut être modulée par la mission confiée par le constituant au fiduciaire dans le contrat de fiducie.

Le fiduciaire lorsqu'il agit pour le compte de la fiducie doit en faire expressément mention auprès des tiers.

5) Le constituant n'est pas titulaire d'un droit réel sur ce patrimoine qui ne lui appartient plus.

Le constituant n'a pas de pouvoir de gestion sur le patrimoine fiduciaire (sauf stipulation contraire du contrat).

6) Le bénéficiaire n'est pas titulaire d'un droit réel sur le patrimoine fiduciaire qui ne lui appartient pas.

Le bénéficiaire n'a pas de pouvoir de gestion sur le patrimoine fiduciaire (sauf stipulation contraire du contrat).

7) Le fiduciaire doit rendre compte au constituant de sa gestion selon des modalités à définir dans le contrat de fiducie.

Le fiduciaire doit, à la demande du bénéficiaire, lui rendre compte de sa gestion.

Et le fiduciaire est responsable sur son patrimoine propre, des fautes qu'il commet dans l'exercice de sa mission.

8) Le constituant peut désigner un tiers pour contrôler l'exécution du contrat de fiducie.

c) La cessation du contrat

Le contrat prend fin dans diverses hypothèses :

1/ La survenance du terme contractuel met fin au contrat de fiducie.

2/ La réalisation du but contractuellement poursuivi met fin au contrat même si elle intervient avant le terme contractuel.

3/ Le décès du constituant met fin au contrat (sauf en matière de fiducie sûreté où le contrat est poursuivi par les héritiers du constituant).

4/ La renonciation du bénéficiaire met fin au contrat sauf stipulation contraire du contrat de fiducie.

5/ Une cause juridique d'empêchement du fiduciaire met de plein droit fin au contrat (liquidation judiciaire ou disparition de la personne morale pour les personnes morales fiduciaires et pour les avocats omission, interdiction ou radiation du tableau de l'ordre des Avocats).

6/ Enfin le contrat de fiducie peut être révoqué par le constituant tant que le bénéficiaire n'a pas accepté le contrat.

Description du mécanisme général de protection et de gestion des biens dans le cadre du patrimoine fiduciaire

L'opération fiduciaire se traduit par la création d'un patrimoine fiduciaire dont la propriété est transférée au fiduciaire et dont ce dernier doit assurer la gestion.

A / Protection du patrimoine fiduciaire

La création d'un patrimoine d'affectation génère plusieurs conséquences:

1/ Les biens composant le patrimoine fiduciaire étant sortis du patrimoine du constituant, les créanciers de ce dernier ne peuvent plus exercer la moindre action coercitive à l'encontre de ces biens.

Toute mesure conservatoire et/ou d'exécution n'est plus possible de la part des créanciers du constituant.

2/ De la même manière, les créanciers du fiduciaire ne peuvent engager la moindre action sur le patrimoine fiduciaire.

3/ Une procédure collective bénéficiant au constituant n'affecte pas et ne met pas fin au contrat de fiducie qui a vocation à se poursuivre avec l'Administrateur en cas de redressement judiciaire ou avec le mandataire liquidateur en cas de liquidation judiciaire.

3 limitations :

- Le contrat de fiducie conclu en période suspecte est nul,
- En matière de redressement judiciaire, le Juge Commissaire peut autoriser le paiement d'une créance antérieure pour obtenir le retour d'un bien apporté à une fiducie à la condition que ce bien soit indispensable à la poursuite de l'activité du débiteur.
- Si le constituant est le seul bénéficiaire de la fiducie, le contrat de fiducie est résilié de plein droit et les biens apportés font retour à l'actif de la procédure collective.

4/ L'ouverture d'une procédure collective au profit du fiduciaire n'affecte pas le patrimoine fiduciaire.

On constate donc que le patrimoine fiduciaire est à l'abri des créanciers des divers intervenants au contrat de fiducie et il ne répond que des seules créances nées de la gestion fiduciaire.

B/ Protection de la gestion

La gestion traditionnelle du patrimoine d'autrui repose essentiellement sur la notion de mandat ; et le mandataire agit au nom et pour le compte du mandant.

Or la technique du mandat présente 2 inconvénients :

D'une part l'imprécision des termes d'un mandat ou à l'inverse le strict respect de son libellé rendent souvent mal commode l'emploi d'une procuration.

D'autre part les biens objets du mandat demeurant la propriété du mandant, le risque d'intrusion des créanciers de ce dernier est source de complications.

La fiducie ignore ces 2 types de difficultés puisque les biens objet de la gestion fiduciaire n'appartiennent pas au mandant et le fiduciaire agit directement en son nom et en qualité de propriétaire.

Mécanisme d'application spécifique de la fiducie : Mise en garantie de biens mobiliers ou immobiliers

a) Hypothèse d'une fiducie gestion

Une personne exerçant une activité commerciale, artisanale, agricole ou libérale décide d'isoler une partie de son patrimoine (bien immeuble, portefeuille de titres, contrat …) dans une fiducie.

Le transfert de propriété des biens choisis par le constituant va être opéré par le contrat de fiducie.

Le fiduciaire va administrer le patrimoine fiduciaire au mieux des intérêts du bénéficiaire (qui pourrait être par exemple les héritiers nés ou à naître du constituant) avec éventuellement une ou plusieurs directives cadres émanant du constituant.

Le patrimoine fiduciaire est à l'abri des vicissitudes économiques que pourrait connaître l'entreprise du constituant.

b) Hypothèse d'une fiducie sûreté

- Une personne envisage de recourir à un emprunt pour financer un projet personnel ou professionnel.

La propriété d'un bien meuble ou immeuble va permettre au constituant la constitution d'une fiducie dont le bénéficiaire sera le prêteur.

Le bien apporté à la fiducie va servir de support au remboursement de la dette.

> La mise en fiducie d'un bien immeuble devrait faciliter l'octroi du crédit car en cas de défaillance dans le remboursement, le prêteur n'aura plus à mettre en œuvre une procédure de saisie immobilière puis une procédure de distribution mais se verra attribuer la propriété du bien fiduciaire par simple contrat.

> Le constituant peut, s'il le désire, conserver la jouissance du bien, il suffit de le stipuler dans le contrat de fiducie.

> La mise en fiducie n'entraîne pas de gaspillage des potentialités de crédit du constituant puisque si le bien vaut plus que la dette qu'il garantit, la fiducie est rechargeable.

Le constituant peut offrir ce même bien soit au créancier d'origine soit à un nouveau créancier même si le premier n'est pas encore payé intégralement.

c) Hypothèse de fiducie transfert

La fiducie transfert peut servir de support à un accord économique.

Si une entreprise décide de s'allier à une autre pour la réalisation d'un projet spécifique, elle peut constituer une fiducie abritant des biens qui vont servir de garantie à la bonne exécution d'engagements commerciaux qu'elle contractera envers son partenaire.

Conclusion

Cette présentation synthétique du mécanisme fiduciaire permet de constater que cette législation présente l'immense avantage de laisser une grande latitude à la volonté des parties et conséquemment à la pratique.

Ce mécanisme a notamment vocation à dépasser la classification doctrinale actuelle entre fiducie gestion et fiducie sûreté dans la mesure où les utilisations de la fiducie apparaîtrons inquantifiables, à l'image du trust anglo-saxon, selon l'usage qui en sera fait par ses utilisateurs.

Par Jean-Michel Nogueroles – Avocat inscrit aux barreaux de Nice, de Barcelone (Abogado) et de Londres (Solicitor) - LEXWELL Avocats Professeur de droit affilié à l'EDHEC.



La fiducie est l'opération par laquelle un ou plusieurs constituants transfèrent des biens, des droits ou des sûretés, ou un ensemble de droits et de sûretés, présents ou futurs, à un ou plusieurs fiduciaires qui, les tenant séparés de leur patrimoine propre, agissent dans un but déterminé au profit d'un ou plusieurs bénéficiaires (article 2011 du Code civil).

La fiducie fait ainsi naître un patrimoine d'affectation distinct, géré par le fiduciaire. Le fiduciaire doit de ce fait tenir une comptabilité autonome en établissant des comptes annuels conformément aux articles L 123-12 à L123-15 du Code de commerce.

I. Le nouveau régime fiscal de la fiducie

a) Droits d'enregistrement et plus-values (constitution et cessation de la fiducie)

Le régime fiscal de la fiducie repose sur le principe de neutralité. Sous certaines conditions, les conséquences fiscales de la constitution et de la cessation de la fiducie peuvent être neutralisées au moyen d'un régime fiscal très largement inspiré du régime de faveur des fusions.

Au demeurant, il est à noter que le décès du constituant entraîne de plein droit la cessation fiscale de la fiducie et le retour du patrimoine fiduciaire dans le patrimoine successoral du constituant décédé (qui est alors soumis aux droits de succession).

b) Imposition des résultats

L'imposition des résultats de la fiducie est établie selon les modalités applicables aux sociétés de personnes. Le résultat net est toujours imposé directement au nom du constituant.

L'article 10 de l'ordonnance du 30 janvier 2009 (adaptant le régime de la fiducie aux personnes physiques) distingue deux cas de figure :

● Cas où les constituants transfèrent des actifs professionnels :

Le résultat de la fiducie est déterminé au niveau du patrimoine fiduciaire selon les règles applicables au bénéfice réalisé par le constituant. Le résultat est imposé au nom du constituant, y compris dans l'hypothèse où les revenus du patrimoine fiduciaire seraient attribués, par le contrat de fiducie, à un tiers.

En cas de pluralité de constituants, le deuxième alinéa de l'article 238 quater F du CGI précise que la répartition du résultat imposable est réalisée proportionnellement à la valeur réelle des apports de chacun des constituants.

Dans le cas de la mise en fiducie de parts d'une société de personnes constituant un actif professionnel, les droits fiduciaires ne pourront pas satisfaire à l'article 238 quater F qui prévoit que ces droits sont inscrits à son bilan. On attend avec intérêt les futurs commentaires de l'administration fiscale sur cette question.

Le nouvel article 238 quater G précise que toute variation à la hausse ou à la baisse du montant (ou valeur) des droits fiduciaires du constituant demeure sans effet sur son résultat imposable.

Le nouvel article 238 quater H prévoit que le chiffre d'affaires réalisé dans le patrimoine du fiduciaire est cumulé avec celui du constituant pour la détermination du régime fiscal applicable (lorsqu'il y a un régime d'imposition ou régime d'exonération dépendant du chiffre d'affaires : taxe professionnelle ou TVA).

Le fiduciaire doit souscrire une déclaration d'existence de la fiducie dans les 15 jours de sa création auprès du service des impôts de son lieu d'établissement ou de son siège. Le fiduciaire doit également déposer au service des impôts dont il dépend une déclaration 2031 récapitulant le résultat de la fiducie. Conformément aux articles L123-12 à L123-15 du Code de commerce, le fiduciaire est tenu pour chaque patrimoine fiduciaire de tenir un bilan, un compte de résultat et une annexe.

● Cas où les constituants transfèrent des actifs non professionnels :

A l'instar des règles applicables pour les sociétés de personnes lorsque l'associé est un particulier, le résultat de la fiducie (bénéficiaire ou déficitaire) est déterminé au niveau du patrimoine fiduciaire lui-même en tenant compte de la nature de l'activité de la fiducie, c'est-à-dire selon les règles propres à la catégorie de bénéfice ou de revenus dont relève l'activité de la fiducie.

Ainsi, lorsque la fiducie a pour activité la gestion d'un patrimoine mobilier ou immobilier, le résultat du patrimoine fiduciaire est déterminé selon les règles applicables aux revenus de capitaux mobiliers et plus-values sur valeurs mobilières ou revenus fonciers et plus-values immobilières.

Le résultat du patrimoine fiduciaire est imposé à l'impôt sur le revenu directement au nom du constituant en fonction de la nature de l'activité de la fiducie, par exemple dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers ou des revenus fonciers ou encore, selon les règles des plus-values sur valeurs mobilières ou des plus-values immobilières.

La part du résultat du patrimoine fiduciaire revenant à chaque constituant doit être regardée comme acquise par celui-ci dès sa réalisation.

L'article 238 quater O prévoit qu'en cas de pluralité de constituants, le résultat est réparti entre eux proportionnellement à la valeur vénale des biens ou droits mis en fiducie par chacun d'eux à la date de leur transfert dans le patrimoine fiduciaire.

Les obligations déclaratives du fiduciaire sont les mêmes que celles prévues lorsque les ou les constituants sont des professionnels. Ainsi, le fiduciaire est tenu aux obligations déclaratives des sociétés de personnes (art 238 quater M).

c) TVA

Pour l'application de la TVA, le fiduciaire est considéré comme exploitant à part entière et il constitue un redevable distinct pour chaque contrat de fiducie (Art. 285 A). De façon spécifique, le fiduciaire est considéré comme un prestataire de services pour l'exécution de ses propres obligations contractuelles de fiduciaire vis-à-vis de la fiducie (art. 256 IV 1).

Ainsi, la rémunération du fiduciaire est soumise à la TVA d'après les règles applicables aux prestations de services. Selon les cas, l'assiette sera constituée par la rémunération versée par le constituant ou par le montant retenu par le fiduciaire sur les recettes générées par sa gestion (art 256, 1, f/).

d) ISF et droits de succession

L'extension de la fiducie aux personnes physiques pose le problème de l'imposition du constituant à l'ISF et de l'application des droits de mutation à titre gratuit à son décès.

● ISF

L'article 885 G bis du CGI nouveau précise que les biens ou droits transférés dans un patrimoine fiduciaire ou ceux éventuellement acquis en remploi, ainsi que les fruits tirés de l'exploitation de ces biens ou droits, sont compris dans le patrimoine du constituant pour leur valeur vénale nette.

Ce texte est encore la traduction du principe de la neutralité fiscale voulue par le législateur : les biens transférés en fiducie demeurent imposables à l'ISF chez le constituant personne physique pour leur valeur vénale au 1er janvier de l'année d'imposition. A noter toutefois que l'assiette de l'ISF est la valeur vénale nette.

Dans la mesure où les biens restent affectés à l'activité professionnelle du constituant, ils peuvent toujours être exonérés d'ISF à ce titre.

Au demeurant, le transfert en fiducie des titres de société faisant l'objet d'un engagement de conservation, de titres détenus par les salariés ou mandataires sociaux, ainsi que de titres de PME et parts de certains fonds, ne devrait pas avoir d'incidence sur leur exonération partielle ou totale.

● Droits de succession

L'article 776 bis du CGI nouveau précise que pour la liquidation des droits de mutation par décès, les biens ou droits transférés dans un patrimoine fiduciaire ou ceux éventuellement acquis en remploi, ainsi que les fruits tirés de l'exploitation de ces biens ou droits, qui font de plein droit retour à la succession du constituant, sont compris dans son patrimoine pour leur valeur vénale nette à la date du décès.

II. Exemples de schémas d'application spécifiques de la fiducie en matière de protection et de gestion patrimoniale

2.1 Portages de valeurs mobilières ou d'actifs temporaires ou non (mécanismes anti-OPA et anti-prise de contrôle agressive, mise en commun de titres etc.)

La fiducie pourrait devenir une arme juridique efficace en matière de défense anti-OPA s'agissant des sociétés cotées ou en matière de défense anti-prise de contrôle agressive s'agissant des entreprises familiales non cotées dont le capital est dilué entre de nombreux actionnaires (voir rachat du groupe Taittinger).

Par analogie, il est à noter que la fondation de droit néerlandais (*«stichting»*) a pu permettre de réaliser des opérations dites de sanctuarisation d'actifs. Ce fut notamment le cas dans l'affaire Arcelor où une stichting a été utilisée comme moyen de défense contre l'offre hostile lancée par Mittal Steel, en localisant dans une fondation de droit néerlandais, pour une durée de trois ans, certains actifs stratégiques (les titres de participation dans la société Dofasco) sans lesquels cette prise de contrôle devenait moins attractive pour Mittal Steel (qui comptait revendre ces actifs immédiatement).

On pourrait de ce fait imaginer qu'une fiducie de droit français soit utilisée afin que transférer en les *«sanctuarisant»* certains actifs stratégiques ou que les actionnaires d'une entreprise transfèrent un certain nombre d'actions en fiducie afin d'assurer la stabilité d'un noyau dur de l'actionnariat (en vue d'éviter une prise de contrôle agressive par un tiers).

La fiducie pourrait également, à notre avis, être utilisée comme une solution alternative à la création d'une société holding (avec toutes les conséquences du choix de la fiducie que peut notamment présenter l'avantage d'une plus grande neutralité fiscale).

2.2 Mécanismes d'accompagnement et de préparation de la transmission d'entreprise (voir, notamment, les exemples canadiens et américains)

Par analogie avec ce qui se fait dans le cadre des trusts dans les pays anglo-saxons, on peut imaginer que la fiducie, dans un pays de droit civil comme la France, devienne un jour un moyen privilégié de planification et de préparation de la transmission des entreprises (même si la fiducie libéralité est interdite).

En effet, le rôle du fiduciaire est en principe de veiller, en sa qualité de titulaire (d'un patrimoine d'affectation) à la bonne gestion d'une entreprise (dont les droits sociaux lui ont été apportés en fiducie par le constituant). En particulier, on pourrait imaginer que le successeur du constituant à la tête de l'entreprise soit progressivement conduit à prendre les responsabilités de la direction de l'entreprise sous la supervision et avec l'aide et l'assistance du ou des fiduciaires (pouvant composer un conseil de surveillance ou un conseil d'administration). Pour mémoire, il n'est pas rare de voir, aux Etats-Unis ou au Canada, un conseil d'administration composé de trustees chargé de superviser et d'assister le bénéficiaire désigné devant succéder au constituant (ou *«settlor»* en droit anglo-saxon) dans le cadre de la gestion d'une entreprise.

N'y a-t-il pas là aussi une voie possible qui est ouverte par la nouvelle fiducie de droit français ?

L'avocat fiduciaire : une révolution professionnelle ?

Par Maître Alain BERDAH et Maître Jean-Michel NOGUEROLES – Avocats aux Barreaux de Nice – Association des Avocats Praticiens en droit des Affaires (AAPDA).

1. La mission de l'Avocat fiduciaire

Dans l'exécution de sa mission de fiduciaire, l'Avocat sera souvent amené à intervenir avec d'autres professionnels, relevant de métiers et de pratiques déontologiques différents.

C'est pourquoi, et afin de permettre à l'Avocat d'exécuter sa mission dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité possible, il a été décidé de créer de nouvelles règles spécifiques à l'activité de fiducie (développées dans le Rapport de L'Assemblée Générale du Conseil National des Barreaux du 13 et 14 mars 2009 et fixées par la Décision à caractère normatif n°2009-001 du 3 et 4 avril 2009 (la «*Décision à caractère normatif*») portant réforme du Règlement Intérieur National de la profession d'Avocat, relative à l'activité de fiduciaire).

L'Avocat qui accepte une mission fiduciaire reste Avocat et est, à ce titre, tenu au respect de l'ensemble des principes essentiels de la profession d'Avocat, sous réserve, bien entendu, des particularités à prévoir dans le cadre de l'activité de fiduciaire.

C'était, pour mémoire, la position adoptée par le Barreau de Paris concernant les Avocats fiduciaires ou trustees (à l'étranger).

Cette soumission à la déontologie de l'Avocat peut constituer pour la profession un sérieux avantage concurrentiel, en particulier par rapport au secret professionnel, à l'indépendance de l'Avocat et sa capacité à gérer les conflits.

2. Le secret professionnel

Le principe est si clairement posé qu'en matière de secret professionnel, des règles propres à la fiducie s'appliquent. En revanche, il n'est pas dérogé au caractère confidentiel des correspondances adressées par un Avocat à un Avocat fiduciaire dans l'ignorance de la qualité de fiduciaire de ce dernier.

Le législateur a clairement prévu que dans certains cas l'opposabilité du secret professionnel vis-à-vis des autorités de contrôle en matière financière fasse l'objet de règles particulières.

C'est pourquoi la Décision à caractère normatif prévoit :

- l'obligation pour l'Avocat fiduciaire de faire mention de sa qualité dans toute correspondance ou document de manière à bien informer les tiers qu'il agit en cette qualité,

- la mention dans ces documents du particularisme de l'opposabilité du secret professionnel aux autorités de contrôle en matière financière,

- la nécessité de prendre toutes mesures concrètes pour isoler au sein du cabinet l'activité de fiduciaire / protection des pièces, documents supports et fichiers informatiques (ordinateurs différents etc.)





- la tenue d'une comptabilité séparée relative à l'activité fiduciaire avec des sous-comptes / fiducies.

- la vérification de l'identité des parties contractantes et des bénéficiaires réels de l'opération.

3. L'indépendance

L'Avocat fiduciaire sera appelé à intervenir avec d'autres professionnels dans le cadre de l'exercice de sa mission.

Mais l'Avocat fiduciaire ne peut concevoir sa mission que dans l'intérêt exclusif du constituant et de ses éventuels bénéficiaires. Il ne doit en aucun cas être soupçonné d'être intéressé de près ou de loin à la rémunération de la mission des autres intervenants.

La transparence du mode de financement de la mission de l'Avocat permettra à celui-ci d'éviter que sa mission fiduciaire ne devienne celle d'un simple intermédiaire.

4. Les conflits d'intérêts

La gestion par l'Avocat des éventuels conflits d'intérêt dans le cadre de sa mission présente à l'évidence quelques spécificités : la gestion des conflits d'intérêt s'apprécie par rapport à chacun des intervenants (constituants, bénéficiaires etc.), ce incluant l'ensemble des Avocats de la structure d'exercice.

5. L'exigence de la compétence

L'exigence de compétence fait partie des principes essentiels de la profession d'Avocat. L'Avocat fiduciaire ne peut disposer de toutes les compétences et doit travailler pour ce faire avec d'autres professionnels.

La Commission Règles et Usages du Conseil National des Barreaux a proposé la création d'une spécialisation supplémentaire et la mise en place par la profession d'actions de formation sur ce thème.

La Commission s'est engagée à publier une information sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre en vue de la rédaction des contrats de fiducie.

6. L'obligation de déclaration et d'assurance

L'obligation de faire une déclaration préalable à l'Ordre ainsi que de faire état annuellement des missions fiduciaires en cours, mais aussi le principe de la souscription par l'Avocat fiduciaire d'une assurance spéciale (conditions à déterminer par décret) ont été prévus à l'article 6.2.1.2 de la Décision à caractère normatif.

7. Les incompatibilités ?

L'Avocat fiduciaire propriétaire légal des actifs fiduciaires n'en reste pas moins Avocat et à ce titre soumis aux incompatibilités que lui imposent les articles 111 et suivants du décret du 27 novembre 1991.

Un Avocat fiduciaire ne peut devenir exploitant direct d'un fonds de commerce ou mandataire social de société dont il serait devenu titulaire par suite de la transmission de parts ou actions à son profit dans le cadre de sa mission fiduciaire.

L'Avocat fiduciaire devra de ce fait désigner dans les formes légales un locataire-gérant, un mandataire social etc.

Il est néanmoins raisonnable aujourd'hui de penser que les règles d'incompatibilités devront être revues ou mises à jour afin de tenir compte de la nouvelle mission de l'Avocat fiduciaire.

AVOCATS

Nice à l'heure des élections

Le Barreau niçois a élu Me Patrick Le Donne pour succéder en toute logique à Me Eric Edel. Sur un millier de praticiens, plus de la moitié ont répondu à l'appel des urnes.

Il s'agissait aussi de renouveler pour tiers la composition du Conseil de l'Ordre, comme tous les ans. Une élection bien plus difficile, qui a mobilisé Me Jacques Randon et ses aides durant toute l'après-midi de ce 2 décembre. Un dépouillement fastidieux, et pourtant une ambiance chaleureuse malgré la tension requise par l'exercice... Pour ce premier tour, cinq élus à la majorité absolue qui ne connaîtront donc pas l'angoisse d'un second examen. Intègrent ou réintègrent le Conseil de l'Ordre Me Olivier Benamou (337 voix), Me Maxime Rouillot (300 voix tout juste), Me Jean-Pierre Poli (299 voix), Me Jean-Jacques Ninon (289 voix) et la féminine de l'élection 2009, Me Brigitte Charles-Neveu, chaudement applaudie par ses confrères.



Une succession dans la continuité entre Me Patrick Le Donne et Me Eric Edel.

Trois postes restent donc à pourvoir, et parmi les outsiders les plus attendus, qui ont frôlé en ce premier tour la barre imposée par la majorité des votants (580 au total, soit un beau millésime, avec seulement 15 bulletins blancs ou nuls), Me Patrick Gayetti, Me Alain Curti ou Me Frédéric Morisset. Réponse des urnes le 9 décembre prochain.

Côté Barreau, outre Me Le Donne *«officialisé»* dans ses futures fonctions qu'il assumera dès le 1er janvier 2010, ont été élus Me Roger Ferrari (représentant des jeunes Avocats) et Me Patrick Lorenzi (représentant des Avocats honoraires).

Instant d'émotion en matinée avec l'élection de Me Patrick Le Donne, qui s'est dit *«fidèle au programme fixé il y a deux ans»*, lors de son accession au poste de bâtonnier désigné. En 2010, changement d'hommes, mais pas de cap : gros plan sur la communication, en interne comme à l'extérieur de l'Ordre, avec le maintien d'opérations grand public pour promouvoir la profession. Et toujours en axe principal une formation renforcée, avec l'aide de partenaires extérieurs (réseau virtuel des avocats, visio-conférences...) et un rapprochement avoué avec le Barreau de Grasse pour mutualiser les efforts. Il est vrai que Me Le Donne et Me Valiergue sont amis, et que leurs bâtonnats respectifs devraient se placer sous le signe d'une franche et belle collaboration. *«Je veux aussi me rendre disponible pour mes confrères, tous mes confrères sans exception. Et les représenter au mieux auprès des instances nationales, du CNB, de la Conférence des bâtonniers...»* Une vision du travail proche de celle de Me Edel, à qui son successeur a rendu un vibrant hommage : *«Me Edel a bien et beaucoup travaillé, même si ce travail n'a pas toujours été bien compris. C'est un grand bâtonnier. On nous a appelé le «duo gagnant»... Il y aussi beaucoup de respect mutuel entre nous. J'admire cet homme droit et direct, qui s'est acquitté d'une noble tâche, accomplie avec brio. Nous serons nombreux à le regretter, puisqu'il a décidé de se retirer...»* Séquence émotion...



Me Jacques Randon, maître des urnes et du Conseil, et ses assesseurs Me Claudia Gnagnerie et Me Sylvie Castel, n'auront pas démérité en cette longue journée de dépouillements.

Et rendez-vous pris pour la semaine prochaine, même heure, même lieu. Avec, tous l'espèrent, une aussi belle participation que pour ce premier tour.

Isabelle Auzias



Victorieux dès le premier tour et encadrant le nouveau bâtonnier Me Patrick Le Donne, Me Maxime Rouillot, Me Jean-Jacques Ninon, Me Brigitte Charles-Neveu, Me Olivier Benamou et Me Jean-Pierre Poli. Le visage du Conseil de l'Ordre 2010 se dessine.

En bref

AVOCATS

Unanime et bel hommage grassois à Me Simone Zarka



Autour de Me Valiergue et Me Manoukian, les filles de Me Simone Zarka pour rendre un hommage appuyé et symbolique à une femme d'exception qui jamais n'oublia sa vocation.

Elle avait 21 ans. Elle réalisait son rêve en embrassant la carrière et en entrant au barreau de Grasse. L'histoire et la folie des hommes en ont décidé autrement. Me Simone Zarka, le 16 juillet 1941, six mois seulement après son admission au stage, se voyait désignée par arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence comme devant cesser l'exercice de sa profession. Me Simone Zarka était juive. Jamais elle ne se sépara de sa photographie en robe. Mais jamais elle ne réintégra les rangs grassois, ni aucun autre, blessée au plus profond de son âme. C'est en lisant le livre de Roger Badinter, *«Un antisémitisme ordinaire, Vichy et les avocats juifs»* (Fayard) que Me Laurence Parent-Musarra, Me Georges Girard et Me Jonathan Turrillo apprennent l'existence de Me Zarka. Ils en feront un combat: archives, recherches généalogiques, celle qui, devenue symbole d'une génération sacrifiée sur l'autel de l'exclusion, suscitait cette quête n'en sut jamais rien. Alors même que le trio grassois touchait au but, elle décédait à Paris en décembre 2007. Aujourd'hui, c'est à travers ses filles que se poursuit l'hommage du barreau, 67 ans après la radiation de Me Simone Zarka, un barreau qui *«réintègre en son sein leur mère en la faisant membre d'honneur»*. Nulle volonté ici de jeter l'opprobre sur les aînés, qui après appel du Parquet suivirent les lois scélérates. Il s'agit bien de se souvenir, d'assurer un devoir de mémoire. Désormais, au cœur de l'espace Maurice Garnero, une plaque veille à ce que les générations futures n'oublient pas Simone Zarka. *«Un moment de bonheur que nous partageons»* pour l'ex-batônnier René Manoukian, *«le bonheur simple et profond de retrouver notre confrère, égarée dans les méandres d'un monde devenu fou, livré au mal extrême devenu banal et ordinaire. Un moment de mémoire et de vigilance. Notre état d'avocat, le plus beau du monde, nous l'impose plus qu'à quiconque.»*

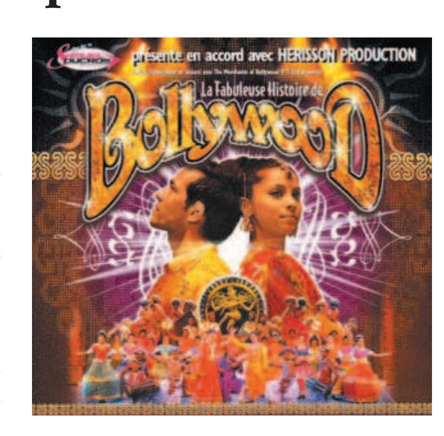
ELECTION

Assesseurs des tribunaux paritaires des baux ruraux

Les élections des membres assesseurs et des membres de la commission consultative paritaire départementale des baux ruraux auront lieu, uniquement par correspondance, du 15 au 29 janvier 2010. Les déclarations de candidatures sont à déposer, par le candidat ou son mandataire porteur d'un mandat établi par le candidat à cet effet, à la Préfecture des Alpes-Maritimes, bureau des élections (7ème étage) bâtiment Préfecture – Centre administratif départemental – route de Grenoble à Nice, du lundi 7 décembre au lundi 14 décembre de 9h à 12h et de 13h à 16h, et le mardi 15 décembre jusqu'à 18h. Tout déposant doit justifier de son identité.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le bureau des élections au 04.93.72.29.44 ou elections@alpes-maritimes.pref.gouv.fr (site www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr)

Spectacle > La fabuleuse histoire de Bollywood a fait salle comble, sans vraiment convaincre son public



Spectacles indiens, danses orientales, épices et rêves exotiques font fureur. Et le mythe Bollywood en est le véhicule privilégié. Trame de tous ces spectacles, le choc entre tradition et modernité, temples d'un côté, jeunesse émancipée de l'autre. L'intrigue débute au Rajasthan autour de la famille Merchant. Le grand-père, chorégraphe et réalisateur de films dans les années 50-70, forme sa petite-fille à la danse traditionnelle en l'honneur de Shiva. Mais celle-ci souhaite faire à son tour ses preuves dans les studios. Ses choix artistiques seront très différents. Dans le kitsch et une certaine auto-dérision, les deux premières scènes enthousiasment le public, sensible au rituel autant qu'au rythme effréné de la chorégraphie contemporaine. La suite, dans une tonalité boite de nuit un peu ringarde, n'est sauvée que par un final plus émouvant. Si les critiques journalistiques semblent assez unanimement positives, le public, majoritairement populaire, ne cache pas qu'il aurait préféré plus de mystère et de rêve.

Liliane Tibéri

Sortir

CONCERT
The Hyphen

Le 10 décembre à 20h à la Black Box (Nice- 7€) et le 11 à 21h au Volume (Nice- 5€).

Les petits Niçois (et Niçoises, car oui, il y a des vrais morceaux de filles dedans) en veulent. Et prouvent qu'il n'est pas besoin d'être anglo-saxon pour maîtriser les arcanes du rock. Repérés par Le Mouv', ils viennent d'enregistrer un premier album prometteur, où l'on respire à pleins poumons les influences des Kaiser Chiefs, Jet et autres Wombats. A découvrir avant qu'ils ne nous échappent. www.myspace.com/hyphenhyphen

THEATRE
La confession d'une jeune fille

Les 9 et 10 décembre à 19h30 au théâtre de Grasse, 23/28€, www.theatredegrasse.com

Du Proust pur jus revisité par la mise en scène contemporaine de Patrick Mille, servi par le jeu sensuel et attachant de Sara Forestier, César 2005 du meilleur espoir féminin pour L'Esquive d'Abdellatif Kechiche. Moulée dans son pull noir et son jean délavé, bercée par les Stones, la jeune fille en quête de plaisir dans ce monde de brutes donne un coup de fouet à l'œuvre d'origine, pleine de rythme et de talent.

RENCONTRE
Frédéric Beigbeder

Le 4 décembre à 17h30 au café FNAC de Nice, entrée libre.

Dédicace exceptionnelle du tout récent prix Renaudot 2009 avec son ouvrage *«Roman français»* aux éditions Grasset. Un roman que l'on dit issu d'une réflexion imposée suite à l'interpellation de l'auteur pour usage de stupéfiants. Comme quoi…

THEATRE
Mais n'te promène donc pas toute nue

Jusqu'au 20 décembre à l'Atelier du Cours, rue de la Barillerie – 16€- résa 04.93.01.35.48

Rien de tel qu'un bon Feydeau pour égayer l'hiver. Du jeudi au dimanche (21h et 20h le dimanche), bienvenue dans le salon du député Ventroux, troublé par les tenues légères de son épouse devant ses pires ennemis politiques et exhibant une piqûre de guêpe fort mal placée à qui veut bien la voir… La Compagnie Série Illimitée s'occupe de tout… sauf de recruter la guêpe.

Opéra > Gala lyrique pour la solidarité à l'Opéra de Nice

Grands airs lyriques et duos d'opéra pour un spectacle de haute qualité avec l'Orchestre Philharmonique de Nice en grande formation : Roméo et Juliette, la Tosca, Don Carlo, Verdi, Saint-Saëns… interprétés par un plateau prestigieux d'artistes réunis autour de la cantatrice Denia Mazzola Gavazzeni, l'une des plus fascinantes personnalités de la scène lyrique internationale. Autour d'elle, des étoiles du chant pour une soirée inoubliable.



Inoubliable par sa qualité artistique autant que par ses buts humanitaires. La recette permettra en effet à l'Association Ab Harmoniae Onlus, organisatrice de la soirée, de poursuivre ses actions en direction des personnes en état de faiblesse ou de douleur morale et physique dans les hôpitaux, maisons de retraite, maisons d'arrêt, centres d'hébergements de jeunes en difficulté. Entreprises et particuliers ont là un excellent moyen de combiner le plaisir d'une soirée de charme à une action de solidarité.

Liliane Tibéri

Le 12 décembre à 20h30, à l'Opéra de Nice - de 10 à 30€ (100€ en carré VIP) - Réservations 06.09.88.85.05 ou rene.giovacchini@orange.fr

Livres

Notre appréciation ★ raté ★★ gentil ★★★ réussi ★★★★ remarquable

CUISINE
Mini et maxi cocottes

★★★ La collection de petits livres à glisser dans sa poche ou son sac pour faire face à toute éventualité regroupe ici les classiques du genre, agrémentés de quelques nouveautés dans l'approche des choix d'épices. Du poisson au dessert en passant par les légumes, c'est exquis mais toutefois plutôt recommandé à ceux qui n'ont aucun problème de cholestérol. Dans la même collection, sous la plume de Thierry Roussillon, *«Taps et dips pour soirées sympas»* et *«Recettes de bistrot, les franchouillardises de notre gastronomie populaire»*. *L.T.*

De Héloïse Martel chez First, 157p à 2,90€

BIOGRAPHIE
Serge Diaghilev

★★★ Catalogue publié à l'occasion de l'exposition monégasque de cet été, l'ouvrage ouvre à de nombreux questionnements. A commencer par celui-ci, fondateur : comment ce moment essentiel du rayonnement culturel et de la splendeur monégasque, ce témoignage remarquable du renouveau de la culture russe dont les éléments avaient été rassemblés par Serge Lifar a-t-il pu, en 1980, être pareillement sous-estimé ? En effet, ce dernier souhaitait faire une donation tout à fait remarquable pour jeter les bases d'une fondation, noyau d'un musée consacré à la danse en Principauté. Maurice Rheims, chargé de l'expertise, en décida autrement et les pièces, aujourd'hui inabordables, furent dispersées. Heureusement la SBM, productrice des spectacles de 1879 à 1940, a gardé les costumes, témoignages d'un temps où les jeunes danseurs découvraient dans la compagnie un esprit nouveau relayant la splendeur de l'école russe. Nijinski triomphait et Diaghilev développait un surprenant projet global, marqué par ses propres conceptions entre révolution et conservatisme. Le chapitre consacré aux années de formation et celui développant l'origine des sources visuelles sont particulièrement éclairants sur sa biographie et, plus largement, sur la formation de beaucoup de créateurs russes de cette époque. La fascination reste entière. *LT*

Sous la direction de John E. Bowlt, Zelfira Tregulova et Nathalie Rosticher Giordano chez Skira, 352p à 49€

DVD
Pierre et le loup

★★★ L'inusable conte musical pour enfants de Prokoviev composé en 1936, à une époque où la jeunesse était exaltée et pas avachie, nous revient sous la forme d'un dessin animé avec marionnettes. L'imagerie de synthèse n'y a joué qu'un rôle d'appoint technique. Un travail de 5 ans pour l'équipe polonaise sous la conduite d'une scénariste et d'un musicien anglais qui livrent un document d'une grande fraîcheur visuelle et psychologique, l'auteur prenant des libertés, réussies, avec des versions antérieures: la Russie est contemporaine et le sort du loup ne plaira pas à nos bergers. Elle ne gomme pas non plus la dimension tragique de l'oeuvre, en n'adhérant pas à l'habituel et sirupeux *«happy end»*. La vie est ainsi faite. Comme sont obèses les petits Anglais qui suivent le programme éducatif dont le document donne un exemple. A partir de 4 ans. *AB*

De Suzie Templeton chez Arte éditions à 15€ normal ou 25€ blu-ray

JEUNESSE
Rendez-vous à Alesia

★★★ Ils sont trois, nés le même jour, la même année, dans des camps différents et ils vont découvrir qu'ensemble, ils peuvent influencer l'histoire. Dans une puissante évocation, avec ce qu'il faut de mystère sans excès de mauvais folklore, se déroule la puissance des druides et leur modération alors que le choc décisif se prépare à Alésia. Les Celtes et leurs Dieux semblent vaincus mais les Trois reviendront… dans le prochain épisode des Messagers du Temps, qui ouvre intelligemment la curiosité sur les évènements historiques. A partir de 10 ans. *L.T.*



De Evelyne Brisou-Pellen chez Gallimard, 128p à 4,90€

BIOGRAPHIE
Tarantino

★★★ Qu'on aime ou qu'on déteste l'univers cinématographique de Quentin Tarantino, *«Pulp Fiction»* a bousculé la vision du cinéma américain comme, en son temps, un certain *«Citizen Kane»* d'Orson Welles ou Jean-Luc Godard avec le cinéma français des années 60. Le rapprochement, osé peut-être, émane de Jérôme Charyn, auteur américain prolifique, qui revient sur le parcours et l'inspiration du vilain petit canard californien du cinéma américain. De *«Reservoir Dogs»* à *«Kill Bill»*, Tarantino aime renverser l'ordre établi des scénarios. Lui qui voulait être acteur puise son inspiration dans les comics strips, le western à la Sergio Leone et les films de kung-fu... Mais, plutôt que l'image de réalisateur déjanté, Jérôme Charyn propose celle plus valorisante d'un vrai cinéphile, autodidacte et hypersensible, dépassé par sa notoriété. Avec cinq films et un univers aussi original que ceux de Melville ou Fellini, il figure déjà au panthéon du 7ème art. Anecdotes et analyses des films se parcourent comme un roman. *MB*

De Jérôme Charyn chez Denoël 192p à 15,50€

Théâtre > Après leur succès à Paris, les frères Vardar s'installent à Nice

Et créent l'événement en ouvrant un nouveau théâtre rue Auguste Gal.

La saga d'Alil et Hazis Vardar relève non seulement de la baraka mais vient démontrer, dans une période difficile, que rien ne vient arrêter la réussite de ceux qui ont le goût et la volonté d'entreprendre.

Alil, auteur et interprète, écrit voici maintenant six ans une pièce, «*Le clan des divorcées*», créée dans une petite salle de Toulouse en 2004. Elle devient en quelques semaines l'une des comédies les plus prisées de l'Hexagone. Les deux frères décident alors de tenter leur chance à Paris, et celle-ci leur sourit au-delà de toutes espérances puisqu'en trois ans seulement, ils ouvrent deux lieux : «*La Comédie République*» et «*La Grande Comédie*» (2 salles, l'une de 400 places, l'autre de 100). Puis, après une transformation complète, ils investissent en 2008 «*Le Palace*», la mythique salle du Faubourg Montmartre avec, en tête d'affiche, Valérie Lemercier. Nos deux directeurs, bien installés dans la capitale, décident de s'intéresser à Nice. Excellente idée puisqu'il n'existe dans notre ville aucune théâtre de moyenne capacité ayant un programme permanent, alternant comédie de boulevard et one man show en jouant tous les jours de la semaine à l'exception du lundi. Au 12 de l'avenue Auguste Gal, un vaste local est transformé en coquette salle de 240 places et ouvre ses portes en septembre, avec «*Arrête de pleurer Pénélope*» et du «*Rififi à la morgue*». Les frères Vardar y affichent également (et ce jusqu'au mois de janvier) leur pièce-fétiche, «*Le clan des divorcées*» qui, à ce jour, a rassemblé plus de 800.000 spectateurs à Paris et en tournée et quelque deux millions de téléspectateurs lors de sa diffusion en direct sur France 4 (à noter que la pièce s'est jouée un peu partout en France, mais également en Amérique du Sud, au Portugal, en Russie et même en Chine !). Une comédie qui n'engendre pas la mélancolie et qui réunissait, le soir où nous l'avons vue (car il existe plusieurs distributions en alternance) un trio explosif : Cooky Castali en bourgeoise bon chic bon genre, Alyson Wheeler en jeune Britannique pour le moins délurée, et Sébastien Bonnet, qui campe une Brigitte rustique et haute en couleurs. Le fou rire est au rendez-vous. Et on souhaite bon vent à ce théâtre qui donne enfin à Nice le lieu que l'on attendait, placé sous le quadruple signe de l'humour, du professionnalisme, de la permanence et de l'alternance.



Un trio qui n'engendre pas la mélancolie : Alyson Wheeler, Sébastien Bonnet et Sylvia Delattre (alternant avec Cooky Castali).

Christian Jarniat

Eric Collado sera prochainement à l'affiche (renseignements et réservations 04.93.56.99.74)

Livre > Hyacinthe di Brano, avocat des Lumières pendant la Révolution

D'Ajaccio à Paris, la passion de la justice et l'amour d'une femme.

En cette fin du XVIIIème siècle, la Corse était «*un rocher de misère sur lequel fleurissait une forme de banditisme*». Hyacinthe, élevé par son grand-père à la mort de ses parents, devient bachelier dans cette île qui apprend difficilement à s'intégrer dans un royaume de France qui impose ses institutions. Le jeune homme, grâce aux relations familiales, part en stage à Paris, visant à devenir avocat au Parlement. Peu avant son départ, il fait la connaissance de Madeleine.

Tous les ingrédients d'un ouvrage signé Marie-Josée Cesarini-Dasso sont là : elle-même avocate, éminente spécialiste en criminologie, corse à la forte personnalité. Conjuguant trame romanesque et ancrage historique, l'auteure déploie, dans l'évocation du parcours quasi-initiatique du jeune avocat, tout l'enthousiasme d'une vibrante plaidoirie pour la modernisation du droit. Combat mené dans un esprit très paoliste par ces avocats réformistes s'élevant contre la persistance d'une justice archaïque et l'application de la terrible ordonnance criminelle de 1670.

L'intrigue s'appuie sur une affaire criminelle authentique, le nom de l'avocat ayant été modifié pour ne pas gêner ses descendants. Mais je ne saurais dire si le bandit d'honneur Nino Tiberi, acteur essentiel de drame, faisait partie de mes ancêtres !



Marie-Josée Cesarini-Dasso

Liliane Tiberi

De Marie-Josée Cesarini-Dasso chez Feel, 207p à 18€

Concert > Age tendre et tête(s) de bois n'en finissent plus de tourner à Nice

Déjà quatre ans de succès pour la tournée des idoles yé-yé et assimilés, qui font revivre sur scène la magie des années 60,70,80... Quatre ans et trois heures de spectacle où les tubes d'hier s'enchaînent mieux qu'une lambada, autour d'une vingtaine de rescapés, avec pour cette édition particulièrment rythmée le grand come back de La Compagnie Créole, et ça, c'est bon pour le moral... Sheila, Fabienne Thibeault, Isabelle Aubret, Patrick Juvet, c'est un peu fourre-tout mais ça marche à tous les coups. Denise Fabre réquisitionnée par les Miss, c'est au tour de Sophie Darel et de Pierre Douglas de jouer les Monsieur et Madame Loyal de la nostalgie en ce Tour 2009 en hommage à Gérard Blanc, personnage-clef des éditions précédentes (que la production n'a pas jugé utile d'enlever des affiches... il n'y a pas de petites économies). Attention, ne vous fiez pas aux apparences, même décatis, Richard Anthony, Franck Alamo ou Stone & Charden continuent à attirer les foules. Réservez vite !



Isabelle Auzias

Le 17 décembre au Nikaïa – 46/50€ - résa habituelles et 0 892 68 36 22

Concert > Quand Trilok Gurtu rencontre Sashird Lao, la musique fusionne et l'alchimie prend

Belle osmose au programme de Lino Ventura : Trilok Gurtu, maître de la percussion indienne dans ses versions les plus modernes, mêlant le raga-pop aux élans ethniques, gourou de l'esthétisme dans ses moindres apparitions, s'acoquine à l'emblématique combo niçois Sashird Lao. Deux pôles charismatiques en diable, une synergie évidente dans la façon de concevoir, de jouer et d'offrir la musique. A coups précis de cymbales et de tablât ou à grands renforts de sax et trombone sur fond de voix world-groove, tous deux aiment à explorer des contrées encore vierges. Visionnaires, assurément. Le jazz en guise de naturelle transition, cette soirée-là est à ne pas manquer pour qui apprécie le rythme et la créativité. De Bombay à Nice, la musique est vivante... et prospère pour qui la vit avec passion. Ne boudez pas ce prestigieux échantillonnage.



Sashird Lao.
Ne vous fiez pas aux costumes, ils sont bien niçois.

Isabelle Auzias

Le 10 décembre au Théâtre Lino Ventura à 20h30 – 18€ réservations habituelles et 09.53.83.45.87 www.imagoproduction.com

SOLIDARITE

Jeff Koons donne pour Alzheimer

Une pièce unique de celui que Claude Pompidou appelle «*le Klein de notre temps*», réalisée en 1999, «*Elephant (purple)*» va être mise en vente par Sotheby's Paris le 8 décembre prochain au profit de la Fondation Claude Pompidou de Nice pour les malades d'Alzheimer. Estimée de 300.000 à 400.000€, elle aidera le centre niçois, dernier né de la Fondation, à proposer aux patients et aux professionnels de santé un modèle en matière de soins, de recherche et d'enseignement.

Petites annonces

JURIDIQUE COMPTABLE

Cliquez-ici pour passer une DEMANDE D'EMPLOI

→ DEMANDES

Secrétaire juridique qualifiée et expérimentée cherche emploi en cabinet d'avocat ou notaire. Références. Disponible immédiatement. Veuillez appeler le 06.03.73.95.05 (513/4)

Comptable (homme 39 ans - Bts comptabilité et DU de finance comptabilité) 14 ans d'expérience en entreprises et cabinet, autonome dans le travail, recherche emploi temps partiel (1 jour par semaine - possibilité heures complémentaires). Tél : 06.83.29.20.57 : laisser message. (513/4)

Secrétaire 30 ans, recherche poste en secrétariat (temps partiel ou temps complet). Etudie toutes propositions. Bonnes connaissances des logiciels Ciceron, Buroclic, Word, Excel, Access, Outlook et Internet. Niveau Deug Lettres Modernes. Bonne orthographe. Capacités rédactionnelles et bonne vitesse de frappe. Dynamique, motivée, rigoureuse. Disponible immédiatement. Tél : 06.30.46.23.48 - 04.93.21.94.61 (512/4)

Assistante organisée et réactive (20 ans d'expérience significative) vous propose ses compétences : goût du contact humain, aisance relationnelle, adaptibilité, dynamique, polyvalente, sens de l'organisation et des responsabilités. Informatique : Word - Excel - Access - Outlook - Comptabilité - Internet. Sténo (français et anglais) - dactylo - Bilingue Anglais. Disponible les après-midi sur Nice. Tél 06.12.02.82.51 (512/4)

Jeune femme 26 ans d'expérience dans le secrétariat recherche poste secrétaire ou assistante commerciale, libre de suite. 06.20.02.02.71 (511/4)

Avocat recherche première collaboration sur le barreau de Nice ou Grasse. Activité généraliste ; droit immobilier et urbanisme - social. email : faucheur_o@hotmail.com (511/4)

Juriste, titulaire d'un Master II, solide expérience en droit immobilier et de la construction, cherche poste collaborateur. Disponibilité décembre 2009. Tél : 06.61.50.45.42 (510/4)

Secrétaire sérieuse et motivée, steno, très bonne orthographe ayant plus de 15 ans d'expérience en cabinets d'avocats recherche poste à temps plein sur Nice. Disponible immédiatement. Tél : 06.14.84.10.89 (510/4)

Jeune avocate recherche collaboration. Activité généraliste. Tél : 06.64.82.44.12 (510/4)

Juriste expérimenté cherche poste collaborateur avec cabinet juridique / avocat. Disponibilité décembre 2009. Tél : 06.61.50.45.42 (510/4)

Secrétaire expérimentée cherche CDI temps complet sur Nice et environ proche, disponibilité tout de suite. Tél : 06.08.76.34.26 (509/4)

Secrétaire d'avocat plus de 20 ans d'expérience propose ses services pour tout remplacement, ou tout imprévu. Merci de me contacter au 06.23.77.36.82. (508/4)

Secrétaire juridique ENADEP sténodactylo expérimentée sous audio cherche poste temps complet Cabinet d'avocats et Mandataire Judiciaire secteur NICE. Libre immédiatement - Connaissance de logiciels : Héliaste - Ciceron - Gemarcur contactez moi au 04.93.51.36.93. (5084)

Avocat recherche collaboration barreau de Nice. Activité généraliste, droit des affaires. Tél : 06.75.65.31.81 (507/4)

Secrétaire, expérience 11 ans cabinet avocats, rigoureuse, dynamique, cherche emploi à mi-temps du lundi au jeudi de 9h à 12h30, près du Lycée Carnot à Cannes. Disponible de suite. Tél : 06.32.50.63.35 (506/4)

Secrétaire polyvalente Bac + 2 - Expérience riche et variée, posée, réfléchie, consciencieuse, excellente assistante, déterminée, très motivée, qualités rédactionnelles, orthographe impeccable. Savoir faire bureautique, pratique de l'anglais. Recherche poste dans tout domaine pour lequel ces qualités professionnelles seront appréciées. Disponible immédiatement pour CDI TEMPS PLEIN. Salaire à débattre - Ecoute toute proposition. Joindre à toute heure au : Tél. : 06.36.08.03.70 (505/4)

Secrétaire juridique confirmée, grande expérience en cabinets d'avocats, autonome, rigoureuse et dynamique, maîtrise bureautique (pack office, Ciceron, Gestisoft, Buroclic, Mac avocat), anglais et italien, recherche poste de secrétaire ou assistante, à temps partiel ou temps complet, sur Nice et environs. Disponible de suite. Etudie toutes propositions. Tél : 06.11.94.01.93 ou celineciarafoni@live.fr (504/4)

Secrétaire qualifiée en poste à mi-temps le matin dans un cabinet d'avocats cherche emploi mi-temps l'après-midi - disponible à partir de 13h30. Vous pouvez me contacter au 06.33.01.39.65 en vue d'un rendez-vous. (503/4)

Secrétaire juridique, sérieuse, très bonne orthographe, recherche poste temps complet. Disponible immédiatement. Contacter 06.27.34.20.63 (486 +++)

Secrétaire juridique mi-temps sur Cannes cherche autre mi-temps le matin Cdi ou Cdd (Cannes et environs). Sérieuse et très motivée. Tél : 06.69.27.77.76 (484 ++)

Avocat cherche collaboration volante pour uniquement faire des audiences. Tél : 06.17.41.04.90 (476+)

Secrétaire cherche tout type de contrat. Contacter 06.14.59.32.29 (473+)

Secrétaire d'avocat, 30 ans d'expérience en cabinet d'avocat, recherche emploi à plein temps ou mi-temps. Accepte remplacements. Tél : 06.62.21.04.99 (465 ++)

Secrétaire juridique, sérieuse et motivée, cherche emploi chez avocat ou autre. Libre immédiatement. Nice et environs. Tél. 06.21.80.03.16 (457+++)

Cliquez-ici pour passer une OFFRE D'EMPLOI

→ OFFRES

Société Monégasque cherche juriste expérimenté en droit des affaires. maguygorra@monaco.fr (514/4)

Le Cabinet Capstan Côte d'Azur du groupe CAPSTAN, situé à Sophia-Antipolis et spécialisé en Droit Social, recrute pour le début d'année 2010, deux avocats en droit social expérimentés (3 ans minimum) et capables d'intervenir en conseil et/ou en plaidoirie. Merci d'adresser vos candidatures à l'attention confidentielle de Mme Nathalie LESAGE - Le Carat - Les Bouillides, 200 rue du Vallon 06560 Sophia-Antipolis ou par mail à l'adresse suivante : sophia-antipolis@capstan.fr (514/4)

LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS SONT CONSULTABLES GRATUITEMENT SUR www.tribuca.fr RUBRIQUE "petites annonces"

Cabinet avocats recherche jeune avocat pour collaboration. Urgent - envoyer Cv et lettre de motivation au journal sous réf O 3 (508/4) Cabinet comptable Antibes recherche collaborateur(trice) pour gestion d'un portefeuille clients, expérience indispensable, possibilité évolution. Et un(e) secrétaire-comptable expérimenté(e), frappe rapide, connaissances Excel et Word. Envoyer Cv + prétentions au journal sous **réf O 2 (506/4)**

Cabinet d'avocats Nice (06) recherche collaborateur(trice) : expérience 2/3 ans, généraliste droit des affaires (judiciaire, juridique), anglais courant. Disponibilité souhaitée à compter du 16 novembre 2009. Poste évolutif. Envoyez CV + photo et lettre de motivation au Journal sous **réf O 1 (506/4)**

Cabinet d'avocats Monaco recherche : une secrétaire juridique maîtrisant la sténo-dactylo. Expérimentée, sérieuse et motivée. Poste immédiat. Dépôt Cv : contact@juristaff.fr. Tél: 06.61.600.203 (504/4)

Société d'Expertise Comptable Nice Centre, recherche deux collaborateurs(trices) niveau DUT ou BTS - Salaire brut mensuel à partir de 2.000 euros plus intéressement - Tél : 04.97.08.85.85. mail : n.campel@axisgroupe.com. (502/4)

Groupe Sociétés Expertise Comptable recherche sur Nice cadre comptable pour gestion de ses sociétés (Sarl et Sci); expérience entreprise indispensable ; connaissance quadratus souhaitée; diplôme minimum Bts exigé ; envoyer Cv, lettre manuscrite et prétentions au journal sous **réf. S1 (502/4)**

Cabinet d'Avocat Cannes recherche secrétaire juridique qualifiée - expérience exigée pour un CDD en remplacement de la secrétaire absente. Merci d'adresser votre Cv accompagné de votre lettre de motivation à : Maître Francis Feher, avocat, 109, rue d'Antibes 06400 Cannes. courriel : feher.avocat@wanadoo.fr. (502/4)

Responsable pole social du cabinet - Dans le cadre de son développement le cabinet recrute collaborateur en charge du service paye, contrat de travail et déclarations sociales du cabinet. Il a pour mission également la veille juridique en matière de droit du travail. Il s'agit d'un poste à pourvoir en Cdi temps complet à Roquebrune Cap Martin. Expérience préalable en cabinet d'expertise comptable appréciée. Envoyer lettre de motivation et Cv à : Cabinet Fidexcom, 236 ave Aristide Briand Roquebrune Cap Martin. (493/4)

Assistance administrative et de direction - Dans le cadre de son développement le cabinet Fidexcom recrute assistant(e) de direction en charge de l'administration et de la gestion des relations clients. Ce poste contient les missions générales de secrétariat, accueil et gestion des plannings. Il s'agit d'un poste à pourvoir en Cdi temps complet à Roquebrune Cap Martin. Expérience similaire préalable indispensable. Bureautique Windows Office à maîtriser. Envoyer lettre de motivation et Cv à: Cabinet Fidexcom, 236 ave Aristide Briand Roquebrune Cap Martin. (493/4)

Etude mandataire judiciaire Le Cannet, cherche collaborateur maîtrise en droit. Envoyer Cv, lettre de motivation (avec photo) au journal sous **réf J4 (489/4)**

Cabinet d'avocats à Nice recherche un collaborateur. Merci d'envoyer un Cv au journal sous **réf J3 (489/4)**

Cabinet d'avocats d'affaires, frontière Monaco, cherche avocat salarié Cdi temps complet, de formation droit des affaires, anglais souhaité. Adresser CV + lettre de motivation à : avocatsbeausoleil@orange.fr (485/4)

Etude d'administrateur judiciaire recherche un collaborateur en matière commerciale (spécialisé en procédures collectives). Merci d'adresser vos CV : Etude de Me HUERTAS 4 rue de l'Opéra, 06359 NICE Cedex 4 - Fax : 04.93.80.59.48 ou par email : x.huertas@wanadoo.fr (479/4)

→ COLLABORATION CESSIONS

Avocat barreau de Grasse envisage cession participation Scp à son successeur. 20 ans ancienneté. Clientèle judiciaire et juridique. Ecrire au journal sous **réf N 1 (511/4)**

Françoise Filippi Avocat - 27 ans d'expérience cherche collaboration et/ou bureau sur Nice - Urgent. Tél : 06.20.69.07.81. Cv sur demande. (495/4)

Avocat Barreau de Grasse, souhaite présenter clientèle dominante judiciaire à successeur. Ecrire au journal **sous réf J1 (492/4)**

Avocat inscrit au barreau depuis 10 ans cherche association ou rachat de clientèle. Domaine de compétence : copropriété et construction. Etudie toute proposition. Ecrire au journal sous **réf M 1 (483/4)**

Avocate inscrite au Barreau de Grasse depuis 10 ans cherche à acquérir une clientèle en Droit Judiciaire dans le ressort de Mandelieu - Cannes - Cannes la Bocca - Juan les Pins - Antibes. Tél : 06.99.67.15.43 (474/4)

Cabinet d'avocat Barreau de Grasse, droit des affaires, droit pénal des affaires, droit fiscal, recherche collaborateur. Envoyer Cv et lettre de motivation par mail : pluciani@lexperfecta.com ou par fax 04.93.73.51.10. (473/4)

Avocat recherche collaboration volante pour faire des audiences. Tél : 06.17.41.04.90 (467/4)

Avocat souhaite acquérir clientèle en droit des sociétés, portefeuille droit des affaires, secrétariat juridique, sur la Côte d'Azur ou dans le Var. Ecrire au journal sous réf D 1 (463/4)

Avocats Arénas proposent bureaux et clientèle pour confrère(s) droit public et/ou privé. Ecrire au journal sous **réf O 1 (457/4)**

Avocat Barreau de Grasse envisage de céder ou de présenter sa clientèle à son successeur. Composition : 40% juridique, 60% judiciaire. Ecrire au journal sous **réf A2 (446/4)**

Avocat expérimenté inscrit au Barreau de Grasse recherche clientèle à racheter dans la région Paca - étudie toutes propositions. Ecrire au journal sous **réf F5 (423/4)**

→ BUREAUX LOCAUX

Avocat loue Le Cannet Square Carnot bureau de 14 m2, salle d'attente commune, tél, fax, internet. Libre immédiatement. 450 euros/mois + TVA. Tél : 04.93.46.15.46 (514/4)

Cabinet d'avocats recherche locaux professionnels, centre-ville exclusivement (location) - 6/7 pièces (150/200 m²). Contact : 06.15.37.44.21. (513/4)

Agréable bureau à louer pour un avocat, 8 rue Gubernatis à Nice, à 2 minutes du Palais. Contacter Me Nappo 06.15.98.14.10 ou Me Salducci 06.78.55.91.58 pour tout renseignement. (512/4)

Cabinet d'avocats à Nice sous-loue bureau. Merci de téléphoner au 04.97.03.36.03 pour renseignements et modalités. (512/4).

Avocat au Barreau de Grasse loue bureau 15 m², à Le Cannet quartier square Carnot, aménagé, climatisé, salle d'attente commune, tél+fax = 400 euros Ht + Tva. Tél : 04.93.46.15.46 (512/4)

Loue local profession libérale aménagé 65 m2 + terrasse, Centre Cagnes/s/mer, immeuble neuf + garage possibilité 2è. Libre 1/01/2010 ou sous-location d'un bureau à avocat. 06.76.47.08.47 (510/4)

A louer grand bureau avocat centre ville proche Tribunal Commerce et prud'hommes 500 euros ht + charges. tél : 06.98.19.48.30. (503/4)

Maître Jérôme Zuccarelli, avocat au Barreau de Nice 8, rue de France à Nice, loue bureau de 21 m2 donnant sur la zone piétonne (calme et climatisé) - loyer mensuel avec: accueil téléphonique, connexion internet, photocopieur, salle de conférence à 600 euros HT. Tél: 04.93.16.28.75 - 06.16.42.46.54 - email : zuccarelli-avocat@wanadoo.fr (509/4)

Expert-comptable sous-loue un bureau avec entrée séparée, un grand bureau d'environ 18 m² dans pavillon promenade des Anglais à proximité Hôtel Radisson. Prix 450 euros HT + Tva. Renseignements 04.93.71.26.60. (506/4)

Avocat au Barreau de Nice, loue 4 bureaux au Bosquets (accès direct par voie rapide) Nice-Ouest. A 100 mètres de la promenade des Anglais. A partir de 300 euros H.C. et H. Tva. Tél : 06.99.87.23.45. (506/4)

Avocat loue bureau d'environ 17 m² à Pégomas 06580 (place centrale du village). Loyer mensuel 500€. Tél : 06.61.93.49.48. (501/4)

Cabinet d'avocats (Nice) loue trois bureaux rénovés à partir du mois de septembre 2009 (climatisation - double vitrage), possibilité de partager services. Tél : 06.64.38.63.62 (495/4)

A louer idéal profession libérale centre Antibes, proximité Place de Gaulle, 75 m2, 4 bureaux + réception, clim réversible, garage double en s-sol 1270 euros, caution 2400 euros. Tél : 04.93.34.19.25 (492/4)

Vends bureaux 6/7 pièces 115 m² entièrement rénové, 1er étage place Saint François Nice, proche tramway & Palais de Justice. Tél: 06.08.54.82.77 (477/4)

Cours Saleya, bureaux de 30 à 140 m2, beaux volumes de 4,6 m de hauteur, climatisation, faibles charges. Prix : nous consulter. France Patrimoine Gestion 04.93.16.04.26 (472/4)

Courtier en assurances et crédits propose bureaux à partager dans agence Nice St Philippe. Même profession ou autres prestations de services. Tél : 06.14.26.73.63 ou 04.92.09.96.04 (468/4)

→ IMMOBILIER

NORMANDIE (Eure) - Particulier vends Maison à 1 heure de Paris, bonne construction sur 2 niveaux, 270 m2 comprenant séjour, salle à manger, 5 chambres, 1 bureau, 3 sdb, beaux volumes + maison indépendante de 47m2 avec mezzanine pour gardien ou amis, garage. 6.000 m² de terrain arboré avec tennis. Prix : 450.000€. Tél : 06 08 63 95 20 (509/4)Antibes, quartier Mont St Jean, Résidence sécurisée, 3/4 pièces refait neuf, belles prestations, clim réversible + grand garage. 300.000 euros. Tél : 06.21.60.28.69 (507/4)

EMPLOI

→ DEMANDES

JF, cherche emploi en secrétariat, accueil téléphonique et accueil clientèle, classement, courrier. Tél : 06.23.45.17.33 (506/4)

DIVERS

Particuliers, ce service vous intéresse ! LIVE-FORMALITES effectue pour vous tous travaux de secrétariat et d'aide à la création d'entreprise. Contactez le 06.35.30.32.31 ou écrivez à live-formalites@laposte.net (514/4)

Réalise vos travaux de jardinage en Chèque emploi services. Vous pouvez me contacter au 04.93.67.34.47 M. de Barros. (495/4)

Tribune Bulletin Côte d'Azur

Edité par "Sud Est Presse", SAS au capital de 50.000 € RCS NICE B 421 305 525 - **NICE** 15 rue Alexandre Mari Tél. 04.92.17.55.00. Fax 04.92.17.55.05 - www.tribuca.fr - **CANNES** 13 bd Carnot Tél. 04.93.39.38.88. Fax. 04.93.38.75.08. **ANTIBES** 32 av. Robert Soleau Tél. 04.93.34.00.50. - Fax 04.93.34.00.51 - **Représentant légal, associé, directeur de la publication** : Philippe LEON - **Rédacteur en chef** : Isabelle Auzias - email : redaction@tribuca.fr - **Rédaction :** J. Bruyas, J. Baeta, A. Bonnel, M. Bovas, C. Jarniat, L. Tibéri - **Imprimerie :** Panorama Offset 149 ch de Gibbes Marseille - Diffusion contrôlée par Diffusion Contrôle (O.J.D) **Abonnements** : tél. 04.92.17.55.06 : 1 AN (51 n°) : 32 € - 2 ANS : 60€ - **Publicité commerciale:** Magali Saury-Caillette - Dépôt légal à parution. N° Commission Paritaire : 0509 I 80651

OJD PRESSE PAYANTE 2007